



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Canadian Theses Service Services des thèses canadiennes

Ottawa, Canada
K1A 0N4

CANADIAN THESES

THÈSES CANADIENNES

NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full, or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30

THIS DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30.

LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
NOUS L'AVONS REÇUE

LE CLERGE CATHOLIQUE DE LA VALLEE
DU SAINT-LAURENT, 1756-1810:
EVOLUTION NUMERIQUE, ORIGINE
GEOGRAPHIQUE ET ORIGINE SOCIALE

par Paul Lemieux

B.A. (spécialisation en histoire)

Thèse présentée à l'Ecole des Etudes
Supérieures de l'Université d'Ottawa en vue
de l'obtention de la maîtrise en histoire.

Université d'Ottawa, Ottawa, 1986.

Permission has been granted to the National Library of Canada to microfilm this thesis and to lend or sell copies of the film.

The author (copyright owner) has reserved other publication rights, and neither the thesis nor extensive extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her written permission.

L'autorisation a été accordée à la Bibliothèque nationale du Canada de microfilmer cette thèse et de prêter ou de vendre des exemplaires du film.

L'auteur (titulaire du droit d'auteur) se réserve les autres droits de publication; ni la thèse ni de longs extraits de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation écrite.

ISBN 0-315-36516-1



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

REMERCIEMENTS

Nous désirons adresser nos remerciements les plus sincères à tous ceux qui de près ou de loin nous ont soutenu au cours de cette recherche. Nous exprimons d'abord notre gratitude envers M. Fernand Ouellet qui a pris le temps de lire et relire nos esquisses et d'y apporter à chaque fois des commentaires aussi judicieux que profitables. Nous remercions également l'Université d'Ottawa qui nous a donné accès à son ordinateur central ainsi qu'au Centre de recherche en civilisation canadienne française dont nous avons reçu un généreux secours financier. Nos remerciements vont aussi à Mme Usha Deo et M. Roland Serrat du centre d'informatique dont les patients conseils nous ont souvent tiré d'embarras. Enfin, merci à Chantal et à ma famille pour leur appui beaucoup plus que moral et leur patience.

TABLE DES MATIERES

Table des matières	i
Sigles et abréviations	ii
Liste des tableaux	iii
Bibliographie	v
Introduction	1
Chapitre I. Evolution numérique des effectifs du clergé masculin	9
I. Le déclin des communautés masculines et du clergé d'origine métropolitaine	12
II. La croissance du clergé d'origine coloniale et du clergé séculier	36
III. Evolution numérique de l'ensemble du clergé au Québec	50
Chapitre II. Origine géographique des prêtres canadiens	57
I. La nature du recrutement sacerdotal colonial	60
II. La désaffection des milieux traditionnels à l'égard du recrutement sacerdotal	75
Chapitre III. Origine sociale des prêtres canadiens	85
I. A la recherche d'un cadre socio-professionnel ...	89
II. Origine socio-professionnelle des prêtres	98
Conclusion	132
Appendice	138

SIGLES-ET ABREVIATIONS

AAQ	<u>Archives de l'archevêché de Québec</u>
BRH	<u>Bulletin des recherches historique</u>
CHR	<u>Canadian Historical Review</u>
DBC	<u>Dictionnaire biographique du Canada</u>
DBCC	<u>Dictionnaire biographique du clergé canadien-français, (Jean-Baptiste Allaire)</u>
DGFC	<u>Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, (Cyprien Tanguay)</u>
DGFQ	<u>Dictionnaire généalogique des familles québécoises; (René Jetté)</u>
ECF	<u>L'esclavage au Canada français, (Marcel Trudel)</u>
HLA	<u>Histoire de L'Acadie, (Pierre Brault)</u>
HA	<u>Histoire de L'Assomption, (Christian Roy)</u>
HS	<u>Histoire sociale/Social History</u>
IGN	<u>Inventaire des greffes de notaire</u>
IJDCS	<u>Inventaire des jugements et délibérations du Conseil souverain</u>
MSGCF	<u>Mémoires de la société généalogique canadienne-fran- çaise</u>
PRDH	<u>Programme de recherche en démographie historique</u>
RAPQ	<u>Rapport de l'archiviste de la province de Québec</u>
RHAF	<u>Revue d'histoire de l'Amérique française</u>
SCHEC	<u>Société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique</u>

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 Les effectifs du clergé d'origine métropolitaine, des communautés et du clergé régulier (1756-1810), p. 14.

Tableau 1.2 Immigration, émigration de prêtres métropolitains et recrutement des communautés (1611-1810), p. 17.

Tableau 1.3 Evolution annuelle de la composition du clergé d'origine métropolitaine et des communautés (1756-1810), p. 33.

Tableau 1.4 Les effectifs du clergé d'origine canadienne et du clergé séculier (1756-1810), p. 37.

Tableau 1.5 Evolution annuelle de la composition du clergé d'origine canadienne et du clergé séculier (1756-1810), p. 39.

Tableau 1.6 Recrutement des prêtres d'origine canadienne et des prêtres séculiers (1661-1810), p. 42.

Tableau 1.7 Les effectifs de l'ensemble du clergé: pourcentage de prêtres d'origine canadienne et de séculiers (1756-1810), p. 53.

Tableau 1.8 Canadianisation et sécularisation du recrutement sacerdotal total (1611-1810), p. 55.

Tableau 2.1 Répartition rurale-urbaine de la population de la vallée du Saint-Laurent d'après les recensements (1706-1831) p. 64.

Tableau 2.2 Population des trois districts de la vallée du Saint-Laurent d'après les recensements (1665-1831), .. p. 66.

Tableau 2.3 Lieu de naissance des prêtres canadiens selon leur fonction (1756-1810), p. 71.

Tableau 2.4 Evolution de l'origine géographique des ordonnés canadiens (1661-1810), p. 77.

Tableau 3.1 Origine sociale des prêtres des communautés et des prêtres séculiers d'origine canadienne (1756-1810), p. 104.

LISTE DES TABLEAUX (suite)

Tableau 3.2 Origine sociale des membres du haut et du bas-clergé d'origine canadienne (1756-1810), p. 109.

Tableau 3.3 Origine sociale des prêtres d'origine canadienne selon leur lieu de naissance (1756-1810), p. 114.

Tableau 3.4 Origine sociale des prêtres d'origine canadienne selon leur district de naissance (1756-1810), p. 120.

Tableau 3.5 Lieu de naissance des prêtres d'origine canadienne selon leur origine sociale (1756-1810), p. 122.

Tableau 3.6 District de naissance des prêtres d'origine canadienne selon leur origine sociale (1756-1810), .. p. 125.

Tableau 3.7 Evolution de l'origine sociale des ordinands d'origine canadienne (1661-1810), p. 129.

BIBLIOGRAPHIE

I. Sources manuscrites:

Archevêché de Québec, Registre C (chancellerie, secrétairerie), cahier 303, titres cléricaux.

II. Sources imprimées:

Canada, gouvernement du, Censuses of Canada 1665 to 1871, Recensements du Canada, vol. IV, Ottawa, I. B. Taylor, 1876, 422 p.

Charbonneau, Hubert et Jacques Légaré, sous la direction de, Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien, Montréal, PUM, 1980, 29 vol.

Québec, la Législature du, Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France, Québec, A. Côté et fils et C^{ie}, 1885, 6 vol.

Roy, Antoine, "Les dénombrements de Québec faits en 1792, 1795, 1798 et 1805 par le curé Joseph-Octave Plessis", dans RAPQ, vol. XXIX, (1948-49), p. 3 à 250.

Thwaites, Reuben Gold, The Jesuits Relations and Allied Documents, Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791, Cleveland, Burrows Brothers Company, 1896-1901 73 vol.

"Les ordonnances et lettres de change du gouvernement de Montréal en 1759", dans RAPQ, vol. V, (1924-25), p. 229 à 359.

"Le premier recensement de la Nouvelle-France", dans RAPQ, vol. XVI, (1935-36), p. 1 à 154.

III. Instruments de travail:

Allaire, Jean-Baptiste-Arthur, Dictionnaire biographique du clergé canadien-français, Montréal et Saint-Hyacinthe, Imprimerie de l'Ecole catholique des sourds-muets et

Imprimerie de la Tribune, 1908 à 1934, 2 vol. et 4 suppl.

Archives de la Province de Québec, Inventaire des greffes de notaire, Québec, 1942-

Archives de la Province de Québec, compilation de Pierre-Georges Roy, Inventaire des concessions en fief et seigneurie, fois et hommages et aveux et dénombrements conservés aux archives de la province de Québec, Beauceville, L'Eclaireur, 1927-1929, 6 vol.

Caron, Ivanhoe, "Prêtres séculiers et religieux", dans BRH, vol. XLVII, (1941), p. 160 à 175, p. 192 à 201 et p. 225 à 235.

Charbonneau, Hubert et André Larose, sous la direction de, Du manuscrit à l'ordinateur, dépouillement des registres paroissiaux aux fins de l'exploitation automatique, Québec, ANQ, 1980, 229 p.

De Bonnault, Claude, "Le Canada militaire, état provisoire des officiers de milice de 1641 à 1760", dans RAPQ, vol. XXX-XXXI, p. 263 à 527.

Faribault-Beauregard, Marthe, La population des forts français en Amérique du Nord, Editions Bergeron, 1983.

Godbout, Archange, "Nos ancêtres au XVII^e siècle", dans RAPQ, vol. XXXI à XL et XLIII.

Jetté, René, avec la collaboration du PRDH, Dictionnaire généalogique des familles du Québec, Montréal, PUM, 1983, 1176 p.

Nie, Norman H. et al., Statistical Package for the Social Sciences, New York, McGraw and Hill, 1975. 675 p.

Provost, Honorius, Le séminaire de Québec, documents et biographies, Québec, Université Laval, 1964, 542 p.

Roy, Pierre-Georges, La famille des Bergères de Rigauville, Lévis, -----, 1912, 26 p.

-----, Lettres de noblesse, généalogies, érections de comtés et baronnies insinuées par le Conseil Souverain de la Nouvelle-France, Beauceville, L'Eclaireur, 1920, 2 vol.

Tanguay, Cyprien, Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos

Jours, Montréal, E. Sénécal, 1871-1890, 7 vol.

-----, Répertoire général du clergé canadien par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours, Québec, C. Darveau, 1868, 321 p.

Trudel, Marcel, Catalogue des immigrants, 1632-1662, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, 569 p.

Dictionnaire biographique du Canada, vol. I à V, Québec, PUL, 1966, 1969, 1974, 1980, 1983.

IV. Etudes générales:

Bourque, Gilles et Anne Légiaré, Le Québec. La question nationale, Paris, François Maspero, 1979, 232 p.

Brault, Pierre, L'Acadie et son église, Saint-Jean-sur-Richelieu, Mille Roches, 1977, 95 p.

Brunet, Michel, Les Canadiens après la conquête, 1759-1775. De la révolution canadienne à la révolution américaine, Montréal, Fides, 1969, 315 p.

Charbonneau, Hubert et al., La population du Québec: études rétrospectives, Trois-Rivières, Boréal Express, 1973, 111 p.

Gagnon, Serge, Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920. La Nouvelle-France de Garneau à Groulx, Québec, PUL, 1978, 474 p.

Garneau, François-Xavier, Histoire du Canada vol. III, Québec, John Lovell, 1848-1852.

Groulx, Lionel, Histoire du Canada depuis la découverte Tome #2. Le régime britannique au Canada, Montréal, Fides, 1968, 442 p.

-----, Lendemain de conquête, Montréal, Action française, 1920, 235 p.

Hamelin, Jean, Economie et société en Nouvelle-France, Québec, PUL, 1960, 137 p.

Lanctôt, Gustave, Histoire du Canada. Du traité d'Utrecht au traité de Paris, 1713-1763, Montréal, Beauchemin,

1964, 405 p.

Landry, Yves, "Etude critique du recensement du Canada de 1765" dans RHAF, vol. XXIX, (décembre 1975), p. 323 à 351.

Langlois, Georges, Histoire de la population canadienne-française, Montréal, A. Lévesque, 1934, 309 p.

Lefebvre, Jean-Jacques, "Les officiers de milice de Laprairie", dans Mémoires de la Société Royale du Canada, 4^e série, tome VIII, 1969, p. 174.

Lower, Arthur Reginald Marsden, Canadians in the Making: a Social History of Canada, Toronto, Longmans, Green, 1958, 475 p.

Mandrou, Robert, "Un exemple de définition: le concept de classe", dans Deuxième conférence internationale d'histoire économique (1962), Paris, 1965, p. 829 à 835.

Manning, Helen T., The Revolt of French Canada, 1800-1835: a Chapter in the History of the British Commonwealth, Toronto, MacMillan, 1962, 426 p.

Mathieu, Jacques, "Un négociant de Québec à l'époque de la conquête", dans Rapport des archives du Québec, vol. XLVIII, (1970), p. 27 à 32.

-----, La construction navale royale à Québec, Québec, la Société historique de Québec, 1971, 110 p.

Monière, Denis, Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours, Montréal, Québec-Amérique, 1977, 381 p.

Moogk, Peter N., "Rank in New France: Reconstructing Society From Notarial Documents", dans HS, vol. VIII, no 15, (mai 1975), p. 34 à 53.

Mousnier, Roland, "Problèmes de méthode dans l'étude des structures sociales des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles", dans La plume, la faucille et le marteau, Paris, PUF, 1970, p. 12 à 26.

Ouellet, Fernand, Elements d'histoire sociale du Bas-Canada, Montréal, Hurtubise HMH, 1972, 379 p.

-----, Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850, structures et conjoncture, Montréal, Fides, 1971,

639 p.

-----, "L'accroissement naturel de la population catholique québécoise avant 1850: aperçus historiographiques et quantitatifs", dans L'actualité économique, vol. LIX, no 3, (septembre 1983), p. 401 à 422.

-----, "La formation d'une société dans la vallée du Saint-Laurent: d'une société sans classes à une société de classes", dans CHR, vol. LXII, no 4, (December 1981), p. 407 à 449.

-----, "La 'noblesse canadienne' en 1767: un inventaire", dans HS, vol. I, no 1, (avril 1968), p. 130 à 137.

-----, Le Bas-Canada 1791-1840, changements structuraux et crise, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1976, 541 p.

-----, "Libéré ou exploité! Le paysan québécois d'avant 1850. Allocution présentée à une conférence de l'Université d'Ottawa, mars 1980", dans HS, vol. XII, no 26, (nov. 1980), p. 339 à 366.

-----, "Officiers de milice et structure sociale au Québec (1660-1815)", dans HS, vol. XII, no 23, (mai 1979), p. 37 à 65.

Roy, Christian, Histoire de l'Assomption, L'Assomption, Commission des fêtes du 250^e, 1967, 540 p.

Roy, Jean-Louis, Edouard-Raymond Fabre, libraire et patriote canadien (1799-1854). Contre l'isolement et la sujétion, Montréal, Hurtubise HMH, 1974, 220 p.

Roy, Joseph-Edmond, Histoire de la seigneurie de Lauzon, Lévis, Mercier, 1897-1904, 5 vol.

Roy, Pierre-Georges, Hommes et choses du fort Saint-Frédéric, Montréal, Les Editions des Dix, 1946, 355 p.

Soboul, Albert, La France à la veille de la révolution. I- Economie et société, Paris, SEDES, 1966, 196 p.

Trudel, Marcel, La population du Canada en 1663, Montréal, Fides, 1973, 368 p.

-----, L'esclavage au Canada-français. Histoire et conditions de l'esclavage, Québec, PUL, 1960, 432 p.

-----, L'influence de Voltaire au Canada, Montréal, PUL-Fides, 1945, 2 vol.

-----, Régime militaire dans le gouvernement des Trois-Rivières, 1760-1764, Trois-Rivières, Editions du Bien public, 1952, 235 p.

Wallot, Jean-Pierre, Un Québec qui bougeait, trame socio-politique du Québec au tournant du XIX^e siècle, Montréal, Boréal Express, 1973, 345 p.

Wallot, Jean-Pierre et Gilles Paquet, "Groupes sociaux et pouvoir: le cas canadien au tournant du XIX^e siècle", dans RHAF, vol. XXVII, no 4, (mars 1974), p. 509 à 564.

V. Etudes spécialisées:

Chabot, Richard, Le curé de campagne et la contestation locale au Québec (de 1791 aux troubles de 1837-38), Montréal, Hurtubise HMH, 1975, 242 p.

D'Allaire, Micheline, Histoire sociale d'une communauté en Nouvelle-France: l'Hôpital-Général de Québec 1692-1764, Ottawa, Micheline D'Allaire, 3 vol., 643 feuillets, (thèse de Ph. D.).

Eid, Nadia F., Le clergé et le pouvoir politique au Québec, une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIX^e siècle, Montréal, Hurtubise HMH, 1978, 318 p.

Gagnon, Serge et Louise Lebel-Gagnon, "Le milieu d'origine du clergé québécois 1775-1840; mythes et réalités", dans RHAF, vol. XXXVII, no 3, (décembre 1983), p. 373 à 397.

Galarneau, Claude, Les collèges classiques au Canada français, Montréal, Fides, 1978, 287 p.

Godbout, Archange, "La liste chronologique de l'abbé Noisieux une mystification historique", dans Culture, vol. II, (1941), p. 13 à 28.

Gosselin, Auguste, L'Eglise du Canada depuis Monseigneur de Laval jusqu'à la conquête. Troisième partie. Mgr de Pontbriand, Québec, Laflamme et Proulx, 1914, 606 p.

-----, L'Eglise du Canada après la conquête. Première partie. 1760-1775, Québec, Imprimerie Laflamme, 1916,

432 p.

Hamelin, Louis-Edmond, "Evolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec", dans Recherches socio-graphiques, no 2, (avril-juin 1961), p. 189 à 241.

-----, "Nombre annuel de nouveaux prêtres, Canada-français", dans BRH, vol. LXV, no 2, (1959), p. 35 à 44.

Hurtubise, Pierre, "Origine sociale des vocations canadiennes de la Nouvelle-France", dans SCHEC, Sessions d'étude, vol. XLV, (1978), p. 41 à 56.

Jouve, Ordoric, Les franciscains et le Canada, aux Trois-Rivières, Paris, Procure des missions franciscaines, 1934, 340 p.

Latreille, André, L'Eglise catholique et la révolution française, le pontificat de Pie VI et la crise française (1775-1799) tome I, Paris, Editions du cerf, 1970, 295 p.

Le Bras, Gabriel, sous la direction de, Les ordres religieux, la vie et l'art, tome I, Paris, Flammarion, 1979, 735 p.

Lebrun, François, sous la direction de, Histoire des catholiques en France du XVe siècle à nos jours, Toulouse, Privat, 1980, 530 p.

Efebvre, Jean-Jacques, Albertine Ferland-Angers et Marcel Trudel, "Messire Pierre Mennard (1739-1792) était bien canadien", dans RHAF, vol. VII, no 2, (septembre 1953), p. 293 à 295.

Lemieux, Lucien, L'établissement de la première province ecclésiastique au Canada, 1783-1844, Montréal, Fides, 1968, 559 p.

Maheux, Arthur, "Difficultés religieuses après la cession", dans SCHEC Rapport, vol. XIV, (1946-47), p. 11 à 24.

Morrissey, Francis, The Juridical Status of the Catholic Church in Canada, 1534-1840, Ottawa, F.G. Morrissey, 1972, 250 feuillets, (thèse).

Plante, Hermann, L'Eglise catholique au Canada de 1604 à 1886, Trois-Rivières, Editions du bien public, 1970, 515 p.

Plongeron, Bernard, La vie quotidienne du clergé

français au XVIIIe siècle, Paris, Hachette, 1974, 284 p.

Provost, Honorius, "Le système des cures au Canada français", dans SCHEC Rapport, vol. XV, (1947-48), p. 19 à 35.

Savard, Pierre, Aspects du catholicisme canadien-français au XIXe siècle, Montréal, Fides, 1980, 196 p.

Trudel, Marcel, L'Eglise canadienne sous le régime militaire, 1759-1764, Québec, PUL, 1956 et 1957, 2 vol.

-----, "La servitude de l'Eglise catholique du Canada français sous le régime anglais", dans SCHEC Rapport, vol. XXX, (1963), p. 11 à 33.

-----, "Les élèves pensionnaires des Ursulines de Québec et les bourses d'étude, 1641-1662", dans Mélanges de civilisation canadienne-française offerts au professeur Paul Wyczynski, Ottawa, Les Editions de l'Université d'Ottawa, 1977, p. 275 à 290.

Voisine, Nive, Jean Hamelin et André Beaulieu, Histoire de l'Eglise catholique au Québec, 1608-1970, Montréal, Fides, 1971.

INTRODUCTION

Quiconque s'intéresse à l'évolution du personnel clérical masculin dans la vallée du Saint-Laurent, aux XVII^e et XVIII^e siècles, à son évolution numérique et à sa composition, ne peut qu'être étonné de l'indigence de l'historiographie québécoise en cette matière. Les synthèses d'histoire du Canada et les études de caractère général portant sur l'histoire de l'Eglise sont, il est vrai, assez nombreuses, mais elles ne contiennent qu'un nombre limité d'informations sur la configuration et les effectifs de ce clergé auquel on a attribué le rôle capital de protecteur de la nation canadienne contre les Anglais et les protestants.

François-Xavier Garneau, pour qui le clergé fut la "bouée de sauvetage" de la nation ¹ après 1760, ne mentionne même pas le déclin des effectifs cléricaux au lendemain de la conquête. Ce ne fut qu'à la fin du XIX^e siècle que les historiens de l'Eglise s'intéressèrent à cette question. L'abbé Auguste Gosselin est celui qui a produit la première série de chiffres illustrant la chute des effectifs cléricaux. De 181 en 1758, le nombre des prêtres passa, dit-il, à 138 en 1766 et à 135 en 1784 ². Ces données, une fois mises en rapport avec

¹ Serge Gagnon, Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920, p. 313.

l'accroissement vigoureux de la population, servirent à démontrer la situation critique du clergé paroissial et l'énorme difficulté qu'il éprouva alors de suffire à sa tâche historique. Cette interprétation faisant de la conquête la source des problèmes que connut le clergé à court et à moyen termes, fut reprise par le chanoine Lionel Groulx. Sans aller jusqu'à suggérer que le clergé fut brisé par la défaite de 1760, ce qui aurait enlevé toute justification à la thèse de la survivance, Groulx parle néanmoins d'une "conjuración des forces protestantes" s'acharnant à nuire à la "petite Eglise canadienne"³.

Avec Marcel Trudel toutefois, l'historiographie québécoise commença à s'intéresser de plus près au déclin des effectifs cléricaux. Cet historien, travaillant à partir de sources originales, se limita cependant à une période bien courte, celle du régime militaire. Ses observations confirment ce qu'on avait prétendu jusque là: "Au début de 1759, dit-il, l'Eglise canadienne comptait 196 prêtres séculiers et réguliers; à la fin de 1760 ce nombre était tombé à 163; en 1764 il est réduit à 137"⁴. Plusieurs historiens reprurent à profusion ces statistiques pour illustrer les idées qu'on avait

2 Auguste Gosselin, L'Eglise du Canada après la Conquête, vol. 2, p. 217.

3 Lionel Groulx, Lendemain de Conquête, p. 81.

4 Marcel Trudel, L'Eglise canadienne sous le régime militaire, 1759-1764, vol. 1, p. 335.

émises sur l'influence désastreuse de la conquête ⁵. Cependant, parmi ceux qui se penchèrent sur la question, Louis-Edmond Hamelin fut celui qui, en 1961, proposa la première prise de vue statistique élaborée du recrutement sacerdotal dès débuts de la colonie à nos jours. Comme son article insiste sur l'accroissement dramatique du nombre de fidèles par prêtre, de la conquête à 1830, Hamelin en conclut qu'à cette époque le nombre des prêtres était nettement insuffisant ⁶.

Plus récemment, Jean-Pierre Wallot, historien néo-nationaliste, situe l'apparition de la crise du recrutement clérical longtemps après 1760; "la disette de prêtres, dit-il, atteint un seuil critique au début du dix-neuvième siècle ⁷." Il n'en demeure pas moins convaincu que ces problèmes découlaient des événements traumatisants de 1760. Selon lui, le clergé, seul groupe social dominant à ne pas connaître en 1760 l'exode massif de ses effectifs, aurait rempli un rôle irremplaçable d'élite de la société canadienne:

5 Ces auteurs sont: Michel Brunet, Les Canadiens après la conquête, Lucien Lemieux, L'établissement de la première province ecclésiastique du Canada, 1783-1844, Louis-Edmond Hamelin, "Evolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec" et Nive voisine, Histoire de l'Eglise catholique au Québec.

6 Louis-Edmond Hamelin, op. cit., p. 225-226.

7 Jean-Pierre Wallot, Un Québec qui bougeait, p. 191. Les pages 192 à 193 sont consacrées à un tableau dénombrant le clergé en service dans les colonies britanniques d'Amérique du Nord de 1791 à 1812.

L'Eglise semble émerger des événements de 1760 moins désorganisée⁸ que la société laïque canadienne. Malgré un appauvrissement certain elle n'écope pas d'une substitution de leadership si manifeste aux niveaux politique et économique. Elle supplée même à la carence de cadres et de chefs laïques en quelques domaines [...]. Entre temps, l'Eglise a subsisté sous le regard ombrageux du gouvernement. Celui-ci l'épie, la talonne, la tolère tout au plus⁸.

Pour d'autres historiens, tels Fernand Ouellet, la conquête ne changea pas l'essentiel des rapports sociaux. L'Eglise n'aurait donc connu que des déboires passagers, résultant du changement de métropole. Les autorités britanniques auraient entretenu avec elle des rapports semblables à ceux qui avaient été la règle sous le régime français.

Les premières années du régime britannique, laissent planer bien des incertitudes sur l'avenir de l'Eglise catholique [...]. Mais très vite se reconstituent, sans définitions formelles, des liens et un système très semblables ~~à ceux~~ qui existaient en Nouvelle-France⁹.

Dans un autre ordre d'idées on constate que les historiens ne poussèrent pas non plus leur analyse au point de s'intéresser vraiment aux origines géographiques et sociales des clercs, de sorte qu'il n'est pas possible de formuler, à partir de leurs écrits à cet égard, des remises en question cohérentes. C'est pourquoi le mythe de l'origine rurale et

8 Ibid., p. 185.

9 Fernand Ouellet, Le Bas-Canada, 1791-1840, p. 29.

paysanne des prêtres québécois du XVIII^e siècle devait survivre jusqu'au travail récent de Serge Gagnon et de Louise Lebel-Gagnon ¹⁰. Ils attribuent la paternité de ce mythe à Joseph-Edmond Roy, un historien du début de ce siècle. En effet cet auteur décrivait ainsi, en 1904, les rapports entre clergé et population:

Ces curés d'autrefois [...] aident d'autant plus les habitants à supporter leur sort, qu'il y a entre eux communauté d'origine et de pensée. Alors, comme aujourd'hui, les prêtres de la campagne sortaient en effet pour la plus grande partie du peuple et se recrutaient parmi les laboureurs ¹¹.

Le mythe en question serait né d'une mauvaise interprétation du mot "alors" qui signifiait en réalité, dans le contexte de cette citation, le début du XIX^e siècle et non la période précédente. Le chanoine Groulx, qui parlait de "clergé plébéen" ¹², ne fut pas étranger à la diffusion d'un mythe qui servait la gloriole cléricale.

Dans un autre domaine, la répartition rurale-urbaine des prêtres d'origine coloniale a fait parfois l'objet de généralisations imprudentes (souvent utiles à l'image du

10 Serge Gagnon et Louise Lebel-Gagnon, "Le milieu d'origine du clergé québécois, 1775-1840; mythes et réalités", p. 395.

11 Joseph-Edmond Roy, Histoire de la Seigneurie de Lauzon.

12 Lionel Groulx, Naissance d'une race, p. 125, cité par Serge Gagnon dans Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920, p. 393.

clergé). Louis-Edmond Hamelin, par exemple, affirme catégoriquement, dans son texte sur la croissance numérique du clergé, que le prêtre a beaucoup plus été "l'homme de la plaine rurale [...] que celui des villes ¹³." Il n'y a, en somme, que l'article de Gagnon et Lebel-Gagnon qui examine la question en détail pour une période donnée ¹⁴.

A la suite de ce survol qui ne se prétend pas exhaustif, nous sommes en mesure d'affirmer que ces questions du déclin des effectifs cléricaux durant la seconde moitié du XVIII^e siècle et des origines géographiques et sociales des ordinands coloniaux nécessitent un examen plus circonstancié. L'absence générale de données précises concernant ces questions nous a amené à tenter de mieux cerner, quantitativement, les différents aspects de cette évolution.

Pour arriver à ce résultat nous avons cependant privilégié les sources imprimées. Ainsi, à l'aide des ouvrages de Tanguay et Allaire ¹⁵, nous avons constitué une liste des prêtres ayant exercé leurs fonctions au Québec entre le 1^{er} janvier 1756 et le 31 décembre 1810 tout en gardant en vue ceux qui ont cessé leurs activités avant cette période. Nous avons

13 Louis-Edmond Hamelin, art. cit., p. 234.

14 Serge Gagnon et Louise Lebel-Gagnon, art. cit., p.373.

15 Cyprien Tanguay, Répertoire général du clergé canadien, et Jean-Baptiste Allaire, Dictionnaire biographique du clergé canadien-français.

également cherché chez ces auteurs les dates de naissance, de décès, d'ordination, de début et de fin de chaque affectation sacerdotale, les noms et prénoms des parents ainsi que la profession du père de chacun des prêtres ¹⁶. Nous avons complété nos fiches à l'aide de biographies et d'articles parus dans des revues historiques et généalogiques. Les occupations des parents des prêtres ont été recueillies surtout à l'aide des divers recensements, des ouvrages généalogiques, des inventaires de pièces d'archives ainsi que des archives de l'Archevêché de Québec ¹⁷. Nous avons confronté nos données avec celles dégagées des volumes I à V du Dictionnaire Biographique du Canada. Nous avons, dans la plupart des cas, accordé le dernier mot à la recherche la plus récente. Enfin nous avons codé les données accumulées et les avons confiées à l'ordinateur dans le but d'effectuer rapidement les calculs et d'opérer des recoupements de données.

Comme il nous paraissait plus à propos de n'étudier que les prêtres en service à l'intérieur des frontières du Québec, où vivait la majorité de la population catholique, nous avons exclu de nos calculs les prêtres résidant temporairement à l'extérieur du Québec (uniquement pour la durée de leur

16 Cette liste est reproduite en grande partie dans l'appendice figurant à la fin de cette thèse.

17 Voir dans la bibliographie la liste complète des sources et publications consultées.

absence) à moins qu'ils n'aient conservé au Québec un poste ou des tâches officiels. Quoique valables pour une époque donnée, les limites géographiques de notre étude nous permettent d'éviter le problème des frontières mouvantes de la Province et du diocèse de Québec et assurent un lien tangible avec le présent.

L'utilisation de la méthode quantitative nous a permis de voir la situation sous un nouvel éclairage. L'image qui en résulte n'est plus celle dessinée par les auteurs que nous avons brièvement résumés. Grâce aux séries que nous avons constituées, nous avons pu dégager la portée exacte des mutations qui s'amorcent à la veille de 1760 et celles qui prennent forme par la suite.

Notre analyse portera essentiellement sur les trois points que nous avons dégagés de l'historiographie: l'origine ethnique et le statut de l'ensemble des prêtres, qu'il s'agisse de réguliers ou de séculiers; le lieu de naissance des prêtres d'origine coloniale enfin l'origine sociale de ces derniers.

CHAPITRE I

EVOLUTION NUMERIQUE DES EFFECTIFS DU CLERGE MASCULIN

Impressionnés par les déclarations des contemporains concernant l'importante baisse des effectifs cléricaux dans la colonie durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, les historiens nationalistes et cléricaux en particulier ont conclu à l'existence d'une grave pénurie de prêtres, idée qu'ils ont ensuite largement contribué à perpétuer et à diffuser. Cette interprétation, appuyée qu'elle était sur la conviction que le clergé constituait un groupe homogène, a empêché de reconnaître les caractéristiques et la portée particulières de ce déclin aussi bien dans l'immédiat qu'à long terme. Le silence général des historiens sur les distinctions entre le clergé d'origine métropolitaine et le clergé d'origine coloniale fait paraître beaucoup plus grave qu'elle ne le fut cette diminution des effectifs cléricaux. D'ailleurs, les termes de "pénurie" et de "disette" de prêtres, tels qu'employés par la plupart des historiens, supposent que plus le nombre de prêtres est élevé et continue de s'accroître, dans une société donnée, plus la situation est saine. Mais on ignore toujours quel est le rapport idéal prêtres-fidèles nécessaire à la satisfaction des besoins de la société dans tel ou tel contexte ou même quel est le nombre suffisant de pasteurs pour assurer au clergé sa domination sociale ¹.

A défaut de critères objectifs à cet égard, il est préférable de s'en tenir à une analyse des caractéristiques principales de l'évolution des effectifs cléricaux que d'en supposer les effets sur la société. Nous sommes donc parti de l'hypothèse que le clergé ne constituait pas un bloc monolithique et que ses composantes étaient soumises à des contraintes spécifiques. Dans cette optique, il faut dire que les distinctions faites par Jean-Pierre Wallot à propos des prêtres adonnés à l'enseignement et ceux adonnés au ministère paroissial² nous ont paru pertinentes. Nous constatons toutefois que fort peu d'études poussent très loin dans cette direction. Nous avons donc procédé à divers regroupements des clercs de façon à donner un aperçu plus nuancé des changements durables qui affectent la croissance de cette catégorie sociale dominante pendant le XVIII^e siècle.

En procédant de cette manière, nous voulons, dans la première partie de ce chapitre, suivre autant que possible

1 Plusieurs historiens ont évoqué l'importante influence de la conquête sur l'augmentation du rapport fidèles-prêtres. Cette augmentation est indéniable mais il semble que la croissance des effectifs cléricaux n'a jamais suivi celle de la population catholique de la colonie. A cet égard les statistiques de Louis-Edmond Hamelin sont éloquentes, bien que lui-même ne les considère pas significatives: de 1660 à 1760 environ, le nombre de fidèles par prêtre a triplé, et cette distance se creuse davantage jusqu'à la première moitié du XIX^e siècle. ("Evolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec", p. 202)

2 Jean-Pierre Wallot, Un Québec qui bougeait, p. 192 à 195.

l'évolution des effectifs du clergé d'origine métropolitaine, et des communautés masculines régulières et séculières, deux groupes dont le déclin fut particulièrement marqué après 1760. Notre analyse à ce sujet fera aussi voir que le recul de ces deux sous-groupes n'était pas seulement le résultat de la défaite de 1760 mais qu'il datait du début du siècle, et que la "canadianisation" du clergé, sorte de réaction patriotique à la conquête, selon plusieurs historiens, avait en fait des racines beaucoup plus lointaines qu'on ne l'a suggéré jusqu'ici.

Dans la seconde partie de ce chapitre, nous comptons analyser l'évolution numérique du clergé d'origine coloniale et celle du clergé séculier. On constate parmi eux, au lendemain de la conquête, un certain déclin; mais l'origine de cette baisse était, comme dans le cas du clergé d'origine métropolitaine et des communautés, antérieure à cet événement. Cette chute ne dura d'ailleurs qu'un moment et la croissance des effectifs d'origine canadienne ne tarda pas à assurer aux prêtres de naissance coloniale un nombre prépondérant dans le clergé. Ce sont les différentes étapes de cette mutation, ou "canadianisation", qui feront l'objet de cette investigation. Nous nous en tiendrons, autant que possible, à la période qui va de 1756 à 1810 mais nous n'hésiterons pas à faire appel à des analyses de longue durée pour mieux saisir l'origine et la portée des mutations étudiées. Une fois ces phénomènes démarqués, il sera possible de tirer des conclusions sur l'évolution

générale des effectifs cléricaux.

I. LE DECLIN DES COMMUNAUTES MASCULINES ET DU CLERGE
D'ORIGINE METROPOLITAINE: ³

Si certaines hypothèses encore très répandues suggèrent avec raison que le nombre des prêtres en service dans la colonie connut un important déclin dans la seconde moitié du XVIII^e siècle ⁴, les historiens qui les formulèrent oublièrent cependant de préciser quels éléments du clergé furent le plus sérieusement touchés par ce déclin. Notre recherche à cet égard montre qu'il ne restait, en 1776, que 124 prêtres alors qu'on en pouvait dénombrer 203 vingt ans plus tôt. Ce déclin net de 38,9% des effectifs initiaux n'est certes pas négligeable mais, comme il est en marche depuis 1756 au moins, il se

3 Nous entendons par "prêtres des communautés masculines" les prêtres séculiers agrégés au séminaire de Québec, les sulpiciens de Montréal, trois spiritains dont deux ne furent présents que pendant un bref moment, les jésuites et les récollets. Malgré les biographies contenues dans l'ouvrage d'Honorius Provost, Le séminaire de Québec, documents et biographies, et dans le DBC, la durée exacte de l'agrégation au séminaire de Québec de certains prêtres, aussi bien originaires de la métropole que de la colonie, fut difficile à établir. C'est pourquoi, pour connaître l'identité de ceux qui oeuvrèrent dans cette communauté, nous avons inclus tous les prêtres qui y auraient été affiliés pour un certain temps sans égard à la durée de cette affiliation.

4 Marcel Trudel parlait d'un total de 196 prêtres en 1759 en Acadie, en Nouvelle-France et dans la haute vallée du Mississippi; il n'en restait plus, affirme-t-il, que 139 en 1764, soit une perte de 30 1% des effectifs initiaux. (L'Eglise canadienne sous le régime militaire, vol. 1 p. 335).

rattache sans aucun doute à des situations apparues avant le régime anglais. Pour en apprécier la signification, il importe de qualifier ce déclin en fonction de deux critères principaux: l'appartenance ou non des émigrés et des décédés à une communauté, et leur origine par pays. Suivant cette approche on peut décomposer la perte de ces 79 prêtres de deux manières: 58 membres rattachés à des communautés et 21 prêtres séculiers ou encore 63 prêtres d'origine métropolitaine et 16 prêtres d'origine coloniale. Le changement est d'autant plus évident que tous les groupes dont nous venons de parler se trouvaient à peu près en nombre égal en 1756; on trouvait alors 104 prêtres au sein des communautés et 99 prêtres dans le clergé séculier ou encore 100 prêtres d'origine métropolitaine et 103 prêtres d'origine coloniale. En plus d'encaisser le plus de pertes dans leurs effectifs, les communautés et le clergé d'origine métropolitaine poursuivirent, après 1756, une évolution numérique assez parallèle pour justifier une comparaison symétrique.

Pour celui qui envisage l'évolution des effectifs des communautés et du clergé d'origine métropolitaine (à qui nous ajoutons un troisième groupe, à titre comparatif, formés des seuls réguliers: les jésuites et les récollets) dans un cadre chronologique uniquement articulé autour de la conquête, il est évident, comme le démontre le tableau 1.1, que la chute du nombre de ces prêtres a une allure spectaculaire, pour ne pas dire dramatique, tout dépend du point de vue que l'on adopte.

TABLEAU 1.1

LES EFFECTIFS DU CLERGE D'ORIGINE METROPOLITAINE,
DES COMMUNAUTES ET DU CLERGE REGULIER (1756-1810)

année	a	b	c	année	a	b	c	année	a	b	c	année	a	b	c
1756	100	104	55	1771	46	57	29	1786	19	25	11	1801	40	31	2
1757	93	98	53	1772	46	54	27	1787	19	26	10	1802	38	30	2
1758	87	93	51	1773	46	54	27	1788	18	30	10	1803	34	32	2
1759	83	87	43	1774	45	52	25	1789	18	29	9	1804	34	28	2
1760	76	81	43	1775	40	51	25	1790	17	30	9	1805	33	26	1
1761	64	69	36	1776	37	46	21	1791	15	28	9	1806	34	28	1
1762	59	64	33	1777	37	44	18	1792	13	27	7	1807	31	26	1
1763	60	64	33	1778	34	41	18	1793	12	28	7	1808	32	27	1
1764	57	63	33	1779	34	39	17	1794	30	36	7	1809	31	27	1
1765	56	64	33	1780	28	34	15	1795	32	35	6	1810	30	26	1
1766	57	65	34	1781	26	33	14	1796	38	36	6				
1767	56	67	34	1782	24	31	14	1797	38	36	6				
1768	56	66	33	1783	20	27	12	1798	41	38	6				
1769	52	62	32	1784	20	26	11	1799	40	36	6				
1770	49	60	32	1785	18	25	11	1800	40	36	5				

a- effectifs du clergé d'origine métropolitaine : séculiers et communautés
 b- effectifs des communautés séculières et régulières : métropolitains et canadiens
 c- effectifs des réguliers, jésuites et récollets: métropolitains et canadiens

Source: J.-B. Allaire, Dictionnaire biographique du clergé canadien-français.

En effet, la situation est la suivante: 76 prêtres d'origine métropolitaine en 1760 mais seulement 30 en 1810 pour un déclin de 60,5% en ce demi-siècle; 81 prêtres dans l'ensemble des communautés en 1760 mais seulement 26 en 1810 pour une baisse de 67,9%. Quant aux jésuites et aux récollets, les seuls véritables ordres religieux de la colonie, ils comptaient ensemble 42 prêtres en 1760; en 1810, il ne restait plus qu'un récollet, soit une chute de 97,7%.

Notons que cette évolution ne se poursuivit pas d'une façon égale pendant toute la période. Le fort déclin des dernières années du régime français s'arrêta net en 1762. De cette date, jusqu'en 1768, les effectifs des communautés en général, et même ceux des ordres, en particulier, se stabilisèrent tandis que le clergé d'origine métropolitaine ne perdit dans l'ensemble que trois membres. Cet arrêt n'indique en aucune manière que la situation était redevenue celle du régime français; il s'agissait plutôt d'un répit consécutif à une forte poussée de mortalité parmi les clercs.

Après 1768, et ce jusqu'en 1792, la chute des effectifs de ces groupes reprit de plus belle; les prêtres se faisaient vieux et décédaient beaucoup plus rapidement qu'ils n'étaient remplacés. Entre ces dates donc, le clergé d'origine métropolitaine perdit 76,8% de ses effectifs (43 sur 56), les communautés 59,1% des leurs (39 sur 66) et les ordres religieux 78,8% (26 sur 33).

Le destin de ces divers sous-groupes fluctua considérablement à l'époque de la Révolution française. Entre 1792 et 1798 le nombre des prêtres d'origine métropolitaine monta de 13 à 41, soit une augmentation de 215,4%, tandis que les effectifs des communautés de prêtres s'élevaient de 27 à 38, soit seulement 40,7% de plus. Ces derniers apports, à l'exception d'un seul spiritain, allèrent tous aux sulpiciens de Montréal. Quant aux réguliers, ils ne cessèrent de perdre du terrain.

Enfin, pendant la première décennie du XIX^e siècle, le déclin redevint général et assez substantiel; de 1798 à 1810 le clergé d'origine métropolitaine tomba alors de 41 à 30 membres (soit une baisse de 27,8%) et les communautés de 31 à 22 (29,0% de moins). Le clergé régulier proprement dit était en 1805 réduit à un récollet d'origine canadienne.

Détachée des événements antérieurs à 1760, une telle évolution semble accréditer l'idée que la conquête fut la principale responsable des difficultés du clergé. Il faut se garder d'une telle conclusion puisque, répétons-le, en 1760 ce processus était déjà bien engagé. De 1756 à 1760, la chute des effectifs est comparable, voire supérieure, à celle qui se produisit pendant les cinq années suivantes: pour les trois groupes de clercs que nous avons identifiés, le déclin se situe entre 20% et 24% des effectifs. Afin de mieux saisir l'origine de ces phénomènes, il convient d'examiner de près, et sur une longue période, les mouvements migratoires des clercs. Le tableau 1.2 fournit les éléments essentiels à cette discussion. Les données sont compilées pour chaque décennie. Toutefois, puisqu'il existe à moyen terme des écarts qui compliquent la lecture du mouvement, nous avons ajouté, à chaque sixième ligne, les résultats pour le demi-siècle qui précède.

TABLEAU 1.2

IMMIGRATION, EMIGRATION DE PRETRES METROPOLITAINS
ET RECRUTÈMENT DES COMMUNAUTES (1611-1810)

Décennie	a	b	c	d	e	f	g	h	i
1611-1620	6	0	6	6	100,0	6	100,0	0,0	16,7
1621-1630	11	12	-1	11	100,0	11	100,0	109,1	27,3
1631-1640	18	3	15	16	88,9	18	100,0	16,7	33,3
1641-1650	23	16	7	20	87,0	20	100,0	69,6	30,4
<u>1651-1660</u>	<u>15</u>	<u>11</u>	<u>4</u>	<u>10</u>	<u>66,7</u>	<u>10</u>	<u>100,0</u>	<u>73,3</u>	<u>40,0</u>
1611-1660	73	42	31	63	86,3	63	100,0	57,5	31,5
1661-1670	44	10	34	43	97,7	44	97,7	22,7	47,7
1671-1680	48	27	21	41	85,4	51	80,4	56,3	35,4
1681-1690	55	25	30	45	81,8	50	90,0	45,5	47,3
1691-1700	70	48	22	56	80,0	62	90,3	68,6	37,1
<u>1701-1710</u>	<u>36</u>	<u>21</u>	<u>15</u>	<u>33</u>	<u>91,7</u>	<u>37</u>	<u>89,2</u>	<u>58,3</u>	<u>55,6</u>
1661-1710	253	131	122	218	86,2	244	89,3	51,8	43,5
1711-1720	44	15	299	35	79,5	46	76,1	34,1	75,0
1721-1730	55	18	37	45	81,8	57	78,9	32,7	63,6
1731-1740	45	20	25	33	73,3	34	97,1	44,4	62,2
1741-1750	43	17	26	28	65,1	41	68,3	39,5	65,1
<u>1751-1760</u>	<u>43</u>	<u>22</u>	<u>21</u>	<u>33</u>	<u>76,2</u>	<u>39</u>	<u>84,6</u>	<u>51,2</u>	<u>72,1</u>
1711-1760	230	92	138	174	75,7	217	80,2	40,0	67,4
1761-1770	1	7	-6	0	0,0	4	0,0	700,0	100,0
1771-1780	3	2	1	2	66,7	8	25,0	66,7	33,3
1781-1790	4	2	2	2	50,0	11	18,2	50,0	50,0
1791-1800	39	3	36	20	51,3	25	80,0	7,7	84,6
<u>1801-1810</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>-1</u>	<u>1</u>	<u>25,0</u>	<u>6</u>	<u>16,7</u>	<u>125,0</u>	<u>50,0</u>
1761-1810	51	19	32	25	49,0	54	46,3	37,3	74,5

- a- recrues d'origine métropolitaine : séculiers et communautés
- b- émigration de métropolitains : séculiers et communautés
- c- solde migratoire : colonne "a" - colonne "b"
- d- recrues d'origine métropolitaine : nombre dans une communauté
- e- recrues d'origine métropolitaine : pourcentage dans une communauté
- f- recrues appartenant à une communauté: métropolitains et canadiens
- g- recrues appartenant à une communauté: pourcentage d'origine métropolitaine
- h- pourcentage d'émigration par rapport à l'immigration
- i- pourcentage des immigrants qui ne retournent pas dans la métropole

Source: J.-B. Allaire, Dictionnaire biographique du clergé canadien-français.

L'évolution presque parallèle des effectifs des communautés et du clergé d'origine métropolitaine (illustrée par le tableau 1.1) avait commencé, en fait, dès le premier demi-siècle de la colonisation française alors qu'entrèrent sur la scène religieuse de la vallée du Saint-Laurent, les quatre principales communautés masculines qu'abrita la colonie avant le XIX^e siècle. En plus des membres de ces quatre communautés, nous avons ajouté quelques spiritains bien qu'ils ne semblent pas avoir possédé de couvent et que leur oeuvre ne déborda que sporadiquement les limites de l'Acadie. Les deux plus prestigieuses, les jésuites et les sulpiciens, dont l'oeuvre s'étendait de l'enseignement à l'évangélisation des Amérindiens en passant par le ministère paroissial à l'intérieur de leurs importantes seigneuries, relevaient directement de leur maison-mère sise dans la métropole. Elles recevaient d'Europe tout leur personnel dûment formé dans leurs propres institutions ⁵. La troisième communauté, celle des récollets, quoique entièrement animée par des prêtres d'origine européenne à ses débuts,

5 Deux Canadiens qui avaient joint les rangs des jésuites en France sont exclus de cette étude puisqu'ils servirent hors de la vallée du Saint-Laurent. Il s'agit de Michel Baudouin (DBC, vol. III, p. 36) et de François Regard-Duplessis. Un troisième Canadien était également devenu jésuite en France, mais il revint dans la colonie après avoir été sécularisé avec tout l'ordre en 1764; il s'agit de Nicolas Martel. Deux autres Canadiens, ordonnés entre 1756 et 1810, ont été omis de cette étude puisqu'ils ont oeuvré hors des frontières du Québec aussitôt après leur ordination: Pierre Gibault et Zacharie Dufresne.

jouissait probablement d'un prestige moindre à cause de sa pauvreté relative ⁶. C'est pourquoi les récollets ne devaient pas hésiter à recruter assez tôt plusieurs de leurs membres dans la société coloniale. Quant à la quatrième communauté, le séminaire de Québec, qui relevait du Séminaire des Missions Etrangères de Paris, son rôle était de former les futurs prêtres de la colonie. C'est pourquoi elle avait dû, sous le régime français, recruter quelques prêtres localement afin de garder un lien tangible entre la population coloniale et les étudiants issus du séminaire. Notons aussi que, pendant les premières années de son fonctionnement, la plupart des prêtres de paroisse y furent agrégés.

En gros, avant l'arrivée de Mgr de Laval, l'essentiel du personnel ecclésiastique qui séjourna dans la vallée du Saint-Laurent avait appartenu à des communautés surtout régulières (colonne "d" et "e"). Sans compter les prêtres qui oeuvrèrent seulement en Acadie ou auprès des Amérindiens, environ 73 prêtres d'origine métropolitaine séjournèrent quelque temps dans la vallée du Saint-Laurent avant 1661; 63 d'entre eux, ou 86,3%, avaient appartenu à une communauté, proportion qui se maintint durant la seconde moitié du siècle. Quand, en 1659, Mgr de Laval mit le pied dans son futur

6 C'était après tout un ordre mendiant; de toutes les communautés masculines établies dans la colonie elle était la moins bien dotée en propriétés foncières.

diocèse, les besoins religieux y étaient assurés par une poignée de jésuites, quelques aumôniers et quelques sulpiciens déjà arrivés à Montréal depuis plus d'un an. L'ordre des récollets avait disparu de la colonie après la capture de Québec par les Kirke en 1629; il n'y revint qu'en 1670.

La création du vicariat apostolique de la Nouvelle-France en 1658 et les progrès rapides du peuplement, à compter de la prise en charge directe de la colonie par l'autorité royale, exigèrent rapidement les services d'un clergé paroissial plus nombreux et mieux encadré. Ce clergé serait formé dans des institutions locales, comme le voulait désormais la pratique dans les pays catholiques qui se conformaient graduellement, mais avec un certain retard, aux recommandations du Concile de Trente. Malgré un fort taux de croissance naturelle, la population coloniale demeurait, dans les dernières années du XVII^e siècle, relativement peu considérable. Avant que le séminaire de Québec, fondé en 1663, ne fût en mesure de produire un nombre suffisant de prêtres pour les besoins locaux, le clergé séculier de la colonie dut nécessairement continuer à compter sur l'immigration de prêtres d'origine métropolitaine, notamment de prêtres des Missions Etrangères, pour remplir les fonctions du culte. Cette immigration s'accéléra durant la seconde moitié du XVII^e siècle (colonne "a"); elle culmina entre 1691 et 1700 alors qu'on vit entrer 70 nouveaux prêtres français dans la vallée du Saint-Laurent ⁷.

Au début du XVIII^e siècle, l'époque missionnaire étant terminée, la colonie pouvait faire de moins en moins appel à des prêtres réguliers. Ainsi, pendant tout le XVIII^e siècle, la proportion du nombre de prêtres d'origine métropolitaine appartenant à une communauté décrût assez rapidement (colonne "e"): elle tomba à 75,7% entre 1711 et 1760 pour enfin s'abaisser à 49,0% entre 1761 et 1810. Cette évolution se trouve renforcée par le fait que la proportion des réguliers au sein des diverses communautés avait sensiblement diminué depuis le début du régime français. Entre 1611 et 1660, 90,5% des recrues des communautés étaient des jésuites ou des récollets (57 sur 63); durant le demi-siècle suivant, ceux-ci ne comptaient plus que pour 68,4% (167 sur 244). Entre 1711 et 1760, avec 131 prêtres sur 217, les réguliers représentaient seulement 60,4%

7. Nous avons retenu, comme date d'immigration, la date d'entrée initiale dans la colonie d'un prêtre, ou d'un futur prêtre, de naissance autre que canadienne. Lorsque cette date n'était pas connue avec certitude, nous nous sommes contenté de celle de l'ordination, si celle-ci avait lieu dans la colonie, ou, à défaut de celle-ci, de la date d'entrée en fonction au premier poste connu. Comme date d'émigration nous avons retenu la date du départ définitif d'un prêtre vers l'Europe ou vers une mission située hors des frontières du Québec. (Nous avons inclus chez les émigrants quelques cas de changement d'allégeance religieuse; Roubaud, Veyssière et Houdin). Nous devons préciser que les données concernant les prêtres décédés ou émigrés avant 1756 ont fait l'objet de moins de vérifications puisqu'ils ne faisaient pas partie de notre échantillon principal. Notre source principale, le Dictionnaire biographique du clergé canadien-français de l'abbé Allaire, contenait plusieurs erreurs dont un grand nombre ont pu être corrigées grâce à des renseignements plus récents, mais certaines ont pu nous échapper.

des nouveaux membres des communautés; après 1760 les communautés n'accueillirent qu'un seul régulier, un récollet, sur 54 nouveaux membres (1,9%). Nous reviendrons un peu plus loin sur cette question de la disparition rapide des réguliers après 1760.

Comme le clergé séculier commençait à compter davantage sur la production du séminaire de Québec pour accroître ses effectifs, le nombre total de nouveaux prêtres d'origine française recula quelque peu à partir du début du XVIII^e siècle (colonne "a"). Il demeura tout de même substantiel jusqu'à la toute fin du régime français. Par rapport à la dernière décennie du XVII^e siècle, qui vit entrer 70 nouveaux prêtres dans la colonie, le début du XVIII^e siècle vit se dessiner une coupure entre le clergé paroissial de la colonie et sa source métropolitaine de recrutement. A cet égard, il est fort probable que l'absence prolongée de l'évêque retenu en Europe pour diverses raisons, fut alors déterminante. Car, en de telles circonstances, Mgr de Saint-Vallier ne pouvait ni veiller de près à l'accroissement de son clergé ni, à plus forte raison, procéder à des ordinations. Trop âgé, Mgr de Laval, bien que retiré à Québec, ne put suppléer qu'à quelques reprises. Ainsi l'immigration avait plafonné bien avant 1760 comme le prouvent les chiffres des colonnes "a", "d" et "f" du tableau 1 2.

Même si le nombre de nouveaux membres des communautés masculines restait quand même relativement élevé entre 1751 et

1760, soit un total de 39, il faut préciser qu'il était beaucoup plus bas qu'il ne l'avait été pendant la décennie 1691-1700. Ajoutons que, pendant tout ce temps, la proportion de Canadiens parmi eux n'avait cessé de croître depuis le XVII^e siècle (colonne "g"), surtout grâce à l'admission de candidats d'origine coloniale chez les récollets. Ainsi, entre 1711 et 1760, 40 Canadiens avaient été ordonnés sous l'habit des récollets, ce qui représente environ 18,4% de tous les nouveaux réguliers de cette époque.

Amorcé sous le régime français, le déclin du courant migratoire se précipite au lendemain de 1760 (colonne "a"), à un point tel que presque toute l'immigration de clercs français, qu'il s'agisse de séculiers ou de prêtres se destinant aux communautés, en fut interrompue: le clergé régulier proprement dit ne reçut aucune recrue française entre 1760 et 1810. La décision des autorités britanniques d'interdire le recrutement de réguliers et toute immigration de clercs en provenance de l'ancienne métropole accéléra un processus déjà bien enraciné. C'est à ce niveau, d'ailleurs, que sur le plan de l'émigration, que se produisirent les situations les plus contraignantes ⁸.

8 Nous croyons que notre calcul de l'émigration représente en fait un chiffre minimum. Ceci se reflète bien sûr sur le bilan migratoire qui paraît donc plus positif qu'il ne l'aurait été en réalité. Si nous avons pu conjecturer une date plausible d'immigration pour tous les prêtres d'origine métropolitaine,

Comme nous le suggérons plus tôt, la baisse de l'immigration signifiait que la colonie pouvait davantage compter sur ses propres ressources, sauf bien sûr pour les postes clé de la hiérarchie. De même, la diminution de l'émigration, quoique liée aux effets de l'immigration, nous semble le reflet de l'enracinement progressif de l'Eglise dans la colonie. Plus le service paroissial dans la vallée du Saint-Laurent était assuré par des prêtres canadiens, moins il était nécessaire d'importer des prêtres de la métropole pour assumer ces tâches. Par conséquent, libérés de ces fonctions moins prestigieuses, les immigrants, qui se faisaient moins nombreux, étaient plus souvent pourvus d'un bon poste et pouvaient poursuivre une carrière honorable dans la colonie, même si plusieurs conservaient l'espoir d'accéder un jour à des fonctions plus importantes dans la métropole. On remarque d'ailleurs la progression ininterrompue de la proportion des immigrants qui ne retournent pas dans leur pays d'origine (colonne "1"). Seuls 23 des 73 immigrants arrivés entre 1611 et 1660 (31,5%) décédèrent dans la vallée du Saint-Laurent; cette proportion s'éleva

qui ont exercé quelque fonction dans la vallée du Saint-Laurent, nous n'avons pu faire de même pour tous ceux qui ont pu émigrer. Par exemple, nos sources ne nous ont pas permis de découvrir la trace du lieu de décès d'une quarantaine de prêtres disparus, surtout entre 1730 et 1750. Les chances sont bonnes qu'un certain nombre d'entre eux aient effectivement quitté la colonie mais dans l'absence de renseignements plus formels, nous avons préféré exclure ces gens de nos statistiques sur l'émigration.

jusqu'à 74,5% (38 sur 51) entre 1761 et 1810.

Dans le même ordre d'idées, on observe que le pourcentage de prêtres d'origine métropolitaine quittant définitivement la vallée du Saint-Laurent diminua progressivement au fur et à mesure que s'accrût la population locale et que s'organisa le service paroissial (colonne "h"). Il augmenta quelque peu à la toute fin du régime français; mais cette légère recrudescence de l'émigration, amenée par la guerre de Sept Ans, n'a pas lieu d'étonner. Marcel Trudel, parlant du clergé dans l'ensemble de la colonie au nord de la Louisiane, n'exagère peut-être pas lorsqu'il écrit que les "capitulations [amenèrent] plusieurs prêtres à passer en France ⁹." La crainte d'être soumis à un ennemi contre lequel ils avaient prêché depuis si longtemps, incita, cela ne fait pas de doute, un nombre assez significatif de prêtres en service dans la vallée du Saint-Laurent à repasser en France ¹⁰. Mais il faut dire aussi qu'il appartenait à l'évêque ou au supérieur de la communauté en question d'accorder ou non la permission à un individu de retourner en France, sans compter le droit de regard dont

9 M. Trudel, op. cit., p. 89.

10 Bien que les évêques aient pu déplorer le départ de certains prêtres après la conquête, Groulx, au XX^e siècle, insistera sur le qualificatif de déserteur, il n'y a guère que le cas du sulpicien François Picquet sur lequel nous sommes suffisamment renseigné pour conclure à un départ précipité sans permission préalable. (Robert Lahaise, "Picquet, François", dans DBC, vol. IV, p. 688-690).

disposaient les autorités civiles en cette matière. Nous croyons que, tenant compte des nouvelles conditions défavorables au recrutement, les autorités religieuses se montrèrent dès l'époque de la conquête, plus fermes à l'endroit de ceux qui voulaient émigrer. Sur 19 émigrants d'origine métropolitaine qui quittèrent la vallée du Saint-Laurent entre 1761 et 1810, seulement dix regagnèrent leur pays d'origine. Aucun Canadien ne quitta l'Amérique durant ces mêmes années et seulement cinq émigrèrent vers les confins de la colonie pour ne plus revenir dans la vallée du Saint-Laurent.

De leur côté, les Britanniques ne procédèrent pas à des représailles contre les clercs bien qu'ils eussent pu prétexter la nécessité de s'opposer à un clergé hérétique afin de les inciter à partir. A notre connaissance, ils décrétèrent, au cours de leur premier demi-siècle de domination dans la vallée du Saint-Laurent, l'expulsion de seulement deux prêtres en service dans la colonie et cela en raison de leur parti-pris affiché lors de la révolution américaine ¹¹. Ce chiffre n'est

11 Le récollet Eustache Chartier de Lotbinière (DBC, vol. IV, p. 153) et le sulpicien Pierre Huet de la Valinière (DBC, vol. V, p. 475) furent chassés pour avoir montré des sympathies trop évidentes à l'endroit des révolutionnaires américains. Notons cependant que Chartier de Lotbinière avait déjà été chassé à la fin du régime français et que Huet de la Valinière put réintégrer la colonie sans toutefois y exercer des fonctions sacerdotales du reste de ses jours. On compte peut-être aussi un ou deux prêtres français expulsés car leur immigration n'avait pas été régulière.

sans doute pas plus élevé que celui des expulsions faites par les autorités françaises sous le régime précédent.

Le gouvernement britannique, désirant minimiser l'influence des communautés sur la société en général, interdit aux jésuites et aux récollets de recevoir de nouveaux membres et ferma la porte à l'immigration de prêtres français. Les sulpiciens, pourtant considérés par les britanniques comme des religieux, et le séminaire de Québec furent autorisés à recruter à la condition que tout nouveau candidat fût d'origine coloniale. Loin d'être inédites ou exagérément mesquines, les restrictions imposées aux communautés de la colonie, par les nouvelles autorités, s'inscrivent dans un contexte international (surtout dans les pays catholiques d'Europe) généralement hostile envers les réguliers et en particulier envers les jésuites. Gabriel LeBras résume ainsi la position de la société de Jésus en Europe durant le troisième quart du siècle:

Au Portugal, ses biens étaient confisqués en 1759, en France les parlements saisissent l'occasion de l'affaire Lavalette pour les condamner, l'édit de 1764 les dissout: en 1767, ils sont chassés d'Espagne (...) En 1775, le pape Clément XIV supprime la Compagnie de Jésus ¹².

12 G. Lebras, "Monastères et communautés" dans Les ordres religieux, La vie et l'art, tome 1, p. 66-67.

En agissant comme elle l'a fait avec les communautés religieuses de la colonie, l'Angleterre adoptait non seulement une attitude universelle, mais elle manifestait son refus, comme pays protestant, de laisser la direction de l'Eglise catholique de sa nouvelle colonie aux mains de dignitaires choisis par un monarque étranger, catholique et chef d'un Etat rival. D'ailleurs le droit de regard dont s'arrogeaient les autorités civiles britanniques sur les affaires de l'Eglise n'était pas un phénomène nouveau. Le gallicanisme, l'idéologie dominante régissant les rapports entre l'Eglise et l'Etat en France, définissait assez précisément les limites du pouvoir religieux aussi bien dans la métropole que dans la colonie.

Avant 1760, écrit Marcel Trudel, le roi de France choisit et nomme l'évêque de Québec, il nomme le doyen et le grand chantre du Chapitre ... le roi veille à ce que les communautés religieuses n'occupent pas plus de place qu'il faut ¹³.

Pour une certaine historiographie, cependant, l'attitude britannique à l'endroit des jésuites et, d'une façon plus générale, à l'endroit de l'Eglise catholique, paraît inédite, presque criminelle dira-t-on, parce qu'elle émanait d'un Etat protestant et anglais. Nous avons des raisons de croire que le sort des jésuites n'eut guère été plus doux si la France était

¹³ M. Trudel, "La servitude de l'Eglise catholique", dans SCHEC, Rapport, 1963, p. 11.

demeurée maîtresse de la colonie. Citons à cet égard le fait que les autorités françaises de la Louisiane, bien que leur mandat dans cette région fut terminé par le traité de Paris, s'empressèrent d'en expulser les jésuites en 1764 à la suite de la dissolution de l'ordre en France ¹⁴.

En gros, l'interdiction d'admettre des recrues au sein des communautés, exception faite des sulpiciens et du séminaire de Québec, et de procéder au moindre recrutement en France fut assez rigoureusement maintenue au cours des trente premières années du régime anglais. A l'exception d'un seul récollet, canadien de naissance mais ordonné en France, les ordres réguliers de la colonie ne reçurent aucun apport extérieur durant cette période. On procéda bien à l'ordination de trois frères jésuites d'origine française mais ceux-ci résidaient dans la colonie depuis plusieurs années ¹⁵. Entre 1761 et 1790 les deux communautés séculières de la colonie, les Messieurs de Saint-Sulpice et ceux du Séminaire de Québec, accueillirent respectivement neuf et huit prêtres, tous canadiens sauf deux prêtres du séminaire, un Français et un Irlandais. Les prêtres agrégés au séminaire de Québec ne le furent chacun que pour une courte période (nous connaissons peu de Canadiens qui firent

14 M. Trudel, op. cit., p. 337.

15 Il s'agit des frères J.-B. Noël et J. Casot, ordonnés en 1766 et du frère A. Maquet ordonné en 1767.

carrière au sein de cette institution). Enfin deux spiritains, un Acadien de naissance formé en France et un Français qui dut quitter l'année même de son arrivée, exercèrent des fonctions dans la vallée du Saint-Laurent. Ces pères du Saint-Esprit, dont quelques autres représentants sont connus, consacraient l'essentiel de leur effort missionnaire à l'Acadie d'où certains desservaient des missions aux Iles-de-la-Madeleine et en Gaspésie. Enfin, toujours entre 1761 et 1790, il n'entra dans la colonie que huit prêtres de naissance étrangère, dont deux britanniques; ¹⁶ parmi eux, trois retournèrent dans leur pays d'origine après un séjour très bref dans la colonie.

Le cas des sulpiciens mérite qu'on s'y arrête plus longtemps. Autorisée à se perpétuer pourvu que ses recrues fussent d'origine coloniale, la Compagnie de Saint-Sulpice de Montréal préféra voir ses effectifs diminuer plutôt que d'ouvrir ses portes à des recrues canadiennes. Cette attitude ne surprend pas, les autorités de la communauté ayant toujours choisi les recrues dans les familles nobles ou bourgeoises de la métropole, familles jouissant, à leurs yeux, d'un prestige bien supérieur à celui des familles coloniales, même les

¹⁶ Les deux britanniques, des Irlandais, arrivèrent au cours des années 1780; il s'agissait de Roderick McDonnell et de Edmund Burke. Deux des immigrants français ne furent ordonnés qu'après leur entrée dans la colonie: Arnaud-Germain Dudevant (DBC, vol., IV p. 252) et Jean-Baptiste Lahaille (DBC, vol. V, p. 518).

meilleures. Cependant, afin d'éviter la disparition pure et simple de la communauté et la saisie de ses biens, ces autorités durent se résoudre à admettre quelques Canadiens. Le premier, Pierre Gamelin, fils d'un marchand important de Montréal, avait joint leurs rangs en 1767; il fut remplacé en 1773; quelque temps après son décès, par François Latour-Dézéry. Petit à petit, un groupe de neuf Canadiens fut admis chez les sulpiciens avant la Révolution française.

La situation des jésuites n'était sûrement pas brillante mais, compte tenu de l'atmosphère défavorable aux ordres religieux qui caractérise la seconde moitié du XVIII^e siècle, leur survivance dans la vallée du Saint-Laurent paraît assez exceptionnelle. L'évêque, avec l'assentiment du gouverneur, leur accorda la permission de conserver leur nom, leur habit et leurs biens. Bien qu'il ne put procéder à aucune forme de recrutement, l'ordre continua donc d'exister dans la colonie jusqu'à la mort, en 1800, de son dernier représentant, le père Jean-Joseph Casot ¹⁷. Cette communauté, qui renaquit vers le début du XIX^e siècle en Europe, refit son apparition au Québec le 31 mai 1842 ¹⁸.

17 Joseph Cossette, "Casot, Jean-Joseph", dans DBC, vol. IV, p. 146-147.

18 Lucien Lemieux, L'établissement de la première province ecclésiastique au Canada, 1783-1844, p. 469.

Bref, privées de leur source traditionnelle de recrutement, l'immigration, les communautés perdirent rapidement du terrain. En 1792, à la veille de la poussée d'immigration causée par la Révolution française, elles ne regroupaient plus, dans la vallée du Saint-Laurent, que 27 prêtres ¹⁹, dont neuf d'origine métropolitaine (33,3%) ²⁰. Le tableau 1.3 illustre à quel point la situation s'était apparemment transformée depuis la fin du régime français.

19 11 sulpiciens, 3 jésuites, 5 récollets, 2 spiritains et 6 prêtres du séminaire.

20 4 sulpiciens, 3 jésuites, 1 spiritain et 1 prêtre du séminaire.

TABLERAU 1.3

EVOLUTION ANNUELLE DE LA COMPOSITION DU CLERGE
D'ORIGINE METROPOLITAINE ET DES COMMUNAUTES (1756-1810)

année	a	b	année	a	b	année	a	b	année	a	b
1756	79,0	76,0	1771	82,6	66,7	1786	68,4	52,0	1801	50,0	67,7
1757	77,4	73,4	1772	82,6	72,2	1787	73,7	50,0	1802	52,6	66,7
1758	79,3	74,2	1773	80,4	68,5	1788	72,2	43,3	1803	50,0	65,6
1759	77,1	73,6	1774	80,0	69,2	1789	72,2	44,8	1804	52,9	64,3
1760	77,6	72,8	1775	82,5	64,7	1790	76,5	43,3	1805	51,5	65,4
1761	76,6	71,0	1776	81,1	65,2	1791	73,3	39,3	1806	50,0	60,7
1762	76,3	70,3	1777	81,1	68,2	1792	69,2	33,3	1807	51,6	61,5
1763	76,7	71,9	1778	79,4	65,9	1793	58,8	35,7	1808	50,0	59,3
1764	78,9	71,4	1779	79,4	69,2	1794	63,3	52,8	1809	51,6	59,3
1765	80,4	70,3	1780	82,1	67,6	1795	56,3	51,4	1810	50,0	57,7
1766	80,7	70,8	1781	84,6	66,7	1796	55,3	58,3			
1767	82,1	68,7	1782	83,3	64,5	1797	55,3	58,3			
1768	82,1	69,7	1783	75,0	55,6	1798	53,7	57,9			
1769	82,7	69,4	1784	70,0	53,8	1799	52,5	58,3			
1770	83,7	68,7	1785	66,7	48,0	1800	55,0	61,1			

a- effectifs d'origine métropolitaine: pourcentage appartenant à une communauté
b- effectifs des communautés : pourcentage d'origine métropolitaine

Source: J.-B. Allaire, Dictionnaire biographique du clergé canadien-français.

On remarque que, de 1756 à 1780, alors que les communautés acceptaient fort peu de nouveaux membres, les prêtres d'origine métropolitaine y conservèrent une confortable majorité (colonne "b"). Vers 1780, pressés par les événements, les sulpiciens ouvrirent plus largement leurs portes aux prêtres d'origine coloniale; en quelques années les prêtres d'origine métropolitaine devinrent minoritaires dans les communautés. Toutefois cette situation n'eut guère de lendemains. Dès la fin du siècle, à la faveur de l'immigration de prêtres fuyant la

Révolution française, les Canadiens furent relégués à un rôle mineur à tous égards dans les communautés, ce qui prouve qu'au fond, les attitudes n'avaient guère changé en ce domaine depuis 1760 (voir la colonne "b" à partir de 1793).

En 1792 le clergé de la colonie ne comptait plus que 13 prêtres d'origine métropolitaine (17 en 1793). Six appartenaient à une communauté (46,2%)²¹, une proportion nettement inférieure à ce qu'avaient connu le régime français et les premières années du régime anglais (colonne "a"). L'interdiction britannique et les circonstances avaient porté leurs fruits puisque la disparition des prêtres d'origine métropolitaine et des communautés était presque totale.

Ainsi, pendant la dernière décennie du XVIII^e siècle, les autorités civiles de la colonie, assurées de la collaboration des autorités religieuses, ne virent pas d'inconvénient à l'immigration de prêtres farouchement hostiles aux principes révolutionnaires et attachés avec ferveur à la monarchie. Ces prêtres étaient des recrues de choix pour l'évêque de Québec. Ils offraient en plus au gouvernement des garanties de loyauté

21 Sur treize prêtres d'origine métropolitaine, deux venaient d'Irlande. L'âge moyen des onze prêtres français était de 58,5 ans et il ne leur restait, en moyenne, que 8,5 ans à vivre. Il s'agissait du spiritain Allain 28 ans, arrivé l'année même; des sulpiciens Brassier 63 ans, Guichard 63 ans et Poncin 67 ans, Huet de la Valinière, exclu de toute fonction religieuse, 60 ans; des jésuites Casot 64 ans et Girault 74 ans; et des séculiers Borel 65 ans, Briand 77 ans, Gallet 39 ans (arrivé en 1783), Gravé 62 ans, et Lahaille 42 ans (arrivé en 1775).

et peut-être des promesses d'aide dans le combat contre la diffusion des idées révolutionnaires.

Sur la quarantaine de prêtres qui immigrèrent entre 1791 et 1800 (ce nombre en exclut quelques-uns qui servirent uniquement en Acadie), un seul n'était pas français: Thomas Maguire, né à Philadelphie (un loyaliste qui sans doute ne prisait pas non plus les révolutions). On trouvait, parmi ces immigrants, 22 prêtres séculiers, 17 sulpiciens et un spiritain. Cette immigration arrivait on ne peut mieux pour les sulpiciens français menacés d'être assimilés. En effet, depuis l'admission en 1792 d'un autre Canadien, la communauté ne comptait plus que quatre sujets d'origine métropolitaine sur un total de 12 membres. Les 17 nouvelles recrues originaires d'Europe permirent à la communauté de demeurer française pendant de longues années encore, non seulement dans sa direction mais dans ses effectifs. Il n'y eut plus, chez les Canadiens, que Jean-Jacques Lartigue, le futur évêque de Montréal, qui put, avant la fin de la période, entrer chez les sulpiciens.

Au début du XIX^e siècle, cette immigration fut interrompue mais devait reprendre à la faveur de la restauration de la monarchie française. Entre 1801 et 1810, deux Français, dont un sulpicien, et deux séculiers britanniques, qui ne demeurèrent pas longtemps, entrèrent dans la vallée du Saint-Laurent.

En somme, l'analyse que nous venons de faire du recrutement des communautés et des prêtres d'origine métropolitaine démontre qu'à maints égards, le changement de régime de 1760 n'a fait qu'accélérer une évolution déjà inscrite dans la réalité. Avec la fermeture des frontières à l'immigration de prêtres français, les communautés déclinèrent toutefois plus rapidement qu'elles ne l'avaient fait sous le régime français. Dans l'ensemble la baisse des effectifs de ces deux groupes, amorcée avant 1760, laissait de plus en plus de place au clergé d'origine coloniale, phénomène connu dans l'historiographie québécoise sous le titre de "canadianisation" du clergé.

II. LA CROISSANCE DU CLERGE D'ORIGINE COLONIALE ET DU CLERGE SECULIER:

Alors que le clergé d'origine métropolitaine et les communautés subirent une importante diminution de leurs effectifs, entre 1756 et 1810, le clergé d'origine coloniale et le clergé séculier, dans l'ensemble, connurent au contraire une importante croissance des leurs. Cette croissance, amorcée dès la fondation du séminaire de Québec ²², ne connut que quelques ralentissements épisodiques dont deux plus significatifs au cours de la période qu'inclut cette étude; le premier de 1756 à

²² André Vachon, "Laval, François de", dans DBC, vol. II, p. 381.

1765 et le second de 1800 à 1810. De plus, entre 1756 et 1810, le nombre de prêtres d'origine locale et celui des prêtres séculiers fluctuèrent d'une manière remarquablement parallèle. Le tableau 1.4 illustre cette évolution; il est comparable au tableau 1.1 qui démontrait la similitude de l'évolution numérique des prêtres d'origine métropolitaine et des communautés.

TABEAU 1.4

LES EFFECTIFS DU CLERGE D'ORIGINE
CANADIENNE ET DU CLERGE SECULIER (1756-1810)

année	a	b	année	a	b	année	a	b	année	a	b
1756	103	99	1771	81	70	1786	119	113	1801	140	150
1757	104	99	1772	80	72	1787	126	119	1802	132	145
1758	99	93	1773	82	74	1788	130	118	1803	137	143
1759	97	93	1774	84	77	1789	130	119	1804	140	146
1760	93	88	1775	85	74	1790	133	120	1805	141	148
1761	86	81	1776	87	78	1791	135	122	1806	141	147
1762	83	78	1777	92	85	1792	137	123	1807	137	142
1763	80	76	1778	94	87	1793	138	127	1808	139	144
1764	79	73	1779	95	90	1794	139	133	1809	139	143
1765	78	70	1780	97	93	1795	135	132	1810	142	146
1766	79	71	1781	100	93	1796	136	138			
1767	82	71	1782	102	95	1797	138	140			
1768	82	72	1783	106	99	1798	138	142			
1769	82	72	1784	114	108	1799	141	145			
1770	82	71	1785	114	107	1800	143	147			

a- effectifs du clergé d'origine canadienne: séculiers et communautés
b- effectifs du clergé séculier : métropolitains et canadiens

Source: J.-B. Allaire, Dictionnaire biographique du clergé canadien-français.

La période débute en 1756, pour le clergé d'origine canadienne et le clergé séculier, par un recul de leurs effectifs. Quoique moins important dans l'immédiat que celui subi par les prêtres d'origine métropolitaine et les membres des communautés, il n'en demeure pas moins substantiel et significatif de difficultés temporaires apparues dès avant la conquête proprement dite. Pendant les neuf premières années, 25 prêtres de naissance canadienne sur 103 (24,3%), et 29 prêtres séculiers sur 99 (29,3%) que l'on dénombrait en 1756, disparurent de la colonie. Après cette chute, il y eut quelques années incertaines où le nombre de prêtres demeura à peu près stationnaire; puis la croissance s'engagea de nouveau grâce à un assez fort recrutement à l'intérieur de la colonie. Entre 1772 et 1800, les effectifs du clergé d'origine coloniale passèrent de 80 à 143 membres, soit un gain de 78,8%, tandis que ceux du clergé séculier grimperent de 70 à 150 entre 1771 et 1801, pour une augmentation de 114,3%. Grâce à l'immigration de 19 prêtres séculiers métropolitains, à l'occasion de la Révolution française, le clergé séculier continua d'accroître ses effectifs jusqu'en 1801 alors que les effectifs du clergé d'origine coloniale se mirent à osciller entre 135 et 143 prêtres après 1791. Cette situation qui tranche avec l'évolution des années précédentes nous paraît être un indice du tarissement relatif du bassin traditionnel de recrutement, phénomène dont il sera question plus loin.

En somme, si les effectifs du clergé séculier et ceux du clergé d'origine canadienne évoluèrent d'une manière presque identique, c'est que chaque groupe était essentiellement composé d'éléments de l'autre, comme le montre le tableau 1.5.

TABLEAU 1.5
EVOLUTION ANNUELLE DE LA COMPOSITION DU CLERGE
D'ORIGINE CANADIENNE ET DU CLERGE SECULIER (1756-1810)

année	a	b	année	a	b	année	a	b	année	a	b
1756	75,7	78,8	1771	76,5	88,6	1786	89,9	94,7	1801	92,9	86,7
1757	75,0	78,8	1772	80,0	88,9	1787	89,7	95,0	1802	92,7	87,6
1758	75,8	80,6	1773	79,3	87,8	1788	86,9	95,8	1803	92,0	88,1
1759	76,3	79,6	1774	81,0	88,3	1789	87,7	95,8	1804	92,9	89,0
1760	76,3	80,7	1775	78,8	90,5	1790	87,2	96,7	1805	93,6	89,2
1761	76,7	81,5	1776	81,6	91,0	1791	87,4	96,7	1806	92,2	88,4
1762	77,1	82,1	1777	84,8	91,8	1792	86,9	96,7	1807	92,7	89,4
1763	77,5	81,6	1778	85,1	92,0	1793	87,0	94,5	1808	92,1	88,9
1764	77,2	83,6	1779	87,4	92,2	1794	87,8	91,7	1809	92,1	89,5
1765	75,6	84,3	1780	88,9	92,6	1795	87,4	89,4	1810	92,3	87,7
1766	75,9	84,5	1781	89,0	95,7	1796	89,0	87,7			
1767	74,4	85,9	1782	89,2	95,8	1797	89,1	87,9			
1768	75,6	86,1	1783	88,7	94,9	1798	89,1	86,6			
1769	76,8	87,5	1784	89,5	94,4	1799	89,4	86,9			
1770	76,8	88,7	1785	88,6	94,4	1800	90,2	87,8			

a- effectifs d'origine canadienne: pourcentage au sein du clergé séculier

b- effectifs du clergé séculier : pourcentage d'origine canadienne

Source: J.-B. Allaire, Dictionnaire biographique du clergé canadien-français.

Ainsi, en 1756, 78,8% des prêtres séculiers étaient nés dans la colonie (colonne "b") tandis que 75,7% des prêtres d'origine canadienne, généralement tenus à l'écart des commu-

nautés religieuses, ne trouvaient place qu'au sein du clergé séculier. Cette réalité fut renforcée après 1760 puisque les récollets, seul ordre qui leur fut ouvert sous le régime français, furent forcés d'interrompre leur recrutement.

Au cours de la période couverte par notre enquête, la proportion de prêtres d'origine canadienne monta très rapidement parmi le clergé séculier en raison de l'absence relative d'une immigration de prêtres séculiers d'origine métropolitaine que nous évoquions plus tôt. Cette proportion atteignit un sommet en 1790, environ 96,7% (colonne "b"). L'immigration d'un assez grand nombre de prêtres séculiers français lors de la Révolution ramena cette proportion entre 87% et 89%. Pendant tout ce temps, le pourcentage de prêtres séculiers au sein du clergé d'origine coloniale ne cessa de s'accroître (colonne "a"), favorisé en cela par la restriction de l'accès aux ordres religieux après 1760 et par la lenteur qu'ont mis les sulpiciens à ouvrir leurs portes au recrutement local. Il n'est donc pas étonnant dans ce cas, qu'après une croissance presque constante, la proportion de prêtres séculiers dans le clergé d'origine coloniale se soit maintenue entre 92% et 93% de 1801 à 1810.

Les historiens nationalistes et néo-nationalistes (fortement influencés par les thèses cléricales) ont soutenu que la diminution des effectifs cléricaux, incluant les prêtres originaires de la colonie, résultait de la Conquête et des

tentatives faites par les autorités britanniques pour bloquer le développement de l'Eglise. Comme nous l'avons vu, cette interprétation est légitime jusqu'à un certain point, mais partielle puisque, il faut le rappeler, les communautés masculines ne reçurent à peu près nulle part en Europe un traitement de faveur. De plus elle est fort contestable en ce qui concerne le clergé séculier dont le recrutement ne se fit pas dans les mêmes conditions.

Afin de clarifier cette question, nous avons dressé une liste du recrutement des prêtres d'origine canadienne et du recrutement séculier décennal. Le tableau 1.6 suit le modèle que nous avons présenté au tableau 1.2; ici encore la tendance s'observe plus facilement par tranche de cinquante ans.

TABLEAU 1.6

RECRUTEMENT DES PRETRES D'ORIGINE CANADIENNE
ET DES PRETRES SECULIERS (1661-1810)

Décennie	a	b	c	d	e
1611-1620	0	0	0,0	0	0,0
1621-1630	0	0	0,0	0	0,0
1631-1640	0	0	0,0	2	0,0
1641-1650	0	0	0,0	3	0,0
1651-1660	0	0	0,0	5	0,0
<u>1611-1660</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0,0</u>	<u>10</u>	<u>0,0</u>
1661-1670	1	0	0,0	1	0,0
1671-1680	10	0	0,0	7	0,0
1681-1690	6	1	16,7	11	9,1
1691-1700	10	4	40,0	18	22,2
<u>1701-1710</u>	<u>12</u>	<u>8</u>	<u>66,7</u>	<u>11</u>	<u>72,7</u>
<u>1661-1710</u>	<u>39</u>	<u>13</u>	<u>33,3</u>	<u>48</u>	<u>27,1</u>
1711-1720	32	21	65,6	30	70,0
1721-1730	29	17	58,6	27	63,0
1731-1740	17	16	94,1	28	57,1
1741-1750	53	40	75,5	55	72,7
<u>1751-1760</u>	<u>25</u>	<u>19</u>	<u>76,0</u>	<u>29</u>	<u>65,5</u>
<u>1711-1760</u>	<u>156</u>	<u>113</u>	<u>72,4</u>	<u>169</u>	<u>66,9</u>
1761-1770	13	9	69,2	10	90,0
1771-1780	48	42	87,5	43	97,7
1781-1790	63	54	85,7	56	96,4
1791-1800	47	42	89,4	61	68,9
<u>1801-1810</u>	<u>35</u>	<u>30</u>	<u>85,7</u>	<u>33</u>	<u>90,9</u>
<u>1761-1810</u>	<u>206</u>	<u>177</u>	<u>85,9</u>	<u>203</u>	<u>87,2</u>

a- recrues d'origine canadienne: séculiers et communautés
 b- recrues d'origine canadienne: nombre de séculiers
 c- recrues d'origine canadienne: pourcentage de séculiers
 d- recrues séculières : canadiens et métropolitains
 e- recrues séculières : pourcentage de canadiens

Source: J.-B. Allaire, Dictionnaire biographique du clergé canadien-français.

Si l'on considère les mouvements à plus long terme, on constate que dans l'ensemble, malgré des variations à court

terme assez importantes, le recrutement dans la colonie et le recrutement de prêtres séculiers s'accrurent de manière substantielle d'un demi-siècle à l'autre. Cette constatation va à l'encontre des assertions de nombre d'historiens qui, tel le chanoine Lionel Groulx dans Lendemain de Conquête, affirmaient sans pourtant appuyer leurs dires sur des données quantifiées, que la situation s'était aggravée à tous égards depuis le régime français. "Impossible de faire venir des prêtres de France, avance Groulx, alors qu'au Canada se font de plus en plus rares les vocations ²³." Abondant dans le même sens, Louis-Edmond Hamelin déclara à propos de la conquête:

Celle-ci a marqué, quant aux ordinations, une coupure très nette. [...] Par suite du généreux concours de la métropole, le mouvement des ordinations sera, sous le régime français, relativement important, il a été meilleur que celui, presque exclusivement canadien des soixante premières années de l'occupation anglaise ²⁴.

Ces deux témoignages ne distinguent pas suffisamment, à notre avis, les deux principales sources de recrutement du clergé de la colonie, c'est-à-dire la métropole et la colonie proprement dite. Hamelin, le seul des deux historiens cités ci-haut à s'être référé à des chiffres pour étayer ses assertions, a cependant intégré dans ses données sur le clergé

23 Lionel Groulx, Lendemain de conquête, p. 49.

24 Louis-Edmond Hamelin, art. cit., p. 1974

canadien, les prêtres ordonnés en France qui immigrèrent plus tard au Canada. Cette approche, on s'en doute, augmente substantiellement le nombre des ordinations qui n'est plus alors vraiment représentatif du recrutement local. Ses résultats aboutissent à gonfler le volume du recrutement avant 1760 puisqu'à cette époque, l'immigration de prêtres en provenance de la métropole est encore assez forte, ainsi que nos chiffres permettent de le voir.

Si l'on s'en tient au groupe des clercs nés dans la colonie (tableau 1.6 colonne "a"), il est possible de voir que le recrutement local s'est accru tout au long du XVIII^e siècle; 206 ordinations de 1761 à 1810 (dont deux Canadiens qui furent ordonnés en France durant ces années), soit 4,1 ordinations par an, contre 156 seulement de 1711 à 1760, soit 3,1 ordinations par année. Même si l'on ajoute à ces chiffres le nombre de prêtres d'origine métropolitaine ordonnés dans la colonie, les résultats ne sont pas changés radicalement: 4,3 ordinations par an de 1761 à 1810 et 3,6 pendant les cinquante années précédentes. Ce n'est que si l'on inclut dans l'analyse tous les nouveaux prêtres (les immigrants compris) que la situation se renverse: 7,7 ordinations et arrivées par année de 1711 à 1760 et seulement 5,1 après.

On peut donc conclure avec certitude que la croissance des effectifs du clergé originaire de la colonie se poursuit au-delà de 1760 sans lui permettre pourtant de suivre la

croissance de la population catholique. Entre 1760 et 1810, peut-on lire dans les tableaux de Fernand Ouellet ²⁵, la population catholique du Québec s'accrut de 184,297 personnes, soit une augmentation de 263,3%. Durant les mêmes années, le clergé d'origine coloniale n'augmenta que de 52,7% (de 93 à 142 prêtres) et le clergé séculier de 65,9% (de 88 à 146 prêtres). Si l'on considère l'ensemble du clergé, recrues d'origine européenne incluses, le bilan est encore plus faible; augmentation de 1,8% seulement (de 169 à 172 prêtres).

La crise de l'après conquête fut compliquée par le décès de Mgr de Pontbriand, en juin 1760 ²⁶. Ce départ aurait difficilement pu survenir à un moment plus inopportun, les traités de capitulation de Québec et de Montréal ne prévoyant aucune modalité pour la succession éventuelle au siège épiscopal de Québec. De plus Mgr de Pontbriand, à cause de la guerre, n'avait ordonné aucun nouveau prêtre depuis le 27 décembre 1758. Non seulement le diocèse était-il privé d'évêque, mais le séminaire et le collège des jésuites avaient été gravement endommagés, au point que tout enseignement supérieur fut interrompu à Québec de 1757 à 1765 ²⁷. D'assez longs délais se

25 Fernand Ouellet, "L'accroissement naturel de la population catholique québécoise avant 1850: aperçus historiographiques et quantitatifs", dans L'actualité économique, Vol. 59, no3, (septembre 1983), p. 421-422.

26 Jean-Guy Lavallée, "Dubreil de Pontbriand, Henri-Marie", dans DBC, vol. III p. 206.

produisirent dans les études, tellement que certains étudiants, incapables de continuer, quittèrent le séminaire 28.

La lenteur relative de la succession épiscopale entraîna quelques années de retard dans la production de nouveaux prêtres. Durant les années 1759 à 1765 inclusivement, il n'y eut aucune ordination dans la colonie et seulement 11, entre 1766 et 1770, auxquelles il faut ajouter le retour de deux Canadiens (Nicolas Martel et Jean Mennard) ordonnés en France, l'ordination de trois ecclésiastiques français ainsi que l'immigration d'un prêtre métropolitain qui dut repartir l'année même. Le contexte avait cependant changé: la colonie n'avait plus comme métropole un pays a priori réceptif aux représentations du clergé catholique, quoique durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, comme nous le signalions plus tôt, il ne semble pas s'être trouvé en Europe beaucoup de pays catholiques très favorables aux communautés religieuses.

L'attitude généralement hostile de l'Angleterre à toute influence romaine dut inspirer quelques craintes à l'Eglise

27 Claude Galarneau, Les collèges classiques au Canada-français, p. 16.

28 Nous constatons que, sur les trente séminaristes que dénombre Trudel (op. cit. vol. 2 p. 29) pour 1758-59, 12 seulement furent éventuellement ordonnés dont un le fut en 1764 en France où il avait terminé sa formation. Trois des ordinands, Pierre Compain, Laurent Bertrand et Jean-Baptiste Deguire, avaient contracté mariage et, une fois devenus veufs, étaient revenus à leur vocation antérieure.

catholique de la vallée du Saint-Laurent. Certains historiens ont même soutenu que le gouvernement britannique avait dressé avec soin une multitude d'obstacles à la reconnaissance de fait de la religion catholique et, plus particulièrement, à la survie de l'épiscopat et au recrutement sacerdotal. Ce point de vue est partiellement justifiable puisque, peu habituées aux usages établis sous le régime précédent, les autorités britanniques, soucieuses de bien asseoir leur domination, ont pu brusquer les rapports entre elles et l'Eglise, en rejetant, par exemple, la candidature de Montgolfier à l'épiscopat.

Mais il faut quand même dire que la solution au problème de la succession épiscopale fut assez rapide dans les circonstances, de sorte que la colonie se trouva à cette époque moins longtemps sans la présence d'un évêque résident qu'elle ne le fut sous le régime français. En effet, une fois toutes les difficultés externes aplanies à Rome et en Angleterre, et les rivalités plus ou moins apaisées dans la colonie, Mgr Briand fut sacré évêque en mars 1766. Cependant, les querelles mettant aux prises les curés de la cathédrale, les marguilliers et les prêtres du séminaire le tinrent éloigné de sa cathédrale pendant de nombreuses années et l'obligèrent à loger chez les soeurs de l'Hôpital-Général. Rappelons toutefois que durant les 67 premières années de l'existence du diocèse de Québec, la colonie fut sans évêque résident pendant 35 ans: Mgr de Laval fut absent six années sur 14, Saint-Vallier 17 années sur 40,

Mornay cinq années sur cinq, Dosquet cinq sur six, et Lauberivière ne fut présent que 12 jours en deux ans.

En somme, les ralentissements épisodiques, dont ceux plus importants de 1731-1740 et de 1751-1770, que connut le recrutement des prêtres d'origine coloniale et des prêtres séculiers (tableau 1.6 colonnes "a" et "f"), découlent surtout de causes inhérentes à la situation coloniale de l'Eglise du Québec. Entre 1731 et 1740 il n'y eut que 17 recrues d'origine coloniale contre 29 la décennie précédente, soit 41,4% de moins. Ces années, pauvres en recrutement, coïncident avec les absences prolongées des évêques. Par contre, Mgr de Pontbriand, arrivé le 29 août 1741, assura, grâce à sa présence continue, la régularité du recrutement local. Néanmoins, comme le diocèse avait été privé de son Ordinaire de la fin de 1735 à 1741, un grand nombre de candidats à la prêtrise avaient dû attendre l'arrivée du nouvel évêque pour recevoir l'ordination. C'est ce qui explique pourquoi le recrutement de Canadiens passa de 17, entre 1731 et 1740, à 53 la décennie suivante, soit une augmentation de 211,8%. Dans le même intervalle le nombre de recrues séculières passa de 28 à 55, soit une augmentation de 96,4% (il y eut neuf ordinations en 1741 et 12 en 1742 alors que la moyenne annuelle pour les 30 années précédentes fut de 2,6).

Dès les décennies suivantes le nombre de recrues d'origine coloniale et le nombre de recrues séculières déclinèrent considérablement. Comme nous venons de le dire, la décennie

1741-1750 avait connu un recrutement relativement vigoureux, avec 53 candidats d'origine coloniale et 55 recrues séculières. Par rapport à ces années, la dernière décennie du régime français marquait déjà un net recul: déclin de 52,8% et de 47,3% respectivement, qui se poursuivit entre 1761 et 1770 causant une diminution de 48,0% et de 65,5% respectivement.

Une fois la question de la succession épiscopale réglée et une fois le séminaire bien rétabli, le nombre des vocations locales s'accrut. Pendant la décennie 1771 à 1780, l'évêque ordonna 48 nouveaux prêtres d'origine coloniale dont la grande majorité appartenait au clergé séculier: ce nombre monta à 63 pendant la décennie suivante. Un certain nombre de ces ordinands auraient normalement été ordonnés quelques années plus tôt s'il ne s'était glissé quelque retard dans leur formation à la suite de la guerre de Sept ans.

Les deux dernières décennies de la période qui font l'objet de cette étude furent témoins de nouvelles modifications dans le recrutement local. Celles-ci furent plus profondes encore que celles qui se produisirent à la fin du régime français. En effet, le recrutement de prêtres d'origine coloniale manifesta des signes d'essoufflement pendant la décennie 1791 à 1800 avec seulement 47 ordinations (25,4% de moins que la décennie précédente); et, pendant la décennie suivante, la situation se détériora encore avec seulement 35 nouveaux prêtres nés dans la colonie (25,5% de moins que la précédente).

Le recrutement séculier, toujours majoritaire chez les coloniaux, déclina aussi au début du XIX^e siècle (45,9% de moins de recrues que lors de la décennie 1791-1810 où le clergé de la colonie accueillit plusieurs prêtres séculiers français fuyant la révolution). Quoique toujours assez important, le recrutement ne permit plus au clergé de soutenir le même rythme d'accroissement que celui des années précédentes. Comme cet enlèvement relatif survint à un moment où le séminaire semblait pourtant fonctionner normalement et où la permanence de l'autorité épiscopale était assurée grâce à la présence d'un coadjuteur, nous estimons qu'il s'agissait d'un problème plus profond, touchant les rapports entre l'Eglise et certaines catégories sociales, et ceux entre les villes et les campagnes, problème dont il sera question dans les chapitres suivants.

III EVOLUTION NUMERIQUE DE L'ENSEMBLE DU CLERGE AU QUEBEC:

Après avoir analysé les effectifs du clergé au niveau de ses composantes, il devient plus évident que la compréhension des mouvements numériques qui caractérisent les effectifs du clergé colonial, pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle, ne peut être complète sans la connaissance des fluctuations qui se sont produites sous le régime français. Pour avoir trop concentré son attention sur 1760, l'historiographie, plus particulièrement la nationaliste et la néo-nationaliste, a

attribué à la conquête des situations dont l'origine remontait pourtant plus loin dans le temps.

L'historiographie nationaliste et néo-nationaliste s'est servie du concept de "canadianisation" pour évoquer la volonté de la nation canadienne de survivre en tant que collectivité distincte, voire même autonome, à la suite du soi-disant exode de ses élites ou de la décapitation sociale. Cette interprétation comporte nombre d'ambiguïtés. Michel Brunet, par exemple, nous apprend dans un premier temps que "l'Eglise devenait [après 1760] l'unique institution publique exclusivement au service de la collectivité et s'identifiant avec elle ²⁹." Cette affirmation laisse entendre que le clergé serait devenu subitement et massivement canadien, supposition qui s'avère sans fondement. Mais, quelques lignes plus loin, le même auteur affirme que la "canadianisation" fut imposée par le conquérant dans le but de rendre le clergé de la colonie un corps composé essentiellement de prêtres 'natifs', 'dociles' et 'satisfaits' ³⁰." Cette interprétation, reposant sur l'idée que toute l'exploitation et la domination dont souffrirent les Canadiens dans le passé débutèrent avec l'arrivée des Anglais, relègue dans l'oubli le fait que le pouvoir était surtout concentré dans les mains d'individus nés dans la métropole et

29 Michel Brunet, op. cit., p. 126.

30 Ibid., p. 127.

ce dans le domaine religieux autant que le civil ou militaire. Avant 1760, les Canadiens, ainsi que nous l'avons dit, avaient une position de subalternes à ce niveau comme à bien d'autres. Il semblerait que les Canadiens n'aient su que faire de l'autonomie relative qu'ils avaient acquise à l'égard de la France à la suite de la cession. C'est pourquoi les premiers évêques canadiens réclamèrent longtemps après 1760 des prêtres français pour les fonctions principales du clergé local.

La "canadianisation" et la "sécularisation" du clergé entre 1756 et 1810, comme l'illustre le tableau 1.7, ne semblent pas avoir été influencées fortement par la conquête.

TABLEAU 1.7

LES EFFECTIFS DE L'ENSEMBLE DU CLERGE: POURCENTAGE DE
PRETRES D'ORIGINE CANADIENNE ET DE SECULIERS (1756-1810)

année	a	b	c	année	a	b	c	année	a	b	c	année	a	b	c
1756	203	50,7	48,8	1771	127	63,8	55,2	1786	138	86,2	81,9	1801	181	77,3	82,9
1757	197	52,8	50,3	1772	126	63,5	57,1	1787	145	86,9	83,1	1802	175	78,3	82,9
1758	186	53,2	50,0	1773	128	64,1	57,8	1788	148	87,8	79,7	1803	171	80,1	83,6
1759	180	53,9	51,7	1774	129	65,1	59,7	1789	148	87,8	80,4	1804	174	80,5	83,9
1760	169	55,0	52,1	1775	125	68,0	60,0	1790	150	88,7	80,0	1805	174	81,0	85,1
1761	150	57,3	54,0	1776	124	70,2	62,9	1791	150	90,0	81,3	1806	175	80,6	84,0
1762	142	58,5	54,9	1777	129	71,3	65,9	1792	150	91,3	82,0	1807	168	81,5	84,5
1763	140	56,4	54,3	1778	128	73,4	68,0	1793	155	89,0	80,6	1808	171	81,3	84,2
1764	136	58,1	53,7	1779	129	73,6	69,8	1794	169	81,7	78,7	1809	170	81,8	84,1
1765	134	58,2	52,2	1780	127	76,4	73,2	1795	167	80,8	79,0	1810	172	82,6	84,9
1766	136	58,1	52,2	1781	126	79,4	73,8	1796	174	78,2	79,3				
1767	138	59,4	51,4	1782	126	81,0	75,4	1797	176	78,4	79,5				
1768	138	59,4	52,2	1783	126	84,1	78,6	1798	180	76,7	78,9				
1769	134	61,2	53,7	1784	134	85,1	80,6	1799	181	77,9	80,1				
1770	131	62,6	54,2	1785	132	86,4	81,1	1800	183	78,1	80,3				

- a- nombre total de prêtres dans l'ensemble du clergé
- b- pourcentage de Canadiens dans l'ensemble du clergé
- c- pourcentage de séculiers dans l'ensemble du clergé

Source: J.-B. Allaire, Dictionnaire biographique du clergé canadien-français.

On constate tout d'abord que le nombre total de clercs en exercice dans la vallée du Saint-Laurent en 1810 (colonne "a") était encore inférieur de 15,3% par rapport à 1756; c'est dire l'importance du déclin des effectifs d'origine métropolitaine (ou des communautés). Toutefois, comme nous l'affirmons depuis le début de ce chapitre, la conquête proprement dite ne fut pas déterminante; de 1756 à 1760, le déficit annuel moyen des effectifs fut de 8,5, et, de 1760 à 1776, moment où le

creux de la vague est atteint, il n'était que de 2,8.

Secondement, on voit que le clergé continua de se "canadianiser" et de se "séculariser" jusqu'au début du XIX^e siècle (colonnes "b" et "c"). Soulignons que, si ces phénomènes furent moins marqués entre 1761 et 1765 qu'entre 1756 et 1760, c'est en raison de l'absence totale de recrutement au début du régime anglais faute d'évêque. Une fois cette question réglée, la "canadianisation" et la "sécularisation" se poursuivirent sans interruption majeure jusqu'en 1792, année qui marqua le début de l'immigration de sulpiciens et de prêtres séculiers français, intermède qui dura au plus une dizaine d'années.

Pour des raisons évidentes d'économie de temps et d'argent, la "canadianisation" et la "sécularisation" du clergé étaient devenues nécessaires dès que la colonie avait acquis une certaine importance et stabilité démographiques. Le diocèse n'aurait pu se permettre le luxe d'importer tous les prêtres dont il aurait pu avoir besoin. Par conséquent, en 1665, avec l'ordination de Germain Morin ³¹ ces processus s'amorcèrent pour se manifester en toute netteté cent ans plus tard.

Le volume du recrutement local et séculier, de même que leur proportion dans la totalité du recrutement, ne cessèrent de s'accroître avant 1760 en dépit de l'immigration de prêtres d'origine métropolitaine. Le tableau 1.8, qui suit, permet de

31 H. Provost, "Morin, Germain" dans DBC, vol. II, p. 511.

voir jusqu'à quel point la "canadianisation" et la "sécularisation" du clergé étaient bien amorcés avant 1760.

TABLEAU 1.8
CANADIANISATION ET SECULARISATION DU
RECRUTEMENT SACERDOTAL TOTAL (1611-1810)

Décennie	a	b	c	d	e
1611-1620	6	0	0,0	0	0,0
1621-1630	11	0	0,0	0	0,0
1631-1640	18	0	0,0	2	11,1
1641-1650	23	0	0,0	3	13,0
<u>1651-1660</u>	<u>15</u>	<u>0</u>	<u>0,0</u>	<u>5</u>	<u>33,3</u>
1611-1660	73	0	0,0	10	13,7
1661-1670	45	1	2,2	1	2,2
1671-1680	58	10	17,2	7	12,1
1681-1690	61	6	9,8	11	18,0
1691-1700	80	10	12,5	18	22,5
<u>1701-1710</u>	<u>48</u>	<u>12</u>	<u>25,0</u>	<u>11</u>	<u>22,9</u>
1661-1710	292	39	13,4	48	13,7
1711-1720	76	32	42,1	30	39,5
1721-1730	84	29	34,5	27	32,1
1731-1740	62	17	27,4	28	45,2
1741-1750	96	53	55,2	55	57,3
<u>1751-1760</u>	<u>68</u>	<u>25</u>	<u>36,8</u>	<u>29</u>	<u>42,6</u>
1711-1760	386	156	40,4	169	43,8
1761-1770	14	13	92,9	10	71,4
1771-1780	51	48	94,1	43	84,3
1781-1790	67	63	94,0	56	83,6
1791-1800	86	47	54,7	61	70,9
<u>1801-1810</u>	<u>39</u>	<u>35</u>	<u>89,7</u>	<u>33</u>	<u>84,6</u>
1761-1810	257	206	80,2	203	79,0

- a- recrutement total : canadiens et métropolitains
 b- recrues d'origine canadienne: séculiers et communautés
 c- recrues d'origine canadienne: pourcentage du recrutement total
 d- recrues séculières : canadiens et métropolitains
 e- recrues séculières : pourcentage du recrutement total

Source: J.-B. Allaire, Dictionnaire biographique du clergé canadien-français.

Il apparaît donc que le phénomène de "sécularisation" du clergé (colonne "e") se précise dès la première moitié du XVII^e siècle et celui de la "canadianisation" (colonne "c") dès la seconde moitié du XVII^e siècle. Déjà entre 1661 et 1710 13,4% des recrues étaient d'origine canadienne et 13,7% étaient des séculiers. Ce phénomène prit graduellement de l'ampleur par la suite. Dans ce contexte on ne saurait soutenir que la conquête joua un rôle déterminant à cet égard. Le changement de régime ne fit qu'accélérer un processus bien engagé: entre 1761 et 1810, près de 90% des recrues venaient de la colonie tandis que de 70% à 85% d'entre elles allaient au clergé séculier.

CHAPITRE II

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PRETRES CANADIENS

—A l'exception de ce que présentent Serge Gagnon et Louise Lebel-Gagnon, dans un article récent sur les origines sociales des clercs entre 1775 et 1840 ¹, rien ou presque n'a encore été écrit au sujet du lieu de naissance des prêtres nés dans la colonie et qui furent actifs durant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Afin de clarifier cette question, une prise de vue statistique échelonnée sur une période plus longue s'impose.

La tradition en ce domaine fait du prêtre canadien du XVIII^e siècle un homme d'origine urbaine. Louis-Edmond Hamelin, par exemple, affirme qu'avant 1960, "sur le plan de l'origine spatiale, le prêtre a beaucoup plus été, dans le passé, l'homme de la plaine rurale du Saint-Laurent, que celui des Laurentides-Appalaches ou même que celui des villes ²." Insérée dans le contexte d'une étude statistique du nombre des prêtres et du mouvement des ordinations depuis le XVII^e siècle, cette affirmation, qui du reste n'est appuyée sur aucune donnée quantifiée

1 Serge Gagnon et Louise Lebel-Gagnon, "Le milieu d'origine du clergé québécois 1775-1840; mythes et réalité", dans RHAF, p. 373-397.

2 Louis-Edmond Hamelin, "Evolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec" dans Recherches sociographiques, no. 2, p. 234.

antérieure au XX^e siècle, accréditait tout au plus les idées reçues au sujet du lieu de naissance des prêtres québécois. L'étude de Hamelin a toutefois l'avantage de suggérer que le recrutement sacerdotal a pu se faire de façon différente dans les diverses régions du Québec.

En général, l'hypothèse selon laquelle les prêtres catholiques étaient en grande majorité issus des couches populaires, surtout rurales, de la société (et qui dit "rural" dit aussi dans cette perspective "paysan") est plus ou moins bien étayée. En projetant cette vision des choses, les historiens cléricaux de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle voulaient sans doute glorifier un mode de vie en voie de disparition en forgeant une image populiste des clercs à une époque où le clergé, se sentant menacé, voulait à tout prix maintenir sa fêrûle sur l'ensemble de la société.

Une affirmation comme celle de Hamelin est suffisamment vague quant au siècle où elle s'applique pour paraître incontestable tellement elle correspond à la réalité d'une époque plus récente, soit au moment où Hamelin écrivait, en 1961. De pareils jugements rétrospectifs sont si globaux qu'ils doivent être soumis à des vérifications soignées. Afin de mieux percevoir l'origine de la cléricatisation de la société, qui semble reprendre forme après l'échec des rébellions de 1837-1838, et de la ruralisation du clergé, qui paraît s'effectuer vers la même époque ³, il importe de relever les continuités et les

ruptures au niveau de l'origine géographique des clercs depuis le régime français.

Avec cet objectif en tête, nous voulons, dans la première partie de ce chapitre, faire la part entre la ville et la campagne et entre les diverses régions de la colonie quant au nombre de prêtres actifs au Québec entre 1756 et 1810 issus de ces lieux ⁴. Nous verrons alors que la vitalité du recrutement sacerdotal est tout à fait relative; elle variait d'un lieu à l'autre et, dans l'ensemble, elle était aussi fonction de l'idéologie des définisseurs et des responsables des modes de recrutement qui, pour toutes sortes de raisons, privilégiaient un certain lieu sinon une classe particulière dans leur recherche des candidats. Il sera dès lors plus facile de mettre en lumière les répercussions de la décision de l'Eglise d'implanter ses premières maisons d'enseignement en milieu urbain. Cette approche nous a permis de rectifier quelque peu les hypothèses qui font des clercs du Québec d'avant le XIX^e siècle des gens d'origine rura

3 Richard Chabot, Le Curé de campagne et la contestation locale au Québec, p. 42.

4 Des sources assez abondantes, quant à l'origine géographique des ordinands canadiens, nous ont permis d'établir des séries bien étoffées. Malgré les erreurs qui se glissent inévitablement dans ce genre de recherche, nous considérons qu'avec un taux de succès de 97,8% dans la découverte de l'information nécessaire, nos données ont une valeur indéniable. Précisons que nous avons dû conjecturer le lieu de naissance d'un certain nombre de prêtres à partir d'indices raisonnables.

L'approche statistique nous amènera, dans la seconde partie de ce chapitre, à mieux cerner les changements quant à l'origine géographique des prêtres qui s'opérèrent au XVIII^e siècle. Nous voulons aussi voir dans quelle mesure l'évolution démographique eut un effet sur le recrutement sacerdotal. Une fois ces phénomènes bien démarqués, il sera plus facile de voir avec une certaine précision le profil du clergé d'origine coloniale entre 1756 et 1810.

L'idée que la baisse relative de la ferveur religieuse vers la fin du XVIII^e siècle serait à l'origine de l'accroissement de la proportion de recrues d'origine rurale au XIX^e siècle, ainsi que le soutiennent Serge Gagnon et Louise Lebel-Gagnon, n'est pas dénuée d'intérêt mais elle devrait éventuellement être vérifiée.

I. LA NATURE DU RECRUTEMENT SACERDOTAL COLONIAL:

À la fin du XVIII^e siècle, dans la colonie, l'Eglise et le clergé disposaient encore d'un prestige considérable et exerçaient à bien des niveaux une influence prépondérante. Comme le dit Albert Soboul à propos de la France, "le clergé se proclame lui-même le 'premier corps du royaume'. (...) Le clergé avait la prééminence honorifique et les privilèges les plus étendus ⁵." La conquête de la Nouvelle-France n'amena pas l'Eglise locale à changer ses convictions sur un rôle qu'elle

avait hérité de son passé colonial et de ses traditions les plus anciennes. Le portrait social véhiculé par les clercs était encore, à la fin du XVIII^e siècle en France et, dans une certaine mesure dans ses anciennes possessions d'Amérique du Nord, celui d'une société rigoureusement compartimentée en ordres et dirigée par un monarque absolu de droit divin. L'Eglise, de par son ancienneté et son étroite collaboration avec le pouvoir monarchique, dont elle assurait d'ailleurs la légitimité et l'incontestabilité, avait pu s'adjuger un rôle particulièrement étendu dans l'instruction publique dont elle se servait pour former les futurs clercs.

Dans cette perspective, il ne fait aucun doute que, pour établir et conserver son ascendant sur la société, l'Eglise ait désiré, ici comme en France, puiser ses effectifs dans les couches sociales les plus intéressées à perpétuer l'ordre établi, c'est-à-dire les couches dominantes. Celles-ci, hors les seigneurs résidents, étaient plus susceptibles de se trouver dans les villes, lieux où s'exerçait le pouvoir civil et religieux et où circulaient la richesse et les idées.

La carrière sacerdotale proposait une situation enviable en soi mais elle offrait également la perspective d'une intéressante promotion sociale pour ceux qui n'étaient pas issus de la noblesse. Dans la société d'ancien régime, où

L'anoblissement constituait l'ultime étape de la progression sociale d'un roturier, l'entrée dans le clergé n'était pas dénuée de mérite même si les postes du "haut-clergé" et des communautés étaient presque exclusivement réservés aux familles de la noblesse et de la bourgeoisie. Dans l'ensemble, cependant, même si les familles rurales et urbaines ont pu lorgner du côté de la carrière sacerdotale, les chances d'y accéder n'étaient pas les mêmes pour tous.

Pour répondre aux interrogations que nous avons soulevées, nous avons cherché dans le Dictionnaire biographique du clergé canadien-français de l'abbé Jean-Baptiste Allaire le lieu de naissance et l'identité des parents de chaque prêtre d'origine coloniale qui a servi au Québec entre 1756 et 1810. Toutefois, comme cet ouvrage est incomplet et souvent erroné, nous avons vérifié ses dires dans le plus récent Dictionnaire des familles canadiennes de René Jetté et dans le DBC ⁶.

L'hypothèse voulant que les prêtres québécois fussent en tout temps originaires en grande majorité des communautés rurales semble assez mal résister à un test quantitatif,

6 Nous n'avons pas trouvé le lieu exact de naissance de sept prêtres sur 315 (2,2%). Dans 15 cas sur les 308 restant (4,9%), le lieu de naissance que nous avons utilisé est soit celui du seul homonyme convenable que mentionnent les divers ouvrages généalogiques, soit celui de la naissance des frères ou soeurs du prêtre en question ou celui du mariage des parents, à la condition que ces événements aient eu lieu moins de cinq ans avant ou après la date présumée de naissance du prêtre.

particulièrement en ce qui concerne la période qui se termine en 1810. A cet égard, nous avons découvert que sur 308 clercs canadiens dont nous connaissons le lieu de naissance et qui exercèrent des fonctions sacerdotales à l'intérieur des frontières du Québec entre 1756 et 1810 225 (73,1%) étaient nés dans une ville: 133 de ceux-ci (59,1%) venaient de Québec, 86 (38,2%) de Montréal et seulement six (2,7%) de Trois-Rivières⁷. Quatre-vingt-trois prêtres (26,9%) venaient de la campagne: 44 d'entre eux (53,0%) étaient du district de Québec, 32 (38,5%) de celui de Montréal, un (1,2%) de celui de Trois-Rivières et six (7,2%) des régions périphériques de la colonie.

Il appert que, sous le régime anglais comme sous le régime français, les habitants de la région de Québec ont quelque peu bénéficié de la proximité des principales institutions ecclésiastiques: évêché, séminaire, direction des communautés (sauf des sulpiciens, établis dans la région de Montréal). Sur 308 prêtres dont nous connaissons le lieu exact de naissance, 177 (57,5%) en étaient originaires tandis que 118 autres venaient du district de Montréal (38,3%). De son côté, la région de Trois-Rivières ne donna que sept prêtres (2,3%), à peine plus que les régions les plus éloignées,

7 Nous incluons Trois-Rivières parmi les villes car malgré son infime population, elle en portait le titre, fut le siège d'un gouvernement et possédait certaines des institutions religieuses et civiles qui caractérisaient les autres villes.

l'Acadie et les postes de l'Ouest, qui en donnèrent six (1,9%).

Cette prédominance des prêtres d'origine urbaine dans le clergé canadien ne reflétait en rien la structure démographique de la colonie. En effet, la plupart des prêtres en service entre 1756 et 1810 étaient nés à une époque où les villes n'abritaient qu'entre 20% et 25% de la population totale. Le tableau 2.1 retrace l'évolution de cet équilibre depuis le XVII^e siècle et cela grâce à quelques recensements.

TABLEAU 2.1

REPARTITION RURALE-URBAINE DE LA POPULATION DE LA VALLEE DU SAINT-LAURENT D'APRES LES RECENSEMENTS (1706-1831)

Recensement	Urbains nbre (%)	Ruraux nbre (%)	Total nbre
1706	3999 (24,4) *	12418 (75,6)	16417
1739	9191 (21,5) **	33510 (78,5)	42701
1765	15344 (22,0) ***	54466 (78,0)	69810
1790	33213 (20,6) ***	128098 (79,4)	161311
1831	62403 (12,2)	449514 (87,8)	511917 ****

* y compris les banlieues de Montréal et de Trois-Rivières

** y compris les banlieues de toutes les villes

*** les populations de Québec et de Montréal sont des estimations

**** données fournies par M. Fernand Ouellet

Source: Gouvernement du Canada, Censuses of Canada 1665 to 1871,
Recensements du Canada, vol. IV, Ottawa, L.B. Taylor, 1876.

8 Afin de conserver la même valeur relative entre ces recensements, nous n'avons pas tenu compte des corrections apportées par des études critiques subséquentes comme par exemple celle de Yves Landry sur le recensement de 1765. (REAF, vol. XXIX, p. 323 à 351).

A notre avis, le recensement de 1765 constitue un point de référence tout à fait valable pour la période puisque 74,2% de tous les prêtres qui font l'objet de cette étude sont nés avant cette date. En cette année, les trois villes de la colonie abritaient 22,0% de la population soit 15344 habitants sur 69810; en ordre, Québec, Montréal et Trois-Rivières servaient de résidence à 12,8%, 8,2% et 0,9% de la population de la vallée du Saint-Laurent. Pourtant, ces mêmes villes donnèrent respectivement 42,2%, 27,3% et 1,9% de tous les prêtres. Elles étaient donc nettement sur-représentées dans le clergé. Trois-Rivières, cependant, n'était guère comparable aux véritables villes de la colonie, sa population extrêmement faible en faisant un centre de second ordre; d'ailleurs, en 1765, la colonie ne comptait pas moins de vingt-six paroisses rurales plus peuplées que ce centre. Certaines d'entre elles se trouvaient même dans ce district.

Afin de mieux éclairer les déséquilibres régionaux, nous examinerons la provenance des prêtres en fonction de la population de chaque district. Le tableau 2.2 résume la répartition par district de la population de la vallée du Saint-Laurent depuis le XVII^e siècle. Vu l'absence de statistiques pertinentes sur la population des régions périphériques de la colonie, nous excluons, pour le moment, les six prêtres qui en étaient originaires.

TABLEAU 2.2

POPULATION DES TROIS DISTRICTS DE LA VALLEE DU SAINT-LAURENT D'APRES LES RECENSEMENTS (1665-1831)

Recensement	Québec		District		Trois-Rivières	Total
	nbre	(%)	Montréal	nbre (%)		
1665-1666	2135	(66,4)	625	(19,4)	455 (14,2)	3215
1667	2583	(65,9)	760	(19,4)	575 (14,7)	3918
1681	5809	(60,0)	2699	(27,9)	1169 (12,1)	9677
1692	7426	(60,2)	3484	(28,0)	1521 (12,2)	12431
1695	7977	(58,5)	4270	(31,3)	1392 (10,2)	13639
1698	9458	(61,6)	4307	(28,0)	1590 (10,4)	15355
1706	8908	(54,3)	6098	(37,1)	1411 (8,6)	16417
1739	22337	(52,3)	17012	(39,8)	3352 (7,8)	42701
1765	35511	(50,9) *	28307	(40,5) *	5986 (8,6)	69810 **
1784	44760	(39,6)	55634	(49,2)	12618 (11,2)	113012
1790	61467	(38,1) *	83886	(52,0) *	15958 (9,9)	161311 **
1827	143860	(30,5)	268581	(56,9)	51657 (10,9)	471875 ***
1831	151985	(29,7)	290050	(56,7)	56570 (11,1)	511917 ****

- * Les populations de Québec et de Montréal sont des estimations.
- ** Ces totaux incluent les estimations pour Montréal et Québec.
- *** Gaspé a une population de 7777 (1,6%).
- **** Gaspé a une population de 13312 (2,6%). Chiffres fournis par M. F. Ouellet.

Source: Voir le tableau 2.1.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, le recrutement du clergé d'origine coloniale s'est opéré d'une façon inégale d'un district à un autre; 55,6% des prêtres inclus dans notre corpus statistique venaient du district de Québec, 39,1% de Montréal et seulement 2,3% de celui de Trois-Rivières. Pourtant, au cours de ces mêmes années, c'est-à-dire pendant les trois derniers quarts du XVIII^e siècle, le district de Québec qui, en 1706, abritait 54,3% des effectifs démographiques de la colonie, avait perdu du terrain au point qu'en 1790 sa part

n'était plus que de 38,1% de la population totale. Le district de Montréal avait, au contraire, attiré de plus en plus les colons et les habitants: 37,1% de la population y habitait en 1706 et 52,0% en 1790. Au cours du siècle, l'importance relative du district de Trois-Rivières avait à peine varié: il abritait 8,6% de la population en 1706 et 9,9% en 1790.

Ce déplacement des forces démographiques vers Montréal (tableau 2.2) a sans aucun doute contribué à valoriser la compagnie de Saint-Sulpice en tant que centre éventuel pour l'enseignement secondaire et la formation des clercs. Mais le changement tarda à venir; le collège Saint-Raphaël fut fondé en 1767 et le programme complet de formation des clercs n'y fut instauré qu'en 1790.

La concentration du recrutement dans les villes et dans certaines régions reflétait non seulement des contraintes sociales et démographiques mais exprimait en même temps une certaine volonté de la part des autorités religieuses de recruter de préférence en certains lieux plutôt qu'en d'autres. Il est certain en tout cas que le clergé ne s'en remettait pas à cet égard aux seuls goûts des candidats à l'ordination ni à ceux de leurs parents⁹. Si tel avait été le cas, le nombre de recrues d'origine rurale aurait été bien supérieur.

⁹ Dans cette optique, l'hypothèse retenue par L.-E. Hamelin qui juge beaucoup plus significatif "(...) le quotient clérical des garçons" (art. cit. p. 205) soit le nombre de naissances de

La stérilité relative des régions périphériques de la colonie, quant au service cléricale, relève du même contexte. L'isolement et l'éloignement de ces régions à la fois du siège épiscopal et de la métropole n'étaient pas de nature à encourager les études au loin. La très faible densité du peuplement, en particulier à l'ouest de Montréal, et l'absence d'agglomérations importantes expliquent peut-être pourquoi les populations locales n'ont pas pu recevoir sur place les bases d'une instruction bien structurée. Le fait que l'Acadie péninsulaire fut soumise en grande partie aux autorités britanniques depuis le traité d'Utrecht a certes freiné les vocations, car sa population n'était pas négligeable. Enfin, le ministère était assuré dans ces régions par des communautés qui recevaient leurs effectifs de France ¹⁰.

garçons de même génération que les ordinands (nés 25 ans auparavant), pour mesurer la vitalité du recrutement sacerdotal à une époque donnée, nous paraît peu intéressante puisqu'elle ne tient pas compte des disparités régionales et elle suggère également que la vocation sacerdotale était acquise dès la naissance. Il est possible que des cas de prédestination très précoce aient existé (probablement en raison d'ambitions familiales) mais, malgré l'intense sollicitation à laquelle les étudiants étaient soumis tout au long de leur formation, ceux-ci demeuraient dans la plupart des cas l'ultime arbitre de leur choix. Ce choix était plus probablement dicté par la conjoncture. En fait une analyse des origines de tous les étudiants par rapport au choix ultérieur de carrière serait beaucoup plus significative que celle du "quotient cléricale".

¹⁰ Des jésuites surtout, dans l'Ouest, et des prêtres du Séminaire des missions étrangères, en Acadie.

Nous n'éprouvons donc aucune surprise à constater que presque tous les candidats issus des régions périphériques avaient résidé à proximité d'une maison d'enseignement depuis leur jeune âge. Deux des trois Acadiens, des demi-frères, avaient étudié en France ¹¹ où leur famille s'était établie au lendemain de la déportation; le troisième Acadien et un des trois prêtres nés dans l'Ouest avaient vécu dans une des villes de la vallée du Saint-Laurent depuis l'âge de six et sept ans respectivement ¹²; enfin, un autre des prêtres nés dans l'Ouest appartenait à une famille montréalaise qui s'adonnait depuis des années au commerce des fourrures mais qui avait gardé de très solides attaches avec Montréal ¹³.

Restrictive pour les gens habitant les régions périphériques de la colonie, la distance relative qui séparait le lieu de naissance des candidats au sacerdoce des centres urbains demeurait un élément limitatif à l'intérieur même de chaque district de la vallée du Saint-Laurent. Notre recherche montre que la participation des milieux ruraux était plus forte dans les paroisses situées à proximité de la ville qu'ailleurs. Ainsi, sur 44 ordinands originaires de la partie rurale du

11 Le père de l'un avait épousé la mère de l'autre.

12 Il s'agit du Père Bernardin De Gannes (DGFQ, p. 401) et du chanoine Charles-Ange Collet, (DBC, vol. V. p. 215).

13 David A. Armour, "Ducharme, Laurent", dans DBC, vol. IV, p. 251.

district de Québec, 24 (54.5%) venaient de paroisses situées en deçà de 20 kilomètres de la ville, tandis que 17 des 31 ordonnands ruraux du district de Montréal (54,8%) se trouvaient dans une situation semblable. Pour donner une idée de la concentration des vocations en certains lieux, signalons par exemple que les paroisses de Saint-Laurent sur l'Ile d'Orléans et de Pointe-aux-Trembles sur l'Ile de Montréal étaient tout juste situées à l'intérieur d'un cercle tracé à 20 kilomètres des fortifications de Québec et de Montréal.

Dans l'ensemble, qu'ils appartenissent ou non à une communauté ou qu'ils fissent partie, entre 1756 et 1810, du "haut-clergé", les prêtres canadiens ne semblent pas s'être différenciés d'une façon significative quant à leur lieu de naissance. Le tableau 2.3 illustre notre propos.

TABLEAU 2.3

LIEU DE NAISSANCE DES PRETRES CANADIENS
SELON LEUR FONCTION (1756-1810) *

A- Répartition rurale-urbaine

Lieu de naissance		a	b	c	d	e
VILLE	nbre	28	197	15	210	225
	(%)	(68,3)	(73,8)	(71,4)	(73,2)	(73,1)
CAMPAGNE	nbre	13	70	6	77	93
	(%)	(31,7)	(26,2)	(28,6)	(26,8)	(26,9)
LIEUX CONNUS DE NAISSANCE	nbre	41	267	21	287	308
	(%)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)

B- Répartition par district de naissance

District de naissance		a	b	c	d	e
QUEBEC	nbre	22	155	12	165	177
	(%)	(53,7)	(58,1)	(57,1)	(57,5)	(57,5)
MONTREAL	nbre	16	102	6	112	118
	(%)	(39,0)	(38,2)	(28,6)	(39,0)	(38,3)
TROIS-RIVIERES	nbre		7	1	6	7
	(%)		(2,6)	(4,8)	(2,1)	(2,3)
REGIONS PERIPHERIQUES	nbre	3	3	2	4	6
	(%)	(7,3)	(1,1)	(9,5)	(1,4)	(1,9)
LIEUX CONNUS DE NAISSANCE	nbre	41	267	21	287	308
	(%)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)

* exclut sept prêtres dont nous ignorons le lieu de naissance.

a- communautés

c- haut-clergé

e- ensemble

b- clergé séculier

d- bas-clergé

Source: J.-B. Allaire, Dictionnaire biographique du clergé canadien-français.

Bien que tous les groupes dont il est ici question fussent en grande majorité d'origine urbaine, ou majoritairement originaires du district de Québec (colonne "e"), on constate que les membres des communautés (colonne "a") et ceux du "haut-clergé" (colonne "c") l'étaient un peu moins que leurs confrères du clergé séculier (colonne "b") ou du "bas-clergé" (colonne "d"). Entre le "haut" et le "bas-clergé" la différence sur ce point était assez négligeable; par contre, entre les communautés et le clergé séculier, elle était un peu plus significative. Nous nous gardons bien de conclure que les membres des communautés étaient plus souvent d'origine paysanne que les autres. Nous en reparlerons dans le chapitre suivant, mais il est évident que, étant donné le handicap que représente l'origine rurale, seules les familles les plus fortunées des campagnes ont pu pourvoir aux besoins d'un fils étudiant en ville. D'ailleurs, il ne faut pas exclure l'idée qu'un grand nombre de prêtres nés à la campagne aient suivi leurs parents en ville à l'époque de leur jeunesse, comme ce fut le cas des prêtres originaires des régions périphériques. Cette question de la mobilité des candidats à la prêtrise mériterait d'être approfondie.

Le tableau qui précède ne révèle pas toutes les subtilités du recrutement des membres des communautés ¹⁴ et du

14 Dans ce chapitre nous ne comptons comme membres du

"haut-clergé"; il est intéressant de constater à cet égard que les membres des communautés séculières venaient des villes dans dix cas sur 17 (58,8%) contre 18 cas sur 24 (75,0%) dont nous connaissons le lieu exact de naissance chez les membres des communautés régulières. Il semble bien, de plus, que les différentes communautés aient préféré, une fois décidées à admettre des Canadiens dans leurs rangs, de choisir des candidats dans la région où elles étaient le plus solidement implantées. Ainsi le seul spiritain d'origine coloniale était né en Acadie, région où, précisément, cette communauté exerça quelque ministère vers la fin du XVIII^e siècle. Huit sulpiciens canadiens sur 11 (72,7%) venaient de la région de Montréal, 15 récollets sur 24 dont nous connaissons le lieu exact de naissance (62,5%) et quatre prêtres du séminaire de Québec sur cinq (80,0%) venaient de la région de Québec où, bien sûr, leur maison principale était établie ¹⁵.

Des constatations semblables valent pour les membres du "haut-clergé". Disons d'abord que, entre 1756 et 1810, le "haut-clergé" de la colonie regroupait six évêques, neuf

séminaire de Québec que les cinq prêtres qui y firent carrière. Dans le chapitre précédent, nous voulions voir combien de prêtres en tout furent agrégés à cette institution, d'où le fait que nous avançons le chiffre de 17 prêtres dans cette communauté.

15 Trois jésuites canadiens exclus de nos données provenaient de Québec, ville abritant le collège de cette communauté.

chanoines et 14 grands vicaires ou vicaires-généraux d'origine canadienne mais puisque certains d'entre eux occupèrent successivement plus d'un de ces postes, ce groupe ne compte que 21 individus (colonne "c"). Toutefois, lorsqu'on examine de près le lieu de naissance des prêtres, selon la fonction exercée dans le "haut-clergé", des différences substantielles apparaissent. Ainsi, cinq évêques sur six (83,3%), sept chanoines sur neuf (77,8%) et neuf grands vicaires sur 14 (64,3%)¹⁶ étaient de naissance urbaine. Plus la fonction semblait s'exercer à Québec et comporter de responsabilités, plus la proportion des titulaires d'origine urbaine était forte.

Il faut aussi signaler le fait qu'un certain nombre de prêtres ordonnés avant 1810 et considérés dans le tableau comme membres du "bas-clergé", obtinrent un poste assez élevé dans la hiérarchie ecclésiastique après cette date. Si nous les ajoutons aux individus qui précèdent, nous obtiendrions un grand total de neuf évêques, dix chanoines et 21 grands vicaires ou vicaires généraux dont respectivement, sept (77,8%), huit (80,0%) et 14 (66,7%) étaient d'origine urbaine, pourcentages peu différents de ceux obtenus plus tôt.

¹⁶ Notons que plusieurs Français occupèrent le poste de grand-vicaire après la conquête, malgré le nombre réduit de prêtres de cette origine, signe de la grande faveur dont ils jouissaient encore aux yeux des autorités épiscopales jusqu'au XIX^e siècle.

Nous avons illustré, au cours des pages précédentes, où s'était recruté le clergé, dans l'ensemble et dans ses parties. Ces statistiques, telles que présentées, ne permettent pas cependant de suivre l'évolution des origines géographiques. Afin de mieux cerner le problème du fléchissement du recrutement qui semble se produire à la fin du XVIII^e siècle, il nous a donc fallu remonter dans le temps et, décennie par décennie, demi-siècle par demi-siècle, tenter de déceler les changements d'orientation.

II. LA DESAFFECTION DES MILIEUX TRADITIONNELS A L'EGARD DU RECRUTEMENT SACERDOTAL:

En ce qui concerne l'évolution du lieu d'origine des prêtres canadiens du XVIII^e siècle, l'historiographie québécoise ne nous permet pas encore de déceler des tendances ni même de soupçonner un quelconque changement depuis le tout début du recrutement dans la colonie. Les opinions les plus claires à cet égard laissent entendre que les clercs auraient toujours été, avant le XX^e siècle, essentiellement d'origine rurale. Toutefois, une recherche plus récente, celle de Serge Gagnon et Louise Lebel-Gagnon, montre que le recrutement sacerdotal se serait assez subitement transformé, passant, au début du XIX^e siècle, du bassin urbain au bassin rural.

Entre ces deux points de vue que propose globalement l'historiographie québécoise, l'un se montre plus près de la réalité; nous avons en effet démontré, au cours des pages qui précèdent, que le premier était trompeur: les prêtres de la fin du XVIII^e siècle étaient surtout d'origine urbaine. Toutefois, avant d'endosser le second, nous avons préféré analyser la question sur une période assez longue afin de mieux cerner les antécédents d'un revirement dont la rapidité paraît pour le moins surprenante. Pour la clarté de notre propos nous reculerons donc le début de la période jusqu'à la décennie 1661-1670 alors que Germain Morin, le premier prêtre canadien, recevait l'onction sacerdotale.

Pour construire le tableau 2.4, qui retrace de 1661 à 1810 l'évolution de la provenance des candidats canadiens au sacerdoce, nous avons dû recueillir des renseignements sur 86 prêtres décédés avant 1756 en plus des 315 qui ont exercé entre 1756 et 1810.

TABLEAU 2.4

EVOLUTION DE L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE
DES ORDINANDS CANADIENS (1661-1810)

décennie	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n
1661-1670	1		1							1	100,0	100,0	0,0	0,0
1671-1680	10		6		4					10	100,0	60,0	0,0	40,0
1681-1691	6	1	3		1	1				5	80,0	80,0	0,0	20,0
1691-1700	10		5	1	2	1	1			10	80,0	60,0	20,0	20,0
1701-1710	12		5	1		4	1	1		12	50,0	75,0	16,7	8,3
1661-1710	39	1	20	2	7	6	2	1	0	38	76,3	68,4	10,5	21,1
1711-1720	32	2	14	4	1	9	2			30	63,3	76,7	20,0	3,3
1721-1730	29		16	4	2	4	1	1	1	29	75,9	69,0	17,2	10,3
1731-1740	17		7	4	1	1	3		1	17	70,6	47,1	41,2	5,9
1741-1750	53	1	24	15	1	6	5		1	52	76,9	57,7	38,5	1,9
1751-1760	25	1	11	7		6				24	75,0	70,8	29,2	0,0
1711-1760	156	4	72	34	5	26	11	1	3	152	75,0	64,5	29,6	3,3
1761-1770	13		4	5		1	3			13	69,2	38,5	61,5	0,0
1771-1780	48	1	20	15		8	1		3	47	74,5	59,6	34,0	0,0
1781-1790	63	1	25	16	1	10	9		1	62	67,7	56,5	40,3	1,6
1791-1800	47		21	14		4	8			47	74,5	53,2	46,8	0,0
1801-1810	35	2	13	8	1	7	3	1		33	66,7	60,6	33,3	6,1
1761-1810	206	4	83	58	2	30	24	1	4	202	70,8	55,9	40,6	1,5

a- nombre d'ordinations de Canadiens

b- lieu de naissance Inconnu

c- nombre né à Québec

d- nombre né à Montréal

e- nombre né à Trois-Rivières

f- nombre né dans la campagne de Québec

g- nombre né dans la campagne de Montréal

h- nombre né dans la campagne de Trois-Rivières

i- nombre né dans la périphérie de la colonie

j- total lieu de naissance connu

k- % de "j" originaire d'une ville

l- % de "j" originaire du district de Québec

m- % de "j" originaire du district de Montréal

n- % de "j" originaire du district de Trois-Riv.

Source: J.-B. Allaire, Dictionnaire biographique du clergé canadien-français.

Pour comprendre ce tableau, il faut savoir que le début du recrutement local coïncide avec la création du diocèse de Québec et, par voie de conséquence, avec l'ouverture du séminaire. Le premier prêtre canadien fut en effet ordonné trois ans avant l'ouverture du Petit séminaire de Québec en

1668 ¹⁷. Si l'on en croit Bernard Plongeron dans La vie quotidienne du clergé français au XVIII^e siècle, le séjour au séminaire, où les candidats à la prêtrise devaient s'interroger sur la signification de leur vocation et où ils recevaient les derniers éléments de leur formation, ne devint obligatoire en France que beaucoup plus tard, au XVIII^e siècle ¹⁸. La colonie se trouva donc, dès le départ, mieux équipée que ne l'étaient à la même époque plusieurs diocèses de la métropole ¹⁹. En s'ajoutant au collège des jésuites, fondé en 1635 alors que la colonie ne comptait qu'une poignée d'habitants, le séminaire de Québec complétait le réseau des institutions d'enseignement qui favoriseraient surtout l'instruction d'une clientèle urbaine (et bien nantie) dès le troisième quart du XVII^e siècle.

Très tôt, la population de Québec profita des avantages que lui procurait la proximité des institutions religieuses. Cette ville, au cours des années 1661 à 1710, était un peu plus

17 Claude Galarneau, Les collèges classiques au Canada français, p. 14.

18 Bernard Plongeron, La vie quotidienne du clergé français au XVIII^e siècle, p. 52-55.

19 Le réseau des séminaires diocésains ne commença à s'élaborer formellement en France qu'à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle (F. Lebrun, "L'enracinement" dans Histoire des catholiques en France, p. 150, exemple de la province ecclésiastique de Tours). C'était pourtant au Concile de Trente qu'on avait préconisé de doter tous les prêtres, même ceux affectés aux paroisses les plus reculées, d'une solide instruction.

peuplée que Montréal (1205 habitants à Québec en 1685 et 724 à Montréal); pourtant la capitale donna dix fois plus de prêtres (colonnes "c" et "d") que la métropole de l'ouest, tandis que Trois-Rivières, avec une population infime, donna sept prêtres. Cette distribution reflète, croyons-nous, la chronologie du peuplement, la concentration des institutions d'enseignement et le poids des distances. Il faut dire qu'à l'époque où furent ordonnés les premiers prêtres nés à Trois-Rivières, Montréal, de fondation plus récente, ne possédait pas encore de population autochtone en âge d'accéder à la prêtrise.

Durant le demi-siècle suivant, soit entre 1711 et 1760, bien que les villes continuèrent de perdre du terrain par rapport aux campagnes, la situation se rétablit à l'avantage de la région de Montréal. Comme l'indiquait le tableau 2.2, la population de Montréal s'accrût plus rapidement que celle de Québec et ne cessa de rogner l'avance que celle-ci détenait au début. Enfin, la participation de la région de Trois-Rivières tomba radicalement, eu égard à sa population, lorsque Montréal la surclassa comme poste avancé de la traite des fourrures.

L'évolution démographique de la colonie continua, après 1760, d'obéir aux tendances que nous venons de signaler, ce qui se traduisit bien sûr par la progression continue du nombre de recrues montréalaises. Toutefois, le changement de régime peut suggérer que des éléments nouveaux jouèrent entre 1761 et 1810. Pourtant, sa soumission à l'autorité d'un gouvernement

protestant n'empêcha pas la colonie de connaître un système d'éducation entièrement contrôlé par l'Eglise. Les autorités britanniques, à cause de leurs sympathies aristocratiques, avaient à bien des points de vue des conceptions de la société assez semblables à celles que défendait le clergé et confirmèrent celui-ci dans son rôle hérité du régime français. L'Eglise put continuer à recruter comme avant, à condition toutefois que les nouveaux prêtres fussent d'origine coloniale. L'Eglise maintint malgré tout sa politique axée sur les villes, et n'abandonna pas son objectif de trouver des sources extérieures de recrutement.

Concrètement, on observe quelques changements de brève durée. Entre 1761 et 1770, par exemple, le séjour momentané de quelques professeurs et étudiants du séminaire de Québec dans les murs de Montréal et la fondation d'un collège près de cette ville sont peut-être la cause de ce qu'en cette période tout de même assez difficile, une plus forte proportion d'élèves originaires du district de Montréal persévérèrent dans leurs études. Ils n'avaient alors pas besoin, comme ce fut le cas jusque là, de s'exiler pour s'instruire. Dès la décennie suivante, le séminaire de Québec fonctionnait normalement et la situation se rétablit en faveur de la région de Québec bien que, pour le reste du demi-siècle, les recrues du district de Montréal bénéficièrent des nouveaux avantages que procuraient un réseau d'enseignement un peu plus adéquat et une croissance

démographique rapide.

Il n'en reste pas moins que, à long terme, les sources traditionnelles du recrutement étaient appelées à se tarir. Elles commencèrent d'ailleurs à dépérir d'une façon plus nette après 1760 et, surtout, pendant les deux dernières décennies du XVIII^e siècle. Certains historiens, dont Serge Gagnon et Louise Label-Gagnon, ont expliqué cette défaillance par un mouvement de désaffection attribuable à l'influence de la philosophie des Lumières sur les groupes qui avaient assuré jusqu'à là le recrutement du clergé: les notables urbains. Une telle influence permettait de rattacher l'histoire religieuse du Québec à celle de la France.

Les résultats de notre enquête nous amènent à voir les choses différemment et à insister sur d'autres facteurs plus significatifs. Il faut d'abord être bien conscient du fait que les sources du recrutement urbain étaient nécessairement appelées à perdre de la force pour la simple raison que la population des villes croissait moins vite que celle des campagnes (voir le tableau 2.1). Le clergé, s'il voulait survivre et se développer, ne pouvait éviter trop longtemps de jeter un oeil sur les campagnes.

Dans le contexte de la fin du XVIII^e siècle où le nombre décennal d'ordinations s'amenuisait, les alarmistes ont cru que le clergé colonial, depuis longtemps privé du recrutement français, risquait de devenir si peu nombreux qu'il serait

incapable de lutter contre la diffusion rapide des idées associées à la France révolutionnaire. Pour compenser la chute des arrivages de prêtres de l'extérieur, qui accentuait la baisse du rapport prêtres-fidèles, lequel diminuait en fait constamment depuis le XVII^e siècle²⁰, il aurait fallu songer à élaborer une politique favorisant des vocations hors des villes, où la population se concentrait de plus en plus, et envisager le morcellement du très vaste diocèse de Québec, ce qui aurait permis la création de nouveaux séminaires diocésains. La province de Québec comptait déjà plus de 200,000 catholiques au début du XIX^e siècle²¹ dispersés sur un vaste territoire, de quoi occuper facilement deux évêques. Mais Mgr Plessis était alors si préoccupé par la reconnaissance civile de son poste et son désir de faire venir des prêtres de France, qu'il tarda à aller résolument dans cette direction.²² Il faut dire aussi qu'il subissait de plus en plus les pressions exercées par l'évêque anglican et par quelques anglo-protestants déterminés à réduire son influence (qu'ils jugeaient indue dans une colonie britannique). Ce ne fut qu'à la suite de longues querelles, mettant en cause surtout les classes

20 Louis-Edmond Hamelin, art. cit., p. 238.

21 Fernand Ouellet, "L'accroissement naturel de la population catholique du Québec", p. 421.

22 L. Lemieux, op. cit. Voir surtout son chapitre 2 p. 51.

dirigeantes et l'Etat, que le diocèse de Montréal fut officiellement érigé en 1836 ²³, alors que la population catholique du Québec atteignait presque les 500.000 habitants ²⁴.

Dans ce contexte, où le recrutement de prêtres devenait de plus en plus difficile, les autorités de l'Eglise coloniale commencèrent à envisager une percée en direction des milieux qu'elles avaient négligés jusque là. Dès la première décennie du XIX^e siècle, on fonda quelques collèges dans diverses paroisses rurales généralement éloignées des institutions plus anciennes. Le curé de Nicolet fonda un collège en 1803; celui de Saint-Denis en fonda un, très éphémère, en 1804; et celui de Saint-Hyacinthe fit de même en 1811 ²⁵. Le succès de ces premiers établissements situés hors des villes fut, semble-t-il, immédiat. Dès 1810, était sorti du collège de Nicolet un prêtre qui y avait reçu toute sa formation, Jean-Louis Beaubien, originaire de la partie rurale de la région de Trois-Rivières où précisément était établi ce collège.

Selon Serge Gagnon et Louise Lebel-Gagnon, qui ont poussé jusqu'en 1840 une analyse dans ce domaine, le résultat fut tellement spectaculaire que la situation se renversa dès la décennie suivant 1810. Entre 1811 et 1840, observent-ils, 75%

23 Ibid., p. 401.

24 Fernand Ouellet, art. cit., p. 422.

25 Claude Galarneau, op. cit., p. 18-19.

de tous les ordinands québécois sont venus de la campagne²⁶. Au lieu de voir, en cela, un revirement aussi brutal, nous sommes enclins à insister sur le fait qu'il s'agissait plutôt de l'accélération d'un processus en marche depuis longtemps.

D'ailleurs, il faut aussi dire, et il en sera davantage question dans le chapitre suivant, qu'une des catégories sociales les plus prolifiques en prêtres était la noblesse. Or, depuis 1760, cette classe sociale avait non seulement été ébranlée mais elle était entrée dans une phase de déclin qui s'était naturellement répercuté sur le recrutement sacerdotal (voir le tableau 3.7). Au contraire, la bourgeoisie, groupe qui avait fourni le plus grand nombre de prêtres depuis les débuts de la colonie, en plus d'être solidement ancrée dans les villes, ne cessait d'étendre sa présence dans les campagnes. Il sera intéressant de voir, dans le chapitre suivant, jusqu'à quel point, du début de la colonie jusqu'en 1810, le pourcentage des ordinands issus de la bourgeoisie et du groupe des notables non seulement dominait numériquement mais maintint cette prédominance.

26 S. Gagnon et L. Lebel-Gagnon, art. cit., p. 380.

CHAPITRE III

ORIGINE SOCIALE DES PRÊTRES CANADIENS

Si l'on en croit la tradition historiographique la plus ancienne, le clergé québécois, un des groupes sociaux dominants, se serait depuis toujours recruté dans les milieux populaires: parmi les paysans et les artisans. Lionel Groulx, qui avait décrit l'émergence d'une société théocratique en Nouvelle-France, était allé jusqu'à prétendre que ce clergé était alors, et par la suite, incontestablement "plébéien" ¹ par son origine. Michel Brunet, constatant que, sous le régime français, une proportion importante du clergé provenait de France, rompit avec cette tradition en affirmant, sans chiffres à l'appui, que les Canadiens étaient peu attirés par le sacerdoce.

Trop de carrières intéressantes dans le commerce, dans l'armée et dans l'administration s'offraient à leur ambition. Seuls quelques fils de bonnes familles embrassaient l'état ecclésiastique. Dans les classes populaires, peu de jeunes gens poursuivaient assez loin leurs études pour songer à la prêtrise ².

Cette interprétation voulait étayer l'hypothèse d'une société dans laquelle la bourgeoisie donnait le ton et où la

1 Lionel Groulx, Naissance d'une race, p. 15. Par "plébéien", Groulx se réfère d'abord au bas-peuple et surtout à la paysannerie.

2 Michel Brunet, Les Canadiens après la Conquête, p. 137.

mobilité verticale était si commune qu'il ne suffisait que de le vouloir pour s'élever. Dans cette optique, l'état ecclésiastique faisait figure de carrière marginale où se retrouvaient pourtant les fils de "bonnes familles" qui n'avaient pu se décrocher de poste dans l'armée, le commerce ou l'administration. Ces dires correspondent peu, croyons-nous, à la réalité d'une société coloniale fortement hiérarchisée et où, après la première phase d'enracinement du XVII^e siècle, la mobilité sociale devint progressivement plus difficile, limitée qu'elle fut par une multitude d'interdits, légaux ou inscrits dans la vie quotidienne.

Pour la période qui suit la conquête, Brunet parle d'"un clergé pauvre et en nombre insuffisant"³ sans toutefois préciser quelle aurait pu être sa composition sociale. Pour sa part, Jean-Pierre Wallot trace, pour la fin du XVIII^e siècle, le portrait d'un clergé exempt de différences sociales.

Heureusement, il n'y a pas de haut et bas clergé au Canada, au grand désappointement des bureaucrates qui reprochent à l'Eglise de recruter dans les mêmes classes sociales que le parti canadien, i.e. "in the Lower Orders of the People". En effet, l'Eglise puise ses effectifs surtout dans les milieux paysan, artisanal ou professionnel. Ce qui lui épargne de graves frictions sociales⁴.

3 Ibid., p. 139.

4 Jean-Pierre Wallot, Un Québec qui bougeait, p. 199. L'affirmation est très générale et a donc peu de chances d'être fautive. Toutefois, en l'absence de statistiques précises, nous croyons qu'elle doit être nuancée.

A notre avis, nous le verrons en détail plus loin; la société canadienne demeure, malgré la conquête, très hiérarchisée et la promotion sociale continue d'être difficile pour les classes moins favorisées. Le recrutement des prêtres canadiens, sans être tout à fait insensible au changement de régime, obéit cependant à un autre contexte.

D'une manière générale, dans une société aussi rigoureusement compartimentée que le fut celle du Québec au XVIII^e siècle et où le clergé fut l'allié et l'égal des classes dirigeantes laïques, il serait surprenant de découvrir que la carrière sacerdotale ne fut pas devenue dans ce contexte une des principales voies d'accès au pouvoir social pour des roturiers. Mais celle-ci, pour les prêtres nés dans la colonie, menait toutefois au ministère paroissial, rarement au-delà. Il est bien connu que, sous le régime français, la direction de l'Église coloniale appartenait à des prélats issus de la métropole et, en général, de l'aristocratie métropolitaine.

En contrepartie des trois auteurs que nous citons dans les paragraphes qui précèdent et dont le propos principal n'était pas de traiter spécifiquement des origines sociales des prêtres nés dans la colonie, seules deux études récentes, dont nous reparlerons plus loin, sont consacrées plus précisément à cette question ⁵. C'est bien peu, d'autant plus qu'aucune de

5 Ce sont, d'abord, l'article déjà cité de S. Gagnon et de

ces études ne porte particulièrement sur la période de transition entre le régime français et le régime anglais, période où la société québécoise aurait, selon certains, été marquée par d'importants bouleversements. S'il est vrai que l'origine sociale des ordinands aurait pu se transformer au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, et surtout au début du XIX^e, il importe de préciser que ces changements seraient plutôt le fruit d'une lente évolution. Difficilement perceptibles à court terme, ceux-ci s'opéraient depuis le début du recrutement sacerdotal en Nouvelle-France.

Afin de déterminer avec autant de clarté et de précision que possible la provenance sociale des prêtres originaires de la colonie, il importe de se référer à des catégories sociales bien définies. C'est pourquoi, dans la première partie de ce chapitre, nous identifierons le cadre socio-professionnel qui a servi à classer les individus retenus pour cette étude.

Nous comptons, dans la deuxième partie de ce travail, mettre en relief la provenance sociale des prêtres d'origine coloniale en fonction de deux variables supplémentaires: celle de leur lieu de naissance et celle de leur date d'ordination. C'est de cette façon qu'une certaine lumière sera faite sur un problème qui ne fut que partiellement exploré jusqu'à ce jour.

L. Lebel-Gagnon et celui de Pierre Hurtubise, "L'origine sociale des vocations canadiennes de la Nouvelle-France", dans SCHEC Rapport, (1978), p. 41 à 56.

I. A LA RECHERCHE D'UN CADRE SOCIO-PROFESSIONNEL:

Comme nous voulons identifier avec une précision suffisante les groupes sociaux d'où provenaient les prêtres catholiques nés dans la colonie et actifs au Québec entre 1756 et 1810, il importe de distribuer les informations recueillies au sujet des prêtres dans des catégories sociales reflétant les articulations de la société coloniale à la fin du XVIII^e siècle.

Il ne nous appartient pas de définir en détail la société de cette époque, exercice qui déborderait assurément le cadre d'une recherche de maîtrise. Précisons cependant que nous nous démarquons des interprétations insistant sur le caractère homogène de la nation; il est maintenant établi que la vallée du Saint-Laurent aussi fut un lieu où s'affrontèrent des groupes sociaux aux intérêts opposés, et ce, aussi bien sous le régime français que sous le régime anglais. Les ambitions des groupes sociaux, tout comme les aspirations personnelles, ne furent pas sans influence sur le recrutement des prêtres dans la colonie. C'est surtout le premier de ces deux aspects que nous voulons éclairer.

Au total, même si, dans les interprétations antérieures, on consentit à admettre l'existence d'une hiérarchie sociale, on prétendit toutefois que les divers groupes vivaient en harmonie et que les classes dirigeantes étaient

mues par la poursuite du bien commun. Les frontières entre ces groupes auraient été tellement perméables, grâce à la bienveillance des élites en place, que l'élévation sociale s'en serait trouvée facilitée. Dans cette optique, bien sûr, le recrutement des prêtres se serait fait sans distinctions dans toutes les couches de la société.

Dans son ensemble pourtant, la société québécoise du XVIII^e siècle était assez rigidement compartimentée, héritage des institutions et des traditions apportées par les colons. Graduellement mise en place sous le régime français, la stratification sociale, consacrée juridiquement par le régime des Ordres, continua d'avoir au Canada des bases solides, même à une époque où la montée inexorable de la bourgeoisie laissait présager la chute d'un système qui avait fait son temps.

Dans ces conditions où l'on sent l'importance croissante des facteurs économiques dans le déterminisme social, nous avons jugé que l'analyse de l'origine sociale des prêtres pouvait se faire adéquatement, de ce point de vue, même en n'utilisant qu'une seule variable: l'occupation du père de chaque individu⁶. Cette variable, à la condition d'être

6 Un texte de Peter Moogk, "Rank in New France: Reconstructing Society from Notarial Documents" dans HS, vol. VII, no. 15, p. 34 à 53, illustre de quelle manière il est possible, à l'aide de contrats de mariages, sous le régime français, de construire une stratification sociale qui tienne compte à la fois de l'occupation des individus et du statut social qu'ils espéraient faire rejaillir sur eux grâce au

manipulée avec soin, apparaît suffisamment révélatrice du statut économique et de la condition sociale tant sous un régime d'Ordres que dans une société de classes. Cette variable est d'ailleurs celle sur laquelle sont fondées les deux seules études existantes de stratification sociale appliquées aux prêtres d'origine canadienne.

L'auteur de la première, Pierre Hurtubise, qui s'est intéressé aux vocations masculines et féminines de 1650 à 1762, utilise deux catégories socio-professionnelles correspondant, dit-il, à deux "très larges paliers": Les "notables" et le "peuple"⁷. Ces catégories nous ont paru un peu floues puisqu'elles donnent lieu à des regroupements surprenants de professions, occupations, fonctions ou métiers représentant des intérêts souvent contradictoires. Le groupe des "notables" rassemble administrateurs, nobles, militaires, professionnels et marchands alors que le "peuple" regroupe tous les autres⁸.

douaire qu'ils consentaient en se mariant. Ce dernier devait assurer à la veuve des revenus "commensurate with the standard of living expected by a person of that social level"(p. 43). Moogk observe que selon le montant consenti on retrouve des gens aux intérêts et souvent aux occupations semblables.

7 Pierre Hurtubise, art. cit., p. 46-47.

8 M. D'Allaire, parlant de l'origine sociale des membres des communautés féminines de la colonie (Histoire sociale d'une communauté en Nouvelle-France; l'Hôpital-Général de Québec 1692-1764), hésite à parler de classes sociales, même latentes, en Nouvelle-France. Elle donne toutefois cinq catégories intitulées: "élite de fonction et de dignité", "entrepreneurs", "hommes de métier et artisans", "cultivateurs" et "inconnus".

De leur côté, Serge Gagnon et Louise Lebel-Gagnon, qui s'intéressent à ces problèmes dans une perspective comparative incluant la France et le Québec au tournant du XIX^e siècle, s'inspirent, disent-ils, d'une étude similaire d'un cas français⁹. Leur modèle offre, grâce à ses six catégories sociales assez bien décrites, une vue générale et quand même assez diversifiée de la situation. Dans leur premier groupe, intitulé les notables, on trouve des nobles, des seigneurs et des "bourgeois". Un second groupe rassemble les officiers militaires et les professions libérales, catégories sociales qui nous paraissent toutefois aller mal ensemble dans la société du XVIII^e siècle telle que nous l'apercevons car il arrive fort souvent que les officiers militaires aient des racines dans la noblesse, l'aristocratie et la gentry¹⁰. Un troisième se compose des artisans, un quatrième des marchands, un cinquième des cultivateurs et un dernier d'autres occupations et fonctions. Bien que ce cadre socio-professionnel

9 S. Gagnon et L. Lebel-Gagnon, art. cit., p. 385.

10 Soulignons quelques autres dissemblances entre leurs regroupements et les nôtres: nous avons réservé l'appellation de "notables" à quelques individus à qui l'on confia des tâches communautaires importantes (officiers de milice et marguilliers), et nous avons inclus dans notre catégorie de la "bourgeoisie" les quelques individus pour lesquels nous n'avons trouvé d'autre occupation que celle de "bourgeois". Notre décision s'appuie sur le fait que ce titre, presque aussi imprécis que le qualificatif "habitant", était très souvent porté par des "marchands".

ait l'avantage d'être clair tout en ayant une certaine complexité, nous y avons renoncé parce que nous avons besoin d'un instrument un peu plus précis et plus spécifiquement adapté à la période qui nous intéresse.

Nous avons donc construit six catégories socio-professionnelles utilisant l'occupation principale de 233 pères de prêtres pour qui notre recherche a été fructueuse, soit, sur un total de 315 individus, un taux de réussite de 74,0%. Nous avons donné à nos catégories les noms suivants: "aristocratie", "petite et moyenne bourgeoisies", "notabilité", "artisanat", "paysannerie" et "autres occupations".

Dans notre première catégorie sociale, on trouve surtout des individus issus de la noblesse ou de familles anoblies. La plupart de ces personnes ont détenu un grade d'officier dans l'armée coloniale sous le régime français ou sous le régime anglais. La fonction d'officier militaire étant fort souvent réservée, avant 1760, aux nobles (l'habitude fut continuée après 1760), nous avons donc rattaché à ce premier groupe tous les officiers, même ceux comme François de Berey des Essarts ou Nicolas des Bergères de Rigauville et Jean-Joseph Feré-Duburon, pour qui notre recherche n'a pas confirmé hors de tout doute l'appartenance à la noblesse. On trouve également dans cette catégorie quelques nobles, comme François Bailly de Messein ou Eustache Chartier de Lotbinière, qui se distinguèrent hors de l'armée: le premier s'adonna au

commerce et le second, père de deux prêtres, devint lui même prêtre, une fois veuf et s'éleva ainsi dans la hiérarchie de l'Eglise: il avait en plus été seigneur et membre du Conseil souverain.

Dans la seconde catégorie, la "petite et moyenne bourgeoisie", nous avons réuni des gens qui s'adonnèrent principalement au commerce, qui exercèrent une profession libérale ou encore, comme les Poulin de Courval, seigneurs qui semblent avoir vécu de leurs propriétés foncières. Nous n'avons pas tenu compte des écarts des fortunes entre ces individus ¹¹. Ainsi, certains d'entre eux possédaient des ambitions quasi-aristocratiques: par exemple les Brassard-Deschenaux, Gaillard, Hazeur de l'Orme qui achetèrent des seigneuries et qui furent membres du Conseil souverain sous le régime français, ou encore Joseph Périnault, marchand qui devint seigneur et qui se lança dans l'arène politique quand la chose fut possible à la fin du siècle. D'autres par contre, comme Vincent Dugast ou Jean Truillier-Lacombe ou même Guillaume Gaillard, avaient été qualifiés de domestiques au début de leur carrière.

¹¹ Albert Soboul, dans La France à la veille de la Révolution I- Economie et société, suggère que vers la fin du XVIII^e siècle, les maître-artisans faisaient en réalité partie de la petite bourgeoisie. Cependant, faute de renseignements précis à cet égard, nous avons dû considérer les artisans comme un groupe distinct constituant tout de même la frange supérieure des couches modestes.

Dans la troisième catégorie, la "notabilité", nous avons rangé les individus pour lesquels nous avons trouvé une fonction de marguillier ou d'officier de milice sans toutefois mettre le doigt sur leur occupation première. Comme ces fonctions étaient généralement attribuées à des citoyens bien en vue de la société, nous avons jugé, faute de mieux, qu'ensemble, quelle que soit leur origine socio-professionnelle, ces individus pouvaient être associés à une certaine tranche de la population.

La quatrième catégorie sociale, l'"artisanat", regroupe les pères des prêtres dont l'exercice d'un métier, d'un travail manuel spécialisé, constitua le sommet de la carrière. Sont inclus dans ce groupe une douzaine d'artisans aussi qualifiés de "bourgeois", de "marchand", d'"architecte" ou d'"entrepreneur". Bien que ces qualificatifs désignent sans doute des artisans qui possédaient un imposant chiffre d'affaires, ou qui s'estimaient eux-mêmes importants, nous nous en sommes tenus au métier qui leur procura cette bonne fortune mais qui ne leur permit pas nécessairement de se hisser plus haut dans la hiérarchie sociale.

Notre cinquième catégorie sociale, "la paysannerie", comprend les individus qui avaient le travail de la terre comme principale occupation. Enfin, la sixième et dernière catégorie rassemble des individus n'ayant exercé que des emplois subalternes, ne procurant pas l'aisance matérielle qui est souvent

le lot des couches dominantes.

Voici, pour plus de précision, les diverses occupations ou fonctions composant chacun des groupes socio-professionnels qui ont servi de fondement à notre analyse.

OCCUPATIONS ET CATEGORIES SOCIALES DES PERES DES PRETRES NES DANS LA COLONIE

1-ARISTOCRATIE

officiers, seigneurs, nobles, officiers de justice.

2-PETITE ET MOYENNE BOURGEOISIES

marchands, bourgeois, boulangers, négociants, voyageurs-traitants, bouchers, secrétaire de l'intendant, homme d'affaires, interprètes, seigneurs d'origine bourgeoise, garde-magasin, médecin-chirurgien, notaires, avocat-juge, greffier d'office, prêtre*.

3-NOTABILITE

officiers de milice, marguillier.

4-ARTISANAT

forgerons, menuisiers, charpentiers, maçons, tonneliers, navigateurs-capitaines, tailleurs, cordonniers, barbier-perruquiers, tanneurs, couvreur, brasseur, fabricant de tabac, chapelier, artiste, jardinier, sellier, serrurier, tailleur, entrepreneur, orfèvres.

5-PAYSANNERIE

cultivateurs.

6-AUTRES OCCUPATIONS

soldats, journaliers, bedeau, courrier du roi (messager), engagé, charretier.

* Il s'agit d'un veuf devenu prêtre dont le fils devint également prêtre.

Nos sources ont souvent révélé une seconde occupation, une troisième, une quatrième et parfois jusqu'à une cinquième, pour une minorité non-négligeable d'individus; 94 cas sur 233 (40,3%). Dans la plupart des cas, toutes les occupations d'un même individu étaient de nature similaire mais, comme nous

L'avons vu en décrivant nos catégories sociales, certaines d'entre elles auraient pu être fichées comme l'occupation principale de sorte que l'individu ainsi qualifié aurait été rattaché à une autre catégorie sociale majeure que celle qui lui fut attribuée. Nous avons généralement choisi celle qui, à notre jugement, paraissait la principale. Comme ces situations ne sont pas nombreuses, les risques d'erreur sont tout de même minimes.

Nous aurions aimé établir le statut de la famille d'origine de chaque prêtre au moment exact de son ordination. La chose fut cependant à peu près impossible dans un grand nombre de cas puisque c'est le hasard qui, jusqu'à un certain point, fait que tel ou tel document contiendra l'information voulue pour le moment en question. Mais tels quels, nos résultats donnent, nous en sommes convaincus, une idée assez fidèle du type de milieu social d'où provenaient les clercs canadiens en service entre 1756 et 1810. A partir des informations accumulées, nous pensons au moins pouvoir établir le fait que la grande majorité des prêtres nés dans la colonie n'étaient pas d'origine plébéienne même s'il y eut quand même parmi eux une assez forte proportion de prêtres dont les pères exercèrent le métier d'artisan.

11. ORIGINE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES PRÊTRES:

Comme nous le disions plus tôt, il y eut bien quelques historiens qui discutèrent de l'origine sociale des prêtres de naissance canadienne mais ils donnèrent généralement l'impression que ces prêtres avaient été d'origine modeste. Parmi les études plus expressément consacrées au cas du clergé, celle de Pierre Hurtubise, qui s'est intéressé aux vocations religieuses du régime français, est celle qui rejoint davantage par ses conclusions les interprétations traditionnelles. S'inspirant d'un modèle de stratification sociale à deux volets, les "notables" et le "peuple", Hurtubise attribue aux milieux populaires 450 (53,5%) des 841 vocations religieuses recensées entre 1650 et 1762¹². Outre le fait qu'il appuie son interprétation sur un nombre restreint de groupes sociaux, Hurtubise admet avoir ajouté dans sa catégorie dite du "peuple" 300 personnes pour qui, dans sa recherche, il n'a pas trouvé d'occupation, c'est-à-dire 35,7% de l'ensemble de sa population ou 66,7% du "peuple". Le silence des sources, déclare-il, "équivalait à un aveu de moindre estime sociale"¹³. Cette observation contient peut-être un certain élément de vérité

12 Cette domination des couches populaires n'empêcha pas, soulignent Gagnon et Lebel-Gagnon, une "fécondité relative élevée de la notabilité".

13 Pierre Hurtubise, art. cit., p. 47.

mais elle n'est pas pour autant absolument convaincante. Afin d'éviter cet écueil qui consiste à ajouter les inconnus à la plèbe sans preuve suffisante, nous avons simplement décidé de traiter nos "inconnus" comme tels. Ces 82 individus pour lesquels notre recherche s'est avérée vaine, soit 26,0% de notre population, forment par conséquent un groupe distinct. Les pourcentages et calculs qui suivent sont essentiellement basés sur les 233 individus dont l'occupation est connue et ne concernent qu'eux ¹⁴. Rien n'empêche qu'à l'occasion et sans nous engager trop loin dans cette voie, nous avons tenté d'apercevoir où se situent nos inconnus dans cet univers.

Sur ces 233 prêtres donc, 25 (10,7%) venaient de l'"aristocratie", 97 (41,6%) venaient de la "bourgeoisie"¹⁵,

¹⁴ Chez Hurtubise, si l'on exclut les 300 prêtres d'origine sociale indéterminée, la proportion des vocations indiscutablement issues du milieu qu'il définit comme étant le "peuple" n'est plus que de 27,2% de l'ensemble. Ce chiffre se rapproche sensiblement des résultats de notre recherche où l'"artisanat", la "paysannerie" et les "autres occupations" totalisent 36,9% des occupations connues. (La proportion de ces groupes est de 28,8% pour les prêtres ordonnés avant 1756 et qui servirent après cette date, ce qui semble confirmer, dans une certaine mesure, les données d'Hurtubise libérées de cette question des prêtres dont l'origine sociale est inconnue).

¹⁵ Sur 97 bourgeois qui donnèrent des fils au clergé 18 furent titulaires de fonctions importantes dans la communauté; six officiers de milice (5 marchands et un notaire) et 12 marguilliers (6 négociants, 4 chirurgiens, 1 marchand et 1 homme d'affaire). On trouve également parmi ces 97 bourgeois, un nombre assez important d'individus qui recherchaient un mode de vie s'apparentant sensiblement à celui de l'"aristocratie"; outre cinq seigneurs d'origine roturière dont nous ignorons s'ils exercèrent une autre occupation (sauf Joseph-Claude

six (2,7%) étaient fils de "notables", 88 (37,8%) étaient fils d'"artisans", neuf (3,9%) provenaient de la "paysannerie" et huit (3,4%) des autres occupations. Les trois premiers groupes, ceux qui semblent posséder l'essentiel du pouvoir dans cette société du XVIII^e siècle, totalisent 55,0% des prêtres, actifs entre 1756 et 1810; dont nous connaissons le statut social.

Malgré que nous ne possédions pas de chiffres exacts sur la répartition de ces groupes dans l'ensemble de la colonie, il semble évident que la plupart d'entre eux, sauf certainement les fils de paysans et peut-être les "autres occupations", étaient nettement sur-représentés dans le clergé par rapport à leur nombre dans la population active. Nous ne nous étonnons nullement de cette distribution; elle prouve l'immense avantage que procurait la fortune, même moyenne, pour accéder à la prêtrise. Les frais d'entretien d'un étudiant au séminaire de Québec où, obligatoirement avant 1790, les candidats à la prêtrise devaient compléter leurs études, à moins, bien sûr, de pouvoir se payer un séjour dans des institutions prestigieuses d'outre-mer, dépassaient largement les moyens de la majorité de la population. Qu'on ne trouve que 17 prêtres

Poulin de Courval qui dirigea les forges du Saint-Maurice), on trouve six marchands ou hommes d'affaires et le secrétaire de Bigot, Charles-Joseph Brassard Deschenaux, qui firent l'acquisition de seigneuries; trois de ceux-ci avaient aussi fait partie du Conseil souverain sous le régime français (Gaillard, Hazeur et Guillimin) et un autre fut député sous le Régime anglais (Périnault).

(7,3%) issus de la "paysannerie" et des "autres occupations" parmi les clercs en service entre 1756 et 1810, alors que ces catégories incluaient l'immense majorité de la population, permet au contraire de remettre en question l'idée que la création d'un régime de bourses ait suffi à donner aux classes populaires les moyens d'entrer dans le clergé. Quand Pierre Hurtubise affirme qu'"on avait prévu pour les fils du peuple tout un système de bourses et de demi-bourses leur permettant de surmonter de longues et coûteuses études aux Petit et Grand Séminaires de Québec," il ne va pas jusqu'à dire qui au juste semble en avoir bénéficié.¹⁶ Il aurait sans doute vu, comme nos chiffres permettent de le croire, que c'est la frange supérieure des milieux populaires qui profita le plus de ces bourses.¹⁷ Dans notre recherche, sur 105 prêtres de condition

16. P. Hurtubise, art. cit., p. 51. Hurtubise prétend que les études supérieures auraient été à la portée de tous grâce à la générosité des bourses. Ce n'est pas l'avis de Gagnon et Lebel-Gagnon: "Vers 1740, affirment-ils, il en coûte 250 livres pour loger et nourrir un fils au séminaire:" (p. 390).

17 Marcel Trudel au sujet des élèves des Ursulines entre 1641 et 1662 ("Les élèves pensionnaires des Ursulines de Québec et les bourses d'étude, 1641-1662", dans Mélanges de civilisation canadienne-française offerts au professeur Paul Wyczynski, p. 275 à 291), montre bien que dans leur cas, les bourses et les dons ne semblent pas avoir eu un effet d'entraînement décisif chez les "petites gens", même si ces bourses couvraient en moyenne 71,4% de leurs frais. "Consciemment ou non, affirme Trudel, ceux qui attribuent les bourses du pensionnat, se conforment (comme tous ceux de leur temps) à une hiérarchie sociale établie. Les nobles sont comblés de prévenances et l'on a intérêt à se les ménager ... Même comportement à l'endroit de certains bourgeois prospères ..." (p.290). Evidemment c'est le

modeste, 88 (83,8%) venaient de l'artisanat. Les bourses et fondations devaient sans doute aider, selon le vœu des donateurs, des "enfants pauvres", mais si l'idée de la pauvreté n'avait pas été aussi relative, il se serait certainement trouvé davantage de fils de paysans dans le clergé de cette époque.

Si devenir prêtre ne fut pas, d'une façon générale, simple pour le commun des mortels, il est permis de se demander dans quelle mesure il pouvait être aisé d'entrer dans une communauté séculière ou régulière ou d'accéder à des fonctions de direction au sein de l'Eglise lorsqu'on n'appartenait pas aux milieux privilégiés. Pour répondre adéquatement à cette question, voyons dans un premier temps qui étaient les prêtres canadiens admis dans les communautés.

Nous savons déjà que les communautés plus prestigieuses, les jésuites et les sulpiciens en particulier, avaient restreint l'admission de Canadiens dans leurs rangs sous le régime français, les rares individus faisant exception appartenant aux classes supérieures ¹⁸. On compte néanmoins 44

milieu du XVII^e siècle, la colonie vient à peine de s'ouvrir, et il s'agit d'élèves qui ne joignirent pas nécessairement les rangs de la communauté par la suite. Il nous paraît toutefois logique qu'un tel état de chose se soit perpétué au moins dans ses grandes lignes, jusqu'après 1760.

18. Nous avons déjà identifié les trois Canadiens qui avaient joint les rangs des jésuites sous le régime français. Tous trois venaient de la ville de Québec et tous trois venaient de

prêtres qui servirent au sein des communautés entre 1756 et 1810-¹⁹. Nous connaissons l'origine sociale de 35 d'entre eux (79,5% des cas) soit une proportion légèrement supérieure à l'ensemble du clergé puisque nous connaissons l'origine sociale de 74,0% des prêtres. Nous sommes renseigné à ce sujet pour 198 prêtres séculiers sur 271 (73,1% des cas). La différence entre les deux principaux groupes constitutifs du clergé s'explique sans doute par le fait que la majorité des prêtres des communautés étaient nés plus tôt, soit sous le régime français. Nous avons souvent eu recours à des éditions postérieures de sources contemporaines, comme des recensements ou des inventaires de greffes de notaires. Leurs éditeurs modernes, Pierre-Georges Roy par exemple, avaient souvent une prédilection pour le régime français. Ceci eut pour effet de nous renseigner davantage sur l'origine sociale de prêtres ordonnés avant 1760.

Notre premier tableau nous renseigne sur la répartition des membres de l'ensemble des communautés et du clergé séculier selon leur origine socio-professionnelle.

milieux socio-professionnels à l'aise. Michel Baudouin était fils du chirurgien-major Gervais Baudouin, François Regnard-Duplessis était fils d'un fonctionnaire et seigneur, et Nicolas Martel était fils d'un marchand et seigneur.

19 Les communautés regroupaient 27 récollets, dont un seul ordonné après 1760, en France, 11 sulpiciens, cinq prêtres du séminaire et un spiritain.

TABLEAU 3.1

ORIGINE SOCIALE DES PRETRÉS DES COMMUNAUTÉS ET DES
PRETRÉS SÉCULIERS D'ORIGINE CANADIENNE (1756-1810)

Origine sociale		Communautés	Séculiers	Ensemble
ARISTOCRATIE	nbre	5	20	25
	(%)	(14,3)	(10,1)	(10,7)
SOURGEOISIE	nbre	15	82	97
	(%)	(42,9)	(41,4)	(41,6)
NOTABILITE	nbre		6	6
	(%)		(3,0)	(2,7)
ARTISANAT	nbre	12	76	88
	(%)	(34,3)	(38,4)	(37,8)
PAYSANNERIE	nbre	2	7	9
	(%)	(5,7)	(3,5)	(3,9)
AUTRES OCCUPATIONS	nbre	1	7	8
	(%)	(2,9)	(3,5)	(3,4)
TOTAL	nbre	35	198	233
	(%)	(100,0)	(100,0)	(100,0)

Sources: Voir notre description des sources dans l'appendice.

A première vue, il semble que les membres des communautés provenaient plus fréquemment des couches dominantes de la société que les prêtres séculiers. Ainsi, 20 membres du premier groupe sur 35 (67,2%) provenaient des trois groupes socio-professionnels situés plus près du sommet de la hiérarchie sociale contre 108 prêtres séculiers sur 198 (64,5%). Le fait que les membres des communautés aient été recrutés dans un milieu plus "élitiste" que la moyenne se trouve confirmé par une proportion plus forte de fils d'aristocrates parmi eux. On

constate également dans les communautés une légère sur-représentation de fils de paysans; nous ne voyons toutefois là qu'une simple coïncidence due à la présence de deux individus dans un groupe restreint.

Si l'on pousse l'analyse jusqu'à comparer les communautés régulières aux communautés séculières, on remarque que les premières (qui en fait ne comptent que 20 prêtres récollets, presque tous ordonnés avant 1760, dont nous connaissons l'origine sociale) étaient formées de cinq prêtres issus de l'"aristocratie" (25,0%), sept issus de la "bourgeoisie" (35,0%), sept de l'"artisanat" (35,0%) et un d'"autres occupations" (5,0%). Du côté des communautés séculières, dont les effectifs d'origine connue totalisent 15 membres, on ne voit aucun prêtre d'origine aristocratique mais on trouve huit fils de bourgeois (53,3%), cinq fils d'artisans (33,3%) et deux fils de paysans (13,3%). Nous en concluons donc que, sous le régime français au moins, il était plus facile d'accéder à un ordre religieux si la famille du candidat jouissait d'une notoriété évidente. Ceci expliquerait pourquoi certaines familles éminentes de la colonie, comme les Chartier de Lotbinière, ont désiré faire entrer de leurs fils chez les récollets même si l'ordre ne jouissait pas d'un prestige aussi grand que celui des jésuites. François-Louis Chartier de Lotbinière, qui servit durant la période 1756-1810, était en fait le troisième membre de cette famille à entrer chez les récollets; un oncle et un

grand-oncle y avaient aussi oeuvré 20.

Poussons encore plus loin cette analyse. Il serait imprudent de mettre toutes les communautés séculières dans le même sac. La compagnie de Saint-Sulpice avait toujours privilégié l'admission de candidats français de "bonne famille" jusqu'à ce que le changement de régime la force à agir autrement. Obligée par la suite de modifier ce mode de recrutement, elle ne le fit que partiellement: les quelques Canadiens qui entrèrent dans cette communauté provenaient dans une large mesure des groupes sociaux dominants. Six sur dix, d'origine sociale connue, venaient de la "bourgeoisie" (60,0%), trois de l'"artisanat" (30,0%) et un de la "paysannerie" (10,0%). Nous ne disposons pas d'un éventail statistique assez large sur les Messieurs du séminaire et les spiritains pour avancer des conclusions définitives à leur sujet. Mais ces faits démontrent combien l'entrée chez certaines communautés pouvait être difficile pour les individus d'origine modeste.

Il serait surprenant dans ces conditions que les membres du "haut-clergé" aient eu une origine plus populaire que le clergé ordinaire. Car, dans la mesure où l'appartenance au clergé n'était pas pour les nobles une déchéance et où les

20 Il est peut-être significatif de préciser que le père de quatre des sept récollets issus de l'artisanat étaient aussi dits entrepreneur, architecte ou bourgeois; nous n'avons trouvé de mentions semblables pour aucun des cinq membres des communautés séculières issus de l'artisanat.

autres groupes y voyaient un moyen d'élévation sociale, l'accès à la hiérarchie ecclésiastique la plus élevée était d'une importance capitale. Que cet accès ait été restreint de multiples façons en révélait tout le prix, mais, qu'en même temps, il ait été offert à certains individus fut vraiment significatif du contexte où s'opérait la promotion sociale.

Entre 1756 et 1810, on compte seulement six évêques, neuf chanoines et 14 grands-vicaires et vicaires généraux d'origine canadienne ²¹. Comme certains de ces hommes occupèrent successivement plus d'un poste les menant vers le sommet de la hiérarchie ecclésiastique; leur nombre total se trouve réduit à 21 individus, soit 6,7% du grand total. L'origine sociale de chacun d'entre eux nous est connue. Ils comptaient pour 9,0% de tous les prêtres dont nous connaissons l'origine sociale. A l'exception de quelques chanoines, dont le

21. Soulignons que quelques autres prêtres ordonnés vers la fin de la période, se joignirent plus tard au XIX^e siècle aux rangs du haut-clergé. Trois furent évêques; Jean-Jacques Lartigue (fils d'un chirurgien), Pierre-Flavien Turgeon (fils d'un marchand) et Joseph Signay (fils d'un navigateur); et huit furent grand-vicaires: Antoine Doucet (fils d'un boulanger), Basile Tabeau (fils d'un marchand), Antoine Gagnon (fils d'un tanneur), Louis-Marie Cadieux (fils d'un "fabricateur de tabac en poudre"), Jean-Baptiste Bédard (fils d'un cultivateur), Jean-Baptiste Kelly (fils d'un journalier), Antoine Robert-Lapommeraye et Pierre Viau (dont nous ignorons les origines sociales). Sur neuf hommes dont nous connaissons l'origine sociale, ajoutons que ces prêtres furent presque tous ordonnés au début du XIX^e siècle, cinq (55,6%) venaient des classes plus modestes, contre seulement 46,2% des membres du haut-clergé actifs entre 1756 et 1810, indice qu'un certain changement dans la provenance des prêtres commençait à s'opérer.

doyen du chapitre à deux reprises ²²; ou de rares grands-vicaires, aucun Canadien n'exerça de fonctions importantes dans la direction de l'Eglise coloniale sous le régime français. Bien plus, pendant au moins deux décennies après 1760, l'épiscopat fut assumé par des prêtres français et il en fut de même de certains autres postes comme, par exemple, la direction des communautés. Quand il y eut effectivement canadienisation de l'épiscopat et des autres niveaux de la hiérarchie de l'Eglise coloniale, les heureux élus étaient plus que tout à fait conformes aux modes de recrutement habituels. A tel point d'ailleurs que si les promotions avaient été attribuées selon le mérite, il faudrait admettre que les prêtres d'origine sociale élevée étaient davantage méritoires que les autres. Ainsi le premier Canadien à se voir investi du titre d'évêque coadjuteur fut Louis-Philippe Mariauchau d'Esclis, d'origine aristocratique et neveu de feu Eustache Chartier de Lotbinière, lui-même ancien doyen du Chapitre. Mgr Briand l'avait choisi pour plaire aux autorités britanniques car, autrement, il aurait sans doute accordé la co-adjutorerie au directeur des sulpiciens de Montréal ²³, Etienne Montgolfier, un Français, également d'origine aristocratique, qui avait failli hériter de

²² Eustache Chartier de Lotbinière (DBC, vol. III, p. 120) et Joseph-Marie de Lacorne (DBC, vol IV, p. 464).

²³ A. Vachon, "Briand, Jean-Olivier", DBC, vol. IV, p. 551.

la mitre au début du régime anglais.

Le tableau 3.2 illustre dans quelle mesure les prêtres ordinaires et ceux ayant occupé un poste élevé dans la hiérarchie ecclésiastique provenaient des couches dominantes.

TABLÉAU 3.2

ORIGINE SOCIALE DES MEMBRES DU HAUT ET DU BAS-CLERGE D'ORIGINE CANADIENNE (1756-1810)

Origine sociale		Haut-clergé	Bas-clergé	Ensemble
ARISTOCRATIE	nbre	6	19	25
	(%)	(28,6)	(9,0)	(10,7)
BOURGEOISIE	nbre	8	89	97
	(%)	(38,1)	(42,0)	(41,5)
NOTABILITE	nbre		6	6
	(%)		(2,8)	(2,7)
ARTISANAT	nbre	6	82	88
	(%)	(28,6)	(38,7)	(37,8)
PAYSANNERIE	nbre	1	8	9
	(%)	(4,8)	(3,8)	(3,9)
AUTRES OCCUPATIONS	nbre		8	8
	(%)		(3,8)	(3,4)
OCCUPATIONS CONNUES	nbre	21	212	233
	(%)	(100,0)	(100,0)	(100,0)

Sources: Voir notre description des sources dans l'appendice.

En somme, les plus hauts dignitaires d'origine canadienne dans l'Eglise coloniale étaient tirés de milieux nettement plus favorisés que ceux d'où venaient les simples prêtres:

28,6% d'entre eux (6 sur 21) étaient des fils d'aristocrates, alors que ce pourcentage était de seulement 10,7% pour l'ensemble des prêtres; seuls 9,0% (19 sur 212) des membres du clergé ordinaire étaient de même origine. En tout et pour tout, 66,7% (14 sur 21) des membres du "haut-clergé" contre 55,0% (128 sur 212) des membres du "bas-clergé" venaient des trois classes sociales les plus élevées. C'était le groupe des chanoines qui présentait le profil le plus élitiste. Deux (22,2%) étaient fils de figures plutôt aristocratiques, Charles des Bergères de Rigauville et Gilles Cugnet ²⁴; six (66,7%) étaient fils de bourgeois, Charles-Ange Collet, Ambroise Gaillard, Pierre Garaut-Saint-Onge, Louis Lepagè de Sainte-Claire, Charles-François Perrault et Michel Poulin de Courval; et un dernier, Pierre-Joseph Resche, était fils d'artisan. On compte parmi les évêques canadiens deux fils de nobles, deux fils de "petits ou moyens bourgeois" et deux fils d'artisans. Cette distribution révèle sans l'ombre d'un doute une sur-représentation de certaines des couches supérieures au sein du "haut-clergé" bien qu'il s'agisse de chiffres assez faibles.

Il est intéressant de constater que les trois premiers Canadiens nommés évêques appartenaient précisément aux classes

24 Cameron Nish (DBC, vol. III, p. 162 à 166), fait de son père un bourgeois d'origine française. Pierre Tousignant et Madeleine Dionne-Tousignant, (DBC, vol. IV, p. 197 à 202), en parlant d'un de ses frères, font de lui un homme issu d'une "famille de robe" parisienne.

supérieures, l'"aristocratie" et la "bourgeoisie": d'abord, en 1772, Mgr Mariauchau d'Esgly, fils d'un militaire, puis en 1788, Mgr Hubert issu d'une famille de marchands proéminents et, en 1789, Mgr Bailly de Messein, fils d'un noble qui s'adonnaît au commerce. La tradition favorable aux classes sociales dominantes se trouva mise de côté quand, en 1790, Pierre Denaut, fils d'un artisan de Montréal, fut élevé à la dignité de coadjuteur de Mgr Hubert. Cette nomination survint à une époque, où comme nous le suggérons plus tôt, les anciennes valeurs allaient de moins en moins d'elles-mêmes. Elle était peut-être, ainsi envisagée, le résultat d'un compromis dans une société où l'aristocratie perdait de son lustre au profit des classes moyennes. En 1797 Joseph-Octave Plessis, un autre fils d'artisan de Montréal, devint à son tour coadjuteur. Enfin, en 1807, Bernard-Claude Panet fut promu à ce même poste. Son père, avocat et juge, représentait une nouvelle couche sociale en voie d'ascension, celle des professionnels ²⁵. Mgr Panet devint

25 La famille Panet représente, au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, un cas frappant de promotion sociale. Tous deux immigrants, le père (DBC, vol. IV, p. 651 à 653) et l'oncle (DBC, vol. V, p. 717 à 719), furent mêlés de près à la vie politique ou à l'administration de la justice dans la colonie. Un de ses deux frères devint prêtre et l'autre, Jean-Antoine, suivit les traces de son père et devint même seigneur. (DBC, vol. V, p. 714 à 717) Un cousin, Pierre-Louis Panet (DBC, vol. V p. 719 à 721), eut une carrière semblable et fut momentanément propriétaire d'une seigneurie. L'on pourrait aussi parler des alliances avantageuses que conclut cette famille à cette époque.

par la suite le premier archevêque de Québec.

Le poste de grand-vicaire ou de vicaire-général, dont les titulaires étaient, dans huit cas sur 14, issus de l'"aristocratie" et de la "bourgeoisie", semble avoir été un prérequis pour les futurs évêques canadiens. Quatre d'entre eux exercèrent cette fonction avant de porter la mitre; seuls Mgr Mariau-chau d'Esglis, élevé dans une famille aristocratique, et Mgr Panet, issu d'une famille en voie d'élévation sociale rapide, firent exception. Rien n'interdisait, en principe, aux fils de familles moins fortunées de parvenir aux plus hauts échelons de la hiérarchie mais il semble que l'aisance et la naissance aient été, comme le mérite, des atouts précieux pour obtenir une promotion au sein du clergé.

Tous ces chiffres et ces détails concernant les antécédents familiaux montrent que l'avancement était beaucoup plus facile pour les prêtres issus d'une classe sociale favorisée. Ceci n'était après tout que la transposition dans le clergé d'un ordre social hiérarchique qui, sans être hermétique, filtrait avec soin le passage d'un niveau à un autre.

A part ces seuils limitant l'ascension des plus humbles, il existait d'autres embûches, notamment celles causées par les distances et le coût des études, car, à cette époque, le déplacement, la pension, la scolarité et le titre ecclésiastique entraînaient des frais que les moins fortunés et les pauvres ne pouvaient endosser seuls.

N'oublions pas qu'au XVIII^e siècle les collèges classiques et les grands séminaires se trouvaient dans les villes, à Québec en particulier. Ce ne fut même qu'à partir de 1790 que le collège de Montréal offrit les cours de philosophie. Comment alors ne pas imaginer les problèmes de ceux qui ne pouvaient pas, dans les paroisses rurales, recevoir les éléments d'instruction de base en vue d'une éventuelle formation classique? Les campagnes, faut-il le rappeler, étaient sérieusement défavorisées sous ce rapport. Il n'est donc pas étonnant de constater que le recrutement sacerdotal fut davantage limité, dans les campagnes, à certains groupes sociaux qu'il ne le fut dans les villes. Le tableau 3.3 s'avère à cet égard tout à fait révélateur de ces différences.

TABEAU 3.3

ORIGINE SOCIALE DES PRÊTRES D'ORIGINE CANADIENNE
SELON LEUR LIEU DE NAISSANCE. (1756-1810)

Origine sociale		Lieu de naissance -			
		a	b	c	d
ARISTOCRATIE	nbre (\$)	18 (9,7)	7 (15,6)		25 (10,7)
BOURGEOISIE	nbre (\$)	77 (41,4)	19 (42,2)	1 (50,0)	97 (41,6)
NOTABILITE	nbre (\$)	2 (1,1)	4 (8,9)		6 (2,6)
ARTISANAT	nbre (\$)	81 (43,5)	6 (13,3)	1 (50,0)	88 (37,8)
PAYSANNERIE	nbre (\$)	3 (1,6)	6 (13,3)		9 (3,9)
AUTRES OCCUPATIONS	nbre (\$)	5 (2,7)	3 (6,7)		8 (3,4)
TOTAL	nbre (\$)	186 (100,0)	45 (100,0)	2 (100,0)	233 (100,0)

a - urbains b - ruraux c - lieu de naissance indéterminé d - total

Sources: Voir notre description des sources dans l'appendice.

Il convient d'abord de préciser que notre recherche a révélé l'origine sociale de 82,7% des candidats nés en ville (186 sur 225) contre seulement 55,2% (45 sur 83) de ceux nés à la campagne. Cette différence est de toute évidence due à la fréquence plus grande des recensements dans les villes que dans les campagnes. Mais il demeure possible, comme le suggérait Pierre Hurtubise, que, jusqu'à un certain point, les campagnes

étant moins prospères que les villes, certains candidats au sacerdoce y eussent été recrutés dans des couches sociales moins prestigieuses, ce qui expliquerait peut-être le silence des sources à leur sujet. Il serait toutefois imprudent (sachant ce que nous savons au sujet du "haut-clergé", sur lequel nous avons toutes les informations, et faute de renseignements additionnels), de porter un jugement aussi catégorique sur ces individus. Le fait demeure que des prêtres dont nous connaissons l'origine sociale, ceux nés dans les campagnes sont ceux qui provenaient des milieux les plus élevés; l'"aristocratie" donna sept prêtres sur 45 (15,6%) nés en milieu rural, la "bourgeoisie" en donna 19 sur 45 (42,2%) et les notables en donnèrent quatre sur 45 (8,9%). Les trois groupes sociaux occupant le sommet de notre hiérarchie sociale furent davantage féconds en vocations sacerdotales, toute proportion gardée, dans les campagnes que dans les villes, soit 66,7% (30 sur 45) pour les premières et 52,2% (97 sur 186) pour les secondes. Ce qui revient à dire que dans les milieux ruraux, isolés des centres urbains, la majorité des intéressés n'a pu participer au recrutement sacerdotal que dans la mesure où ils n'étaient ni paysans ni artisans.

On ne trouve que six fils d'artisans de la campagne parmi les prêtres de cette époque. Leurs collègues des villes eurent plus de facilité à orienter un de leurs fils vers la prêtrise parce qu'ils étaient plus nombreux et qu'ils

résidaient plus près des établissements d'enseignement ²⁶. Sur 186 candidats urbains dont nous connaissons l'origine sociale, 81 (44,1%) étaient fils d'artisans, dépassant ainsi le nombre de prêtres issus de la "bourgeoisie" citadine, contre seulement six des 45 candidats ruraux (13,3%). Dans l'ensemble, le milieu artisanal donna 37,8% des prêtres mais il faut signaler que l'"artisanat" des campagnes était beaucoup moins nombreux que celui des villes de sorte que, par rapport à son importance réelle à la campagne, il s'y montra relativement fécond à l'égard de la carrière sacerdotale. Il est possible également que l'"artisanat" des villes ait été davantage exposé à la sollicitation des clercs.

Outre les six fils d'artisans ruraux on trouve, parmi les prêtres nés au sein des catégories sociales les plus modestes des campagnes, six fils de paysans et trois fils d'"autres occupations". La présence de fils de paysans ne surprend pas dans ces milieux mais il faut souligner l'extraordinaire sous-représentation de ce groupe, même par rapport aux artisans car, la paysannerie eut beau constituer l'immense majorité de la population active elle ne donna en tout que 3,0% des prêtres dont nous connaissons l'origine sociale et seulement 13,3% de

26 De la campagne, seuls trois fils de forgerons, métier assez lucratif, un fils de navigateur, un fils de barbier-perruquier et un fils de tanneur (émigré plus tard en ville) accédèrent à la prêtrise entre 1756 et 1810.

ceux nés à la campagne.

L'appellation même de paysan, de cultivateur ou d'habitant pouvait parfois masquer une réalité plus complexe ²⁷. Par exemple, Stanislas Bédard, cultivateur vivant aux abords de Québec, avait réussi à procurer une instruction supérieure à six de ses fils: trois devinrent prêtres (l'un était né à Charlesbourg, les deux autres à Québec); deux autres furent avocats (dont le politicien Pierre Bédard) et un dernier se fit notaire. Il avait aussi réussi à marier ses filles à des seigneurs ou à de futurs députés ²⁸. Une pareille réussite suppose une certaine aisance, ou au moins des liens privilégiés avec des gens influents (un de ses frères était prêtre). Cet exemple prouve que pour les paysans bien assis et ambitieux, donner des fils à l'Eglise était un moyen de promotion sociale. Il semble bien que lorsque le clergé voulut élargir les bases de son recrutement en s'adressant aux campagnes, il s'intéressa d'abord aux couches les mieux nanties dont celle des cultivateurs prospères. Sur neuf prêtres issus de la paysannerie qu'identifie notre étude, trois étaient nés dans une ville, deux des frères Bédard, nés à Québec, et Théodore Brunet-Létang

²⁷ Nous avons systématiquement exclu les rares cas où pour des individus, seule une mention d'habitant fut relevée. Celle-ci semblait désigner surtout un lieu de résidence plutôt qu'une occupation purement agricole.

²⁸ BRH, vol. XXXVI, p. 561; vol. XLIV, p. 172-173; vol. L, p. 220.

fils d'un officier de milice de Montréal. Trois autres étaient nés dans des paroisses situées assez près des marchés urbains, soit Charlesbourg, Sault-au-Récollet et l'Ange-Gardien; il s'agissait, respectivement, du troisième frère Bédard, d'Amable-Simon Raizenne et de François-Marie Huot. Un septième, Mathurin Bourg, né en Acadie, avait vécu quelque temps en France et son grand-père paternel avait été notaire et procureur du roi en Acadie; un huitième, Jean-Louis Beaubien-Trottier, né à Baie-du-Febvre, était petit-fils d'un marchand, et un dernier, Joseph-Jérôme Raizenne, était neveu du curé Amable-Simon Raizenne et son grand-père maternel était officier de milice. Comme on le voit, il ne semble pas que nous ayons affaire à des cultivateurs ordinaires. Leur situation privilégiée n'est pas pour autant établie mais elle n'en demeure pas moins suggérée.

Une comparaison entre la participation au recrutement sacerdotal de la campagne du district de Québec et celle du district de Montréal met davantage en relief la nécessité qu'avaient les gens intéressés par la prêtrise, mais demeurant loin de Québec, de bénéficier d'une origine sociale favorable. Bien sûr, comme nous le montrions dans le tableau 3.3, les candidats d'origine rurale sortaient de milieux plus favorisés que leurs confrères des villes. Dans la campagne de Montréal, 16 recrues sur 22 (72,7%) venaient des trois couches supérieures de la société (dont 6, 27,3%, de l'"aristocratie"),

alors que ces mêmes milieux, dans la campagne de Québec, ne donnaient que 10 prêtres sur 17 ruraux (58,8%) dont aucun de l'"aristocratie". D'ailleurs, il peut être intéressant d'ajouter que plus la région rurale en question est éloignée de Québec, plus nous possédons souvent de renseignements sur l'origine sociale des candidats au sacerdoce qui en sont issus: six sur six (100%) dans les régions périphériques et 22 sur 31 (71,0%) dans le district de Montréal contre seulement 17 sur 44 (38,6%) dans celui de Québec. S

Après avoir analysé, comme nous venons de le faire, l'origine sociale des candidats à la prêtrise selon qu'ils fussent nés à la campagne ou à la ville, il serait intéressant d'examiner la question sous un autre angle. Le tableau 3.4 nous renseigne, lui, sur l'origine sociale des prêtres selon leur région de naissance.

TABLEAU 3.4

ORIGINE SOCIALE DES PRÊTRES D'ORIGINE CANADIENNE
SELON LEUR DISTRICT DE NAISSANCE (1756-1810)

Origine sociale	nbre	District					e
		a	b	c	d	f	
ARISTOCRATIE	nbre	8	14	2	1		25
	(%)	(6,3)	(15,2)	(28,6)	(20,0)		(10,7)
BOURGEOISIE	nbre	30	39	4	3	1	97
	(%)	(39,4)	(42,4)	(57,1)	(60,0)	(14,3)	(41,6)
NOTABILITE	nbre	4	2				6
	(%)	(3,1)	(2,2)				(2,6)
ARTISANAT	nbre	54	35			1	88
	(%)	(42,5)	(35,9)			(14,3)	(37,8)
PAYSANNERIE	nbre	4	3	1	1		9
	(%)	(3,1)	(3,3)	(14,3)	(20,0)		(3,9)
AUTRES OCCUPATIONS	nbre	7	1				8
	(%)	(5,5)	(1,1)				(3,4)
TOTAL	nbre	127	92	7	5	2	233
	(%)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)

a- district de Québec d- périphérie de la colonie
b- district de Montréal e- lieu de naissance indéterminé
c- district de Trois-Rivières f- total

Sources: Voir notre description des sources dans l'appendice.

Plus la région de naissance des candidats au sacerdoce était isolée des centres les plus importants, plus le recrutement avait-il tendance à se faire dans des couches sociales à l'aise. Par exemple, seulement 6,3% des prêtres du district de Québec venaient de l'"aristocratie" (8 sur 127); cette proportion était de 15,2% dans le district de Montréal (14 sur 92)

et de 28,6% dans le district de Trois-Rivières (2 sur 7). De même les familles bourgeoises étaient proportionnellement plus fécondes en vocations en dehors de Québec, comme l'illustre le tableau. Nous ne disposons pas de chiffres assez complets pour être catégorique au sujet des notables ²⁹. Par contre, les prêtres issus de l'"artisanat", groupe social moins fortuné, étaient en plus grand nombre dans le district de Québec que dans celui de Montréal. On ne trouve aucun prêtre tiré de l'"artisanat" et né dans les autres régions de la colonie. En raison de chiffres absolus peu importants, il est difficile de tirer des conclusions bien convaincantes quant à la participation de la "paysannerie" et des "autres occupations" dans les régions éloignées de Québec; on note cependant que le nombre absolu de candidats issus de ces couches sociales diminue.

En somme, le fait d'être né à la campagne constituait un handicap pour les recrues d'origine modeste qui voulaient entrer dans le clergé, tout comme, du reste, le fait d'être éloigné de Québec, la capitale politique et celle de l'éducation.

29. Par contre, si on intègre ces quelques notables à la "bourgeoisie", comme ce fut notre intuition première, les résultats que nous soulignons plus haut ne sont pas changés radicalement: 42,5% de fils de bourgeois dans la région de Québec et 44,6% dans celle de Montréal.

Dans un autre ordre d'idées, l'analyse du lieu de naissance des prêtres selon leur origine sociale permet de compléter le tableau. Nous analyserons en premier lieu la répartition urbaine et rurale des vocations selon leur classe sociale d'origine. Le tableau 3.5 qui suit reprend, en les recoupant de manière différente, les données du tableau 3.3 et permet des constatations nouvelles.

TABEAU 3.5

LIEU DE NAISSANCE DES PRETRES D'ORIGINE
CANADIENNE SELON LEUR ORIGINE SOCIALE (1756-1810)

Lieu de naissance		Origine sociale						
		a	b	c	d	e	f	g
URBAINS	nbre	18	77	2	31	3	5	186
	(%)	(72,0)	(79,4)	(33,3)	(92,0)	(33,3)	(62,5)	(79,8)
RURAUX	nbre	7	19	4	6	6	3	45
	(%)	(28,0)	(19,6)	(66,7)	(6,8)	(66,7)	(37,5)	(19,3)
INCONNUS	nbre		1		1			2
	(%)		(1,0)		(1,1)			(0,9)
TOTAL	nbre	25	97	6	88	9	8	233
	(%)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)

a- aristocratie c- notabilité e- paysannerie g- total
b- bourgeoisie d- artisanat f- autres occupations

Sources: Voir notre description des sources dans l'appendice.

On remarque que, d'une certaine façon, presque toutes les classes sociales étaient sur-représentées à la campagne par rapport au recrutement total (colonne "g"). Par exemple, si on

regarde la deuxième rangée on voit à la colonne "a" que 28,0% des prêtres issus de l'"aristocratie" sont nés à la campagne contre seulement 19,3% de tous les prêtres, colonne "g". Il n'y a guère que l'"artisanat" qui fasse exception en raison des avantages évidents dont jouissaient les artisans urbains sur les artisans ruraux à l'égard du recrutement sacerdotal. Bien que les prêtres issus de la "paysannerie" fussent majoritairement nés à la campagne, il subsiste une assez forte proportion d'entre eux nés en ville. Bien sûr, leur faible nombre empêche de porter à leur sujet des conclusions définitives, mais en raison de leur naissance urbaine il est possible que ces prêtres ne furent pas tout à fait représentatifs de la "paysannerie" coloniale. En fait, deux des trois prêtres dont il est question, étaient fils de Stanislas Bédard, dont nous soulignons le cas précédemment.

La majorité des prêtres issus de la notabilité étaient originaires des campagnes, comme leurs collègues fils de paysans. On trouve surtout dans ce groupe des fils d'officiers de milice, occupation en théorie plus fréquente à la campagne puisque c'est là que se trouve concentrée la population. On trouve aussi un fils de marguillier né à la campagne (c'était le neveu du marchand et seigneur Maurice Blondeau) 30.

30 Nous ne donnons qu'un nombre limité d'exemples de liens de parenté avantageux dont pouvaient bénéficier les prêtres. La liste complète pourrait s'avérer fort longue puisque les seuls

Si l'on remarque qu'un nombre relativement élevé de prêtres issus de l'"aristocratie" étaient nés en milieu rural, il faut toutefois insister sur le fait que, dans l'ensemble, la majorité des membres de ce groupe était de naissance urbaine, tout comme le groupe des prêtres issus de la "bourgeoisie" puisque c'était dans les villes que se concentraient les troupes³¹, que s'exerçait le pouvoir judiciaire et que se brassaient pour une large part les affaires commerciales.

Dans le même ordre d'idées, l'analyse de la région d'origine des candidats à la prêtrise selon leur origine sociale s'avère encore plus révélatrice du degré de capacité des diverses classes sociales à engendrer une vocation sacerdotale en tenant compte de l'éloignement de Québec. Le tableau 3.6 qui reprend différemment les données du tableau 3.4 contient les informations nécessaires à cette analyse.

liens de proche parenté entre les prêtres (frères, neveux, cousins et petits-cousins) s'élèvent à près de 900.

31 Parmi les 25 aristocrates qui ont donné des fils au clergé, 18 (72,0%) étaient des officiers dans les troupes coloniales. Sur ceux-ci, 13 (72,2%) provenaient d'une ville; 11 (61,1%) du district de Montréal, cinq (27,8%) de celui de Québec et un chacun (5,6%) du district de Trois-Rivières et d'Acadie. La carrière sacerdotale semble avoir été un débouché plus attrayant pour les fils d'officiers de la région de Montréal que pour ceux de la région de Québec puisque, comme le montre le tableau 3.6, ces deux districts donnèrent respectivement 39,5% et 54,5% des prêtres dont nous connaissons l'origine sociale.

TABLEAU 3.6

DISTRICT DE NAISSANCE DES PRETRES D'ORIGINE
CANADIENNE SELON LEUR ORIGINE SOCIALE (1756-1810)

District de naissance	Nombre	Origine sociale						
		a	b	c	d	e	f	g
DISTRICT DE QUEBEC	127 (\$)	8 (32,0)	50 (51,5)	4 (66,7)	54 (61,4)	4 (44,4)	7 (87,5)	127 (54,5)
DISTRICT DE MONTREAL	92 (\$)	14 (56,0)	39 (40,2)	2 (33,3)	33 (37,5)	3 (33,3)	1 (12,5)	92 (39,5)
DISTRICT DE TROIS-RIVIERES	7 (\$)	2 (8,0)	4 (4,1)			1 (11,1)		7 (3,0)
PERIPHERIE DE LA COLONIE	5 (\$)	1 (2,7)	3 (3,1)			1 (11,1)		5 (2,1)
LIEU INDETERMINE	2 (\$)		1 (1,0)		1 (1,1)			2 (0,9)
TOTAL	233 (\$)	25 (100,0)	97 (100,0)	6 (100,0)	88 (100,0)	9 (100,0)	8 (100,0)	233 (100,0)

a- aristocratie c- notabilité e- paysannerie g- total
b- bourgeoisie d- artisanat f- autres occupations

Sources: Voir notre description des sources dans l'appendice.

On trouve dans ce tableau des inégalités assez frappantes quant à la proportion de chaque origine sociale selon la région de naissance des prêtres. Dans le district de Québec, qui donna 54,5% des prêtres dont nous connaissons l'origine sociale (colonne "g"), on constate la sur-représentation, par rapport à l'ensemble, des groupes sociaux théoriquement les moins fortunés: 66,7% des prêtres issus de l'"artisanat" sont de cette région comme le sont également 87,5% des fils

d'"autres occupations". La "paysannerie" fait exception; certes le faible nombre total de prêtres issus de ce groupe ³² explique en partie cette situation mais on sait également que la "paysannerie", dont sont issus les prêtres ici concernés; ne semble pas représenter la "paysannerie" démunie de moyens matériels. La "notabilité", groupe assez peu représenté dans le clergé, est aussi surtout originaire du district de Québec (un de la ville même et trois de paroisses rurales circonvoisines). Ces quatre groupes, par contre, sont sous-représentés dans la région de Montréal. Nous voyons là, encore une fois, le signe évident de la diminution de la capacité ³³ des groupes sociaux les moins fortunés de participer au recrutement sacerdotal lorsque leur lieu de résidence les tenait éloignés de la ville de Québec qui fut pendant longtemps le centre le plus actif et un lieu où la population fut davantage concentrée ³⁴ jusqu'à 1765 au moins.

32 Sur neuf individus issus de la paysannerie il suffit d'un seul, comptant pour 11,1%, pour modifier considérablement le tableau.

33 Peut-être s'agissait-il aussi d'une perte d'intérêt ou d'un manque de sollicitation de la part des clercs. Il eût été intéressant d'approfondir ces questions.

34 A l'aide des divers recensements de la population de la vallée du Saint-Laurent, nous observons que la région de Québec perdit beaucoup de son poids démographique. Entre 1739 et 1784, le district de Québec passa de 52,3% de la population à 31,4% tandis que celui de Montréal grimpa de 39,8% à 49,2%. La région de Trois-Rivières crût également en importance; de 7,8% à 11,2%. Il faut noter que ces nombres confirment une lente

Ceci nous aide à comprendre pourquoi dans les autres districts que celui de Québec la proportion de fils d'aristocrates et de bourgeois dépassait la moyenne; seuls ces groupes pouvaient généralement appuyer sans aide financière la candidature d'un ou de plusieurs de leurs fils à la prêtrise. Evidemment, les chiffres absolus sont plutôt minimes pour le district de Trois-Rivières et pour la périphérie de la colonie, mais ils sont probants dans le district de Montréal ³⁵.

Il est certain que, d'une façon générale, l'éloignement a freiné bon nombre de vocations issues des campagnes ou des lieux éloignés de Québec. Il semble assez sûr aussi que dans ces lieux ce sont surtout des candidats issus des familles aisées ou d'un rang social assez élevé qui ont vu leur ambition se réaliser avec le plus de facilité. Cela correspondait sans doute à une volonté des autorités ecclésiastiques de recruter

évolution à très long terme. En 1681 par exemple, le gouvernement de Québec abritait 60,0% de la population coloniale contre 27,9% seulement dans celui de Montréal. En 1824 les proportions étaient respectivement de 31,4% et de 57,1%. Le recensement de 1739 indiquait que les villes de Québec et de Montréal se trouvaient nez à nez avec respectivement 4603 et 4210 habitants, quoique les estimations de 1765 donnent 8967 et 5733 habitants. Les estimations de 1790 indiquent que la ville de Montréal avait détrôné Québec comme centre le plus important: 18000 habitants contre 14000. (Voir aussi à ce sujet les tableaux 2.1 et 2.2).

35 Nos statistiques montrent aussi que la campagne du district de Québec, favorisée par la proximité du séminaire-collège, comptait une plus forte proportion de d'ordinands d'origine modeste que la campagne du district de Montréal.

des candidats intéressés par le maintien d'un certain ordre social. Mais dans ce XVIII^e siècle où tant d'idées et de vieilles structures furent secouées, cette situation ne pouvait demeurer tout à fait immuable.

Dans le but d'obtenir une image de l'évolution à long terme des origines sociales des prêtres d'origine canadienne, nous avons retracé sommairement celle de 83 prêtres nés en Nouvelle-France décédés ou émigrés avant 1756. Des tranches de cinquante ans reflètent mieux les mouvements qui se dessinent dans l'évolution des origines sociales des prêtres que ne le feraient des tranches de dix ans. Le court terme est assez difficile à suivre en raison de l'amplitude de certains écarts.

Il faut d'abord souligner que le nombre de prêtres dont nous ignorons l'origine sociale augmenta de façon substantielle entre 1661 et 1810; celui-ci passa de six à 65 et, en proportion, il augmenta de 15,8% du total à 31,6%. Le fait que nous ayons eu recours, dans notre recherche, à des sources imprimées plus nombreuses pour le régime français, explique peut-être la plus grande facilité que nous avons eue de découvrir l'origine sociale des individus ayant vécu à cette époque.

Le tableau 3.7 nous permet de relever des transformations très significatives chez les prêtres dont nous connaissons l'origine sociale.

TABLEAU 3.7

EVOLUTION DE L'ORIGINE SOCIALE DES
ORDINANDS D'ORIGINE CANADIENNE (1661-1810)

Origine sociale		Date d'ordination		
		1661- 1710	1711- 1760	1761- 1810
ARISTOCRATIE	nbre	6	28	6
	(\$)	(18,8)	(21,9)	(4,3)
BOURGEOISIE	nbre	14	46	61
	(\$)	(43,8)	(35,9)	(43,3)
NOTABILITE	nbre	1	2	4
	(\$)	(3,1)	(1,6)	(2,8)
ARTISANAT	nbre	8	46	56
	(\$)	(25,0)	(35,9)	(39,7)
PAYSANNERIE	nbre	1	1	8
	(\$)	(3,1)	(0,8)	(5,7)
AUTRES OCCUPATIONS	nbre	2	5	6
	(\$)	(6,3)	(3,9)	(4,3)
TOTAL	nbre	32	128	141
	(\$)	(100,0)	(100,0)	(100,0)

Sources: Voir notre description des sources dans l'appendice.

Nous sommes frappé en particulier par la diminution radicale du pourcentage de prêtres de naissance aristocratique. Ce déclin, assez brutal après 1760, reflète la diminution de l'autorité des nobles, phénomène de longue durée qui n'est pas particulier au Québec, à une époque où la bourgeoisie s'éveille. Il faut dire aussi qu'un bon nombre d'aristocrates quittèrent la vallée du Saint-Laurent au lendemain de 1760. Que le groupe ait alors été renforcé par des individus du même rang

social d'origine anglaise mais protestante ne contribua en rien au maintien de cette source traditionnelle du recrutement cléricale d'origine coloniale.

On remarque sans peine que le nombre de prêtres issus de chacun des autres groupes sociaux augmenta progressivement au cours de ces 150 ans. En proportion cependant, trois groupes sociaux surtout y ont gagné à la suite de la chute rapide du nombre d'ordinands issus de l'"aristocratie" après 1760; la "bourgeoisie", l'"artisanat" et la "paysannerie" augmentèrent leur part du total des recrues de 7,4%, 3,8% et 4,9% respectivement, de 1711-1760 à 1761-1810. Par rapport à leur nombre précédent, ces groupes augmentèrent de 32,6%, 21,7% et 700,0% respectivement. Comme elle partait de très bas, ce fut la "paysannerie" qui eut les gains les plus spectaculaires, toute proportion gardée; c'est cependant la bourgeoisie qui connut le plus fort accroissement en chiffres absolus. Malgré le déclin de l'"aristocratie", la "bourgeoisie" avait également temporairement perdu, entre 1711 et 1760, un peu d'importance à l'égard du recrutement sacerdotal depuis les débuts de la colonie; mais dans l'ensemble, les proportions du début et de la fin sont identiques.

La création d'un collège en bonne et due forme dans la région de Montréal, plus de deux décennies après le début du régime anglais, et la fondation, après 1800, de collèges en milieu rural contribuèrent, avec le temps et l'évolution

démographique, à déplacer l'origine géographique des ordinands, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent. Ces initiatives eurent aussi pour effet d'attirer des candidats d'origine sociale un peu moins favorisée, les deux aspects étant jusqu'à un certain point intimement liés. Dès lors, les candidats d'origine modeste trouvèrent, en nombre accru, la possibilité de s'instruire à proximité de leur lieu de naissance. Le pourcentage de candidats issus de la "bourgeoisie" augmenta légèrement, de 43,8% entre 1661-1710 à 45,7% entre 1761 et 1810 (quadruplant leur nombre) tandis que durant la même période la proportion des prêtres issus de l'"artisanat" passait de 25,0% à 40,1% (multipliant leur nombre par huit).

Le déplacement de l'effort du recrutement sacerdotal vers les campagnes ne veut pas dire que les couches inférieures de la "paysannerie" allaient nécessairement devenir le vrai réservoir des vocations. Des disparités importantes faisaient de la paysannerie un groupe fort peu homogène.

CONCLUSION

Bien que l'historiographie canadienne ait été à peu près unanime pour attribuer au clergé catholique un rôle dominant dans la société laurentienne du XVIII^e siècle, très peu a été fait, hormis quelques biographies et quelques rares recherches spécialisées, pour décrire l'évolution numérique et la physionomie de ce groupe social. Grâce à son approche quantitative et à sa perspective de longue durée, notre thèse, quoique confinée aux seuls prêtres ayant exercé à l'intérieur des frontières actuelles du Québec, voulait vérifier le bien-fondé de certaines idées reçues à propos du clergé entre 1756 et 1810. Nous avons vu combien il était nécessaire, pour atteindre cet objectif, d'étendre de plusieurs façons le champ d'observation en remontant parfois dans le temps bien au-delà de 1756. Cela nous a permis de mieux déceler l'origine de certains changements qu'on voyait mal à travers les informations existantes.

A partir de cet ensemble chiffré, nous avons donc pu démontrer, dans un premier chapitre, que l'évolution numérique du clergé ne fut pas aussi perturbée par le changement de régime qu'on l'avait cru. Il est vrai, qu'après 1760, l'immigration des prêtres s'estompa et que les communautés d'hommes, en particulier les ordres religieux, paraissent avoir été sévèrement touchées puisque certaines eurent même tendance à se

déssécher par la suite. Il est vrai aussi, comme l'a démontré Marcel Trudel dans son étude sur le clergé pendant le régime militaire, que le pourcentage de prêtres d'origine canadienne se fortifia. Ce sont là des faits bien établis qui traduisent la diminution du recrutement sacerdotal dans son ensemble. Mais il faut ajouter que, si ces observations sont justes, elles ne constituent cependant pas toute la vérité. En effet, nos chiffres démontrent aussi que, depuis le début du XVIII^e siècle, l'immigration était devenue un facteur de moins en moins important dans la croissance des effectifs du clergé de la colonie. Ils prouvent de surcroît que la chute du nombre de prêtres, qu'on attribue généralement à la seule conquête, avait des causes plus variées et lointaines puisqu'elle avait été amorcée dès 1756-57. De plus, le fait que le recrutement sacerdotal avait connu, à chaque changement d'évêque sous le régime français et au début du régime anglais, des difficultés considérables montre que la distance qui sépare la colonie de sa métropole fut davantage déterminante à cet égard que l'identité même de la métropole.

D'ailleurs, la chute des effectifs cléricaux, quoique importante, fut après 1760 moins généralisée qu'on ne l'a affirmé dans le passé puisqu'elle ne toucha qu'une fraction bien précise des clercs; seuls les prêtres d'origine française et les membres des communautés éprouvèrent des difficultés majeures à assurer leur recrutement pendant les premières

décennies du régime anglais. Ces difficultés sont compréhensibles si l'on admet que les autorités civiles refusaient de voir le clergé catholique de la colonie puiser ses effectifs dans un pays ennemi et que l'atmosphère du siècle, particulièrement hostile aux ordres réguliers, diminuait l'attrait que les communautés exerçaient même dans les pays d'Europe dirigés par des monarques catholiques. Notons aussi que si l'ensemble des communautés perdit du terrain dans la colonie après 1760, elles continuèrent quand même pendant longtemps à vouloir se recruter à l'extérieur et à se tenir sous le contrôle de prêtres d'origine française, ce qui assura dans ce domaine au moins, le prolongement d'habitudes prises avant 1760.

C'est en tenant compte de tous ces éléments que nous avons été amené à nuancer l'affirmation qui voulait que le clergé se soit "canadianisé" et "sécularisé" après et à cause de 1760. Il ne fait pas de doute que les tendances à la canadianisation et à la sécularisation existaient depuis le XVII^e siècle; le clergé était déjà canadien à 49,7% dès 1750 (96 prêtres sur 193) et séculier à 50,3% (97 prêtres). Après 1760 ce processus, déjà bien engagé, se poursuivit. Il faut préciser à cet égard que la conquête joua davantage un important rôle d'accélératrice de mouvements qui étaient déjà lancés plutôt qu'une fonction d'initiatrice de tendances nouvelles.

Nous avons aussi montré que l'image traditionnelle d'un clergé canadien qui aurait été massivement d'origine rurale était inexacte, du moins en ce qui concerne la période 1756 à 1810. Le recrutement ne se fit alors aucunement en fonction de l'équilibre démographique villes-campagne: 73% de ce clergé venait des villes alors que celles-ci ne regroupaient que de 20% à 25% de la population. Les prêtres, nés en grande majorité dans les villes, centres économiques et politiques, venaient aussi davantage de Québec et de ses environs, région où les parents pouvaient à moins de frais (ceux du transport et de la pension) tirer profit des institutions de la capitale religieuse de la colonie. Nous avons cependant noté qu'au cours de la période, le déplacement du recrutement sacerdotal vers la région de Montréal et, dans une certaine mesure, vers les campagnes continua de s'opérer. Ce ne fut que lorsque l'espoir de rétablir le recrutement extérieur se fut évanoui et que le nombre total de recrues se mit à plafonner que les autorités ecclésiastiques commencèrent vraiment à envisager l'ouverture de maisons d'enseignement en milieu rural. Ceci eut pour effet de favoriser davantage le recrutement dans les populations rurales mais pas nécessairement chez le paysan moyen. Nous avons aussi souligné, en parlant brièvement des différences d'origine quant au lieu de naissance des membres du haut-clergé et des communautés, que ceux-ci provenaient, plus que les prêtres ordinaires, des milieux urbains et que leurs chances

d'accéder à un poste de pouvoir et de prestige étaient plus considérables.

C'est dans le troisième chapitre que ces inégalités sociales furent davantage mises en lumière. Mettant l'accent sur le côté douteux des thèses faisant du prêtre du XVIII^e siècle un homme issu du "peuple", nos chiffres permirent d'insister au contraire sur l'incapacité générale des familles les moins riches ou prestigieuses de fournir des prêtres surtout lorsqu'elles habitaient loin des villes, où l'éducation était plus facilement accessible, et, en particulier, loin de Québec la capitale. Puisque l'instruction n'était pas gratuite, ce furent surtout les plus riches qui purent acquérir la formation préalable nécessaire pour entrer dans le clergé. Il est bien possible aussi que les autorités ecclésiastiques aient encore, à cette époque, misé sur des candidats intéressés d'abord par la conservation de l'ordre social établi et qu'elles aient cru, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les découvrir plus facilement dans les classes dominantes. Elle eut certes raison en ce qui concerne la bourgeoisie. Mais nous avons aussi observé que l'aristocratie, après avoir été particulièrement fertile en prêtres jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, devint après 1760, une source de recrutement de moins en moins importante alors que la frange supérieure des milieux populaires, soit l'artisanat et la paysannerie, gagnèrent du terrain. Les recrues paysannes, bien que de plus en plus

nombreuses, ne correspondaient, vers la fin de la période, aucunement à la présence de ce groupe social dans la population. Il en sera certainement ainsi pendant nombre de décennies au cours du siècle suivant.

Il va sans dire qu'en dépit de tous les éclaircissements que fournit cette thèse sur certains aspects du développement du clergé de la colonie au XVIII^e siècle, la matière est bien loin d'être épuisée. Les questions de l'évolution de la carrière des prêtres selon leur lieu de naissance ou leur origine sociale, ou encore des liens de parenté des prêtres entre eux ou avec les classes dirigeantes pourraient, qui sait, révéler que les prêtres d'origine métropolitaine avaient un profil de carrière entièrement différent de celui de leurs collègues d'origine coloniale ou encore qu'il aurait existé des clans, des familles à prêtres. Une foule d'autres interrogations auraient pu être soulevées dans ces domaines, mais notre but principal, qui était de montrer qu'il est préférable d'analyser l'évolution du clergé de la vallée du Saint-Laurent en fonction de durées plutôt longues, a été atteint.

APPENDICE I

Prêtres canadiens en service dans la vallée du Saint-Laurent entre 1756 et 1810; dates et lieux de naissance, nom et occupations du père (quelques sources sont égarées). Personnages classés par ordre alphabétique dans leurs catégories sociales respectives.

EXEMPLE

Allieboust de Musseaux ^a	Philippe ^b	11-12-1704 ^c	Montréal ^d	DGFQ 4 ^e
	Jean-Baptiste ^f		officier ^g	DBC 2-14 ^h
			négociant ⁱ	" ^j
			famille noble ^k	DBC 1-47 ^l

Légende:

a- nom du prêtre	b- prénom	c- date de naissance	d- lieu de naissance
e- source des deux renseignements précédents	f- prénom du père du prêtre		
g- occupation ou fonction principale du père	h- source de ce renseignement		
i et k- occupations additionnelles	j et l- sources de "i" et "k"		

ARISTOCRATIE

Allieboust de Musseaux	Philippe	11-12-1704	Montréal	DGFQ 4
	Jean-Baptiste		officier	DBC 2-14
			négociant	"
			famille noble	DBC 1-47
Bellily de Messeln ¹	Charles-François	04-11-1740	Varennnes	DBC 4-45
	François		noble	"
			commerçant	"
Boroy des Essarts ²	Charles-Claude	10-06-1720	Montréal	DGFQ 86
	François		officier	DGFQ 85
Bergères de Rigauville	Charles	23-09-1724	Québec	DGFQ 113
	Nicolas		officier	DBC 2-71
			seigneur	"
Boucher de Boucherville	Louis-Marie	29-12-1781	Boucherville	DBCC 69
	René-Amable		officier	DBC 5-105
			seigneur	"
			grand voyer	"
			officier de milice	"
			famille anoblie	DGFQ 136
Boucher de la Broquerie	Clément-Amable	24-11-1772	Boucherville	DBCC 67
	Joseph		seigneur	MSGCF 5-78
			écuyer	AAQ C 178

Chartier de Lotbinière ²	François-Louis Louis-Eustache	16-08-1715	famille anoblie	DGFQ 136
			Québec	DBC 4-133
			conseiller	DBC 3-120
			seigneur	"
			prêtre	"
Chartier de Lotbinière	Eustache Louis-Eustache	13-12-1716	doyen du chapitre	"
			noble	DBC 2-142
			Québec	DGFQ 236
			conseiller	DBC 3-120
			seigneur	"
Cugnet	Gilles François-Etienne	11-06-1731	prêtre	"
			doyen du chapitre	"
			noble	DBC 2-142
			Québec	DBCC 140
			conseiller	DBC 3-162
Dufrost de la Jemmeraye	Joseph Christophe	29-10-1706	seigneur	"
			dirc. du dom. d'Occid.	"
			entrepreneur	"
			avocat	"
			famille de robe	DBC 4-197
Féré-Duburon ²	Joseph Jean-Joseph	13-08-1719	Varenes	DGFQ 378
			officier	BRH 43-289
			noble	DBC 2-210
Féré-Duburon	François Jean-Joseph	26-10-1727	Québec	DGFQ 417
			officier	DBC 2-284
de Gannes de Falaise ²	Bernardin Louis-François	29-03-1697	Québec	DGFQ 417
			officier	DBC 2-284
			Port-Royal	DGFQ 461
Godefroy de Normanville	Louis-Nicolas Louis	24-03-1724	officier	DBC 2-245
			chevalier Saint-Louis	"
			noble	BRH 31-271
			Trois-Rivières	DGFQ 510
			officier	PRDH 12-280
Godefroy de Tonnancour	Antoine-Charles René	08-05-1698	écuyer	"
			famille anoblie	DBC 1-350
			Trois-Rivières	DBC 3-277
			procureur du roi	DBC 2-262
			lieut. général Tr.-Riv.	"
de Lacorne de Chaptas ²	Jean-Louis Jean-Louis	02-11-1714	seigneur	"
			famille anoblie	DBC 1-350
			Varenes	DBCC 289
			officier	DBC 2-341
			lieutenant du roi	"
Le Marchand de Lignery	Etienne Constant	24-04-1700	noble	"
			Montréal	DGFQ 705 ³
			officier	DBC 2-404
			chevalier Saint-Louis	"
			écuyer	"
			marchand	DGFQ 704

de Lorimier	Guillaume Joseph	22-12-1761	noble Montréal officier	DBCC 351 RAPQ 5-254
Maréchal d'Esglés	Louis-Philippe François	24-04-1710	Fam. petite noblesse Québec officier lieut. du roi Trois-Riv. chevalier Saint-Louis avocat au Parlement noble	DBC 2-465 DGFQ 769 DBC 2-476 " " " "
Robineau de Portneuf	Philippe-René René	12-08-1707	Québec officier baron de Portneuf- famille noble	DBC 3-605 DBC 2-605 " DBC 1-588
Sabrevois de Bleury	Jean-François Jean	26-10-1765	Chambly officier noble	DBCC 486 RAPQ 5-234
Teschereau	Gabriel Gabriel	23-10-1773	Québec seigneur Juge homme politique officier de milice noblesse de robe	DBCC 509 DBC 5-873 " " " DBC 3-667
Thiersant	Pierre-François François	27-05-1724	Montréal officier seigneur marchand de fourrures noblesse de robe	DGFQ 1079 DGFQ 1078 " " DBC 2-229
Youville	Charles-Madeleine François-Madel.	18-07-1729	Montréal officier commerçant noble	DGFQ 1136 DBC 2-703 " DBC 4-253
Youville	Joseph-François François-Madel.	21-09-1724	Montréal officier commerçant noble	DGFQ 1136 DBC 2-703 " DBC 4-253

PETITE ET MOYENNE BOURGEOISIES

Baudouin	Charles-Louis Gervais	20-11-1717	Québec chirurgien marguillier	DGFQ 65 DBC 3-36 "
Berthelot	Charles Charles	02-04-1770	Québec marchand officier de milice	DBCC 50 DBC 5-82 BRH 2-227

Borneuf ⁶	Joseph Pierre	26-09-1762	Québec marchand	DBC 5-101 "
Boucher-Bélleville	Jean-Baptiste Jean-Baptiste	23-07-1763	Québec bourgeois	DBCC 67 AAQ C 741
Brassard-Deschenaux	Charles-Joseph Charles-Joseph	13-11-1752	Québec secrét. de l'intendant écrivain de la marine Juge de paix seigneur	DBCC 161 DBC 4-96 " "
Brugulère-Bélair	Jean-Baptiste Jean-Baptiste	25-10-1764	l'Assomption marchand grenadier	DBCC 86 AAQ C #39 HA p. 424
Campeau	Charles-Basile Henri	14-11-1736	Montréal marchand	DBCC 95 RAPQ 5-338
Catin	Nicolas Nicolas	25-10-1733	Montréal marchand-voyageur traiteur	DBCC 104 IGN 25-151 RAPQ 2-191
Cazeneuve	François-Joseph Joseph	09-02-1766	St-Sulpice chirurgien	DBCC 105 MSGCF 13-146
Chabouillez	Augustin Louis-Joseph	01-12-1773	Montréal négociant	DBCC 106 DBC 5-198
Cherrier	François Pierre-François	14-01-1745	Longueuil marchand notaire	DBC 5-204 DBC 4-160 "
Collet	Charles-Ange Claude	01-10-1721	Fort St-Joseph bourgeois soldat	DGFQ 266 ⁷ PRDH 13-453 DBC 5-215
Conefroy	Pierre Robert	28-12-1752	Québec négociant	DBC 5-223 "
Constantin ²	Louis-Alexandre Denis	13-03-1716	Québec bourgeois	DBC 3-143 "
Curot	Jacques-François Martin	22-07-1724	Montréal garde-magasin forgeron	DGFQ 296 DBC 4-204 "
Deguire-Larose	Joseph Jean-Baptiste	27-08-1773	Montréal prêtre	DBCC 149 "
Deguire-Larose	Jean-Baptiste Nicolas	13-03-1744	Montréal négociant aubergiste	" MSGCF 32-208 RAPQ 5-311
Demers ⁸	Jérôme Jean-Baptiste	01-08-1774	St-Nicolas notaire officier de milice	DBCC 153 arch. du DBC "
Dénéchaud	Charles-Denis Jacques	08-03-1768	Québec chirurgien apothicaire	DBCC 155 DBC 5-272 "
Dolbec	Joseph-Romain Romain	10-03-1717	Québec marchand-bourgeois boucher	DGFQ 355 PRQH 18-33 -DGFQ 355

Doucet	Antoine	30-11-1782	Trois-Rivières	DBCC 176
	Jean		boulangier	"
Ducharme	Joséph-Laurent	11-04-1758	Michélimakinec	DBCC 183
	Laurent		marchand de fourrures	DBC 4-251
Ducondu	Joséph	09-04-1764	Montréal	DBCC 184
	Jean		chirurgien	MSGCF 13-146
Dugast	Jean-Baptiste	15-07-1684	Montréal	DGFQ 378
	Vincent		marchand domestique	MSGCF 27-220
				DGFQ 378
Dugast ²	Theophile	1743	Montréal	9
	Joséph		boucher	RAPQ 5-235
Dunière	Gaspard	19-01-1719	Québec	DGFQ 384
	Louis		marchand aubergiste	DBC 5-310
				DGFQ 384
Durocher	Alexandre-Basile	30-05-1767	L'Assomption	DBCC 198
	Jean-Baptiste		négociant	BRH 65-73
Foucher	Antoine	22-07-1741	Illinois	DBCC 215
	Jean-Baptiste		marchand de fourrures	MSGCF 29-231
Fréchette	Jean-Baptiste	18-06-1716	St-Nicolas	DGFQ 443
	Etienne		marchand officier de milice	RAPQ 31-311
Gadols-Mauge ²	Louis-Elzéar	04-03-1717	Montréal	DGFQ 447
	Jacques		négociant	DBC 3-249
			marguillier	"
			orfèvre	"
Gaillard	Ambroise	18-03-1701	Québec	DGFQ 457
	Guillaume		homme d'affaires	DBC 2-243
			seigneur	"
			conseiller	"
			marguillier	"
			domestique	"
Gamelin	Ignace	05-10-1731	Montréal	DBCC 225
	Ignace		marchand de fourrures	DBC 4-306
			receveur dom. du roi	"
			officier de milice	"
			Juge	"
Gamelin ⁶	Bernard	21-09-1740	Montréal	DBCC 225
	Pierre		marchand de fourrures	DBC 3-254
			Interprète	"
			marguillier	"
Garaut Saint-Onge	Charles	24-02-1724	Montréal	DGFQ 463
	Pierre		marchand de fourrures	"
Garaut Saint-Onge	Pierre	20-12-1722	Montréal	"
	Pierre		marchand de fourrures	"
Germain-Langlais ¹⁰	Charles-François	02-12-1772	Québec	DBCC 237
	Louis		négociant-libraire	DBC 4-48
			marguillier	BRH 20-272
			écuyer	DBC 4-48

Germain-Langlois ¹¹	Louis-Antoine Louis	25-12-1767	Québec négociant-libraire marguillier écuyer	DBCC 238 DBC 4-48 BRH 20-272 DBC 4-48
Germain-Langlois	Pierre-Olivier Louis	12-06-1771	Québec négociant-libraire marguillier écuyer	DBCC 239 DBC 4-48 BRH 20-272 DBC 4-48
Gervaise	Michel Charles	08-03-1717	Montréal bourgeois	DGFQ 492 "
Gilchaud	Jacques-Olivier Jacques	07-10-1755	Québec négociant marchand	DBCC 258 AAQ C #8 BRH 20-243
Guillemain ⁶	Jean-André Guillaume	10-06-1750	Québec marchand lieut. général Amiraute avocat seigneur conseiller	DBCC 260 DBC 4-343 " " " "
Gulliony	François Simon	04-03-1711	Montréal marchand de fourrures	DGFQ 545 "
Hazeur de l'Orme	Pierre-Joseph François	22-12-1682	Québec marchand seigneur conseiller	DGFQ 561 DBC 2-285 " "
Hubert	Jean-François Jacques	23-02-1739	Québec boulangier	DBC 4-399 "
Hubert	Louis-Antoine Jacques	03-07-1754	Québec boulangier	DBCC 272 DBC 4-399
Hubert	Pierre-René Jacques	30-08-1744	Québec boulangier	DBCC 273 DBC 4-399
Jean	Joseph Maurice	29-12-1753	Québec boulangier	DBCC 279 RAPQ 20-43
Lacoudray-Tourangeau	Jean-Baptiste Jean-Baptiste	30-04-1698	Québec marchand aubergiste	DGFQ 625 " "
Lajus ²	Jean-Baptiste François	08-08-1698	Québec chirurgien-major marguillier	DGFQ 633 ¹² DBC 3-371 "
Lajus	Jean-Baptiste François	21-05-1781	Québec chirurgien-major marguillier	DBCC 296 DBC 4-467 "
Lajus	René-François François	24-06-1785	Québec chirurgien-major marguillier	DBCC 296 DBC 4-467 "
Landreaux-Lalancette	Paul-Louis Louis	21-07-1758	Montréal chirurgien	DBCC 301 DBC 4-469
Lartigue ⁶	Jean-Jacques Jacques	20-08-1777	Montréal chirurgien	DBCC 310 DBC 4-420

Latour-Bézery ⁶	François-Xavier	11-11-1741	Montréal	DBCC 313
	Charles		boulangier	RAPQ 5-258
Leboucals	Joseph	12-10-1783	L'Islet	DBCC 322
	Joseph		marchand	"
Lefebvre	Jean	30-01-1745	Québec	DBCC 332
	François		bourgeois	PRDH 18-268
Lefebvre-Duchouquet	Charles	09-05-1706	Pointe-aux-Trembles	DGFQ 690
	Louis		marchand	RAPQ 5-234
Lefebvre-Duchouquet	Charles-Joseph	11-02-1761	La Pocatière	DBCC 184
	Joseph		négociant	PRDH 21-80
Lellèvre-Duval	Joseph	10-03-1768	Québec	DBCC 336
	Joseph		greffier d'office	DGFC 5-307
			Inspecteur des marchés	"
Lellèvre	Louis	10-12-1762	Québec	DBCC 336
	Roger		boucher	RAPQ 29-235
Lemaire Saint-Germain	Antoine	1757	Inconnu	13
	Joseph		voyageur	ECF p. 372
Lemaire Saint-Germain ¹	Charles-François	28-11-1747	Montréal	DBCC 489
	Joseph		voyageur	ECF p. 372
Lemire ²	Charles-Antoine	29-03-1719	Varenes	DGFQ 710 ¹⁴
	Jean		engageur pour l'Ouest	"
Lepage de Sainte-Claire	Louis	22-08-1690	St-Frs Ile d'Orléans	DGFQ 715
	Rene		seigneur	DBC 3-420
Marchand ⁶	Jean-Baptiste	25-02-1760	Vercheres	DBCC 362
	Louis		négociant	AAQ C #35
Martel	Joseph	18-12-1747	Montréal	DBCC 368
	Pierre		boulangier	DGFC 5-532
Martel	Pierre-René	v. 1751	Montréal	DBCC 370 ¹⁵
	Pierre		boulangier	DGFC 5-532
Martel de Magos	François	06-03-1706	Québec	DGFQ 777
	Jean		marchand	DBC 2-479
			seigneur	"
			commis des magasins	"
			soldat	"
Martel de Magos	Nicolas	20-04-1721	Québec	DGFQ 777
	Jean		marchand	DBC 2-479
			seigneur	"
			commis des magasins	"
			soldat	"
Morisseaux-Bolismorel	François	16-02-1722	Montréal	DGFQ 839
	Jean-Baptiste		Interprète	"
Morisseaux-Bolismorel	Laurent	09-08-1718	Montréal	"
	Jean-Baptiste		Interprète	"
Panet	Bernard-Claude	09-01-1753	Québec	DBCC 410
	Jean-Claude		notaire	DBC 4-651
			avocat	"
			soldat	"
Panet	Jacques	14-01-1754	Québec	DBCC 410
	Jean-Claude		notaire	DBC 4-651

			avocat	"
			soldat	"
Papin	Basile	17-02-1722	Boucherville	DGFQ 867 16
	Gilles		marchand	"
			arpenteur	"
Parent	François-Louis	04-03-1778	Québec	DBCC-415
	Charles		boulangier	RAPQ 29-174
Parent	Philippe-Auguste	24-11-1788	Québec	DBCC 417
	Charles		boulangier	RAPQ 29-174
Périnault-Lamarche	Pierre-Joseph	02-07-1771	Montréal	DBCC 424
	Joseph		marchand	DBC 5-729
			seigneur	"
			député	"
Perras	Jean-Baptiste	08-05-1768	Québec	DBCC 424
	Jacques		marchand	MSGCF 30-51
			officier de milice	"
Perrault	Charles	09-05-1757	Québec	DBCC 425
	Jacques		négociant	DBC 4-675
			greffier maréchaussée	"
			marguillier	"
Perrault	Charles-François	19-09-1753	Québec	DBCC 425
	Jacques		négociant	DBC 4-675
			greffier maréchaussée	"
			marguillier	"
Perrault	Joseph-François	18-09-1719	Québec	DGFQ 899
	François		marchand	DBC 3-552
Périmoulx 2	Dominique	21-07-1735	Québec	DBCC 430
	Pierre-Michel		négociant	RAPQ 20-129
			commerçant	DGFQ 908
			capitaine de navire	"
Périmoulx	Médard	08-10-1731	Québec	DBCC 430
	Pierre-Michel		négociant	RAPQ 20-129
			commerçant	DGFQ 908
			capitaine de navire	"
Porlier	Pierre-Antoine	17-05-1725	Québec	DBC 3-691
	Claude-Syrien		marchand	"
Poulin de Courval	Michel	12-02-1688	Trois-Rivières	DGFQ 938
	Michel		seigneur	DBC 3-582
Poulin de Courval	Jean-Baptiste	15-08-1690	Trois-Rivières	DGFQ 938
	Michel		seigneur	DBC 3-582
Poulin de Courval	Joseph-Claude	12-08-1762	Trois-Rivières	DBCC 136
	Joseph-Claude		seigneur	DGFC 6-430
			directeur des forges	"
Prévost	Louis-Amable	22-07-1757	Montréal	DBCC 448
	Eustache		bourgeois	AAQ C # ?
Quintal 2	Joseph-Auguste	18-12-1683	Boucherville	DBC 4-702 17
	François		marchand	MSGCF 23-157
			officier de milice	"
			traiteur	"

Renoyer	Yves Ambroise	06-08-1720	Québec	DGFQ 980 18
	Ambroise		marchand	DGFQ 979
Roy 1	Jean-François	06-09-1759	Montréal	DBCC 484
	Joseph		seigneur	"
Tabeau	Basile	11-10-1782	Montréal	DBCC 505
	Jean-Baptiste		marchand	AAQ C #113
Tinon-Desrochers	Ignace	28-06-1728	Bele-Saint-Paul	DGFQ 1082 19 14
	François		marchand	RAPQ 20-16
			cabaretier	"
Truillier-Lacombe	Dominique	15-10-1701	Montréal	DBCC 289
	Jean		boulangier	DGFQ 1098
			domestique	"
Turgeon 1	Pierre-Flavien	12-11-1787	L'Islet	DBCC 525
	Louis		marchand	"
Vallée	Michel	15-09-1770	Montréal	DBCC 528
	Pierre		marchand	RAPQ 5-247
			notaire	AAQ C #73
Van Felson	Antoine	29-08-1776	Québec	DBCC 530
	Antoine		marchand	AAQ C #94
			boucher	"

NOTABLES

Bégin	Charles-Marie	26-11-1757	Lauzon	DBCC 38
	Charles		officier de milice	?
Blondeau	Thomas	30-03-1709	Charlesbourg	DGFQ 117
	Thomas		marguillier	IJDCS 5-659
Fréchette	Pierre	02-02-1752	Québec	DBCC 218
	Etienne		officier de milice	RAPQ 31-312
Lanctôt	René-Pascal	11-02-1755	Montréal	DBCC 301
	François		officier de milice	MSGCF 18-223
Mennard	Jean	1739	St-Laurent	20
	Jean-Louis		officier de milice	RHAF 54-286
Parent	Pierre-Clément	13-04-1733	Beauport	DBCC 417
	Pierre		officier de milice	RAPQ 29-395

ARTISANAT

Aïde-Croquy	Jean-Antoine	05-04-1749	Québec	DBC 4-9
	Louis		maçon	"
Amiot 2	Louis-Claude	10-02-1717	Québec	DGFQ 13
	Jean		serrurier	"
Amiot	Michel-Auguste	21-10-1766	Verchères	DBCC 10
	Joseph		forgeron	RAPQ 5-273
			officier de milice	AAQ C #67

Berleau	Louis-Michel	29-04-1728	Québec	DGFO 88
	Joseph		menuisier	RAPQ 20-77
Berthiaume	Jean-Jacques	20-09-1739	Montréal	DBCC 50
	Jean-Baptiste		tonnelier	?
Bertrand	Laurent-Joseph	06-11-1741	Montréal	DBC 5-84
	Jacques		maçon	"
Bossu-Lyonnais ⁸	Pierre-Jacques	08-11-1770	Québec	DBC 5-102
	Jean-Michel		forgeron	"
Boucher ²	Salvien	1703	Québec	21
	Elle		tailleur	DGFO 139
Brassard	François-Marie	02-12-1721	Québec	DGFO 165
	Jean-Baptiste		bordonnier	RAPQ 20-73
			bedeau	DBC 4-95
Brassard	Louis-Marie	17-12-1726	Québec	"
	Jean-Baptiste		cordonnier	RAPQ 20-73
			bedeau	DBC 4-95b
Brunet	François	04-07-1763	Montréal	DBCC 87
	François		menuisier	RAPQ 5-246
Brunet	Michel	18-04-1771	Montréal	DBCC 88
	François		menuisier	RAPQ 5-246
Cadieux-Courville	Louis-Marie	17-03-1785	Montréal	DBCC 92
	Louis		fabriquant de tabac	AAQ C #129
Cain-Latalle	Henri-Marie	27-03-1714	Québec	DGFO 193 ²²
	Henri		tailleur	"
Cain-Latalle	Mathieu	26-06-1724	Montréal	"
	Henri		tailleur	"
Carpentier ²	François	14-02-1712	Québec	DGFO 202 ²³
	Antoine		maçon	RAPQ 49-143
			architecte	"
Chaufour	Pierre	20-06-1724	Montréal	DGFO 240
	Jean-Baptiste		chapelier	RHAF 3-383
Chauveaux	Charles	1758	Québec	DBCC 117
	Claude		tonnelier	HLA p. 58
Chevillier-Lagaronne	Jacques-Maximil	28-03-1714	Québec	DGFO 243
	Jacques		menuisier	RAPQ 20-77
			bourgeois	PRDH 8-146
Cliche ²	Claude-Oldace	01-09-1710	Québec	DGFO 258
	Claude		menuisier	PRDH 8-564
Compain-Lesperance	Pierre-Joseph	11-04-1740	Montréal	DBC 5-221
	Pierre		barbier-peruquier	"
Cotton ²	Etienne	16-11-1731	Montréal	DBCC 134
	Michel		orfèvre	RAPQ 20-25
			bourgeois	PRDH 8-376
Corbin	Jean-Baptiste	25-09-1741	Québec	DBCC 131
	Etienne		charpentier	RAPQ 20-63
Cornellier-Grandchamp	Hubert	23-04-1788	Québec	DBCC 132 ⁷
	Charles		menuisier	RAPQ 29-18
Couturier ²	Gilbert	08-01-1705	Montréal	DGFO 289 ¹⁴
	Pierre		maçon	DBC 2-166

			tailleur de pierres	"
			architecte	"
Coyteux	René	03-01-1763	Montréal	DBCC 138
	René		charpentier	RAPQ 5-248
			bourgeois	AAQ C #46
Deguisse	François-Joseph	29-12-1759	Québec	DBCC 150
	François		maçon	JBC 4-220
Delouney	Louis	19-08-1761	Montréal	DBCC 151 14
	Louis		tanneur	RAPQ 5-244
Delouches 2	Pierre	11-07-1720	Québec	DGFO 323
	Pierre		capitaine de navire	IJDCS 3-247
Desaulles 1	Joseph-Etienne	03-08-1743	Québec 14	PROH 18-171
	Joseph		tonnelier	"
Denaut	Pierre	20-07-1743	Montréal	DBC 5-269
	André		maçon	"
Derome-Descarreaux	Jacques	16-10-1752	Québec	DBCC 158
	Joseph		cordonnier	AAQ C #38
			bodeau	"
Descheverry-Maisonbasse	Jean-Baptiste	06-01-1721	Montréal	DGFO 350 24
	Jean-Baptiste		orfèvre	DBC 3-194
			marchand	"
Desforges St-Maurice	Antoine	29-11-1763	Montréal	DBCC 162
	Antoine		forgeron	RAPQ 5-238
Dufaux 6	François-Xavier	16-01-1752	Montréal	DBCC 185
	Joseph		entrepreneur	IGN 15-56
Dumouchel	Jean-Baptiste	1750	Montréal	25
	Louis-Joseph		tailleur	"
Ecuyer 6	Charles	20-11-1758	Montréal	DBC 5-322
	Jean		artiste	AAQ C #20
			soldat	DBC 5-322
Filliau-Dubois	Joseph-Hippolite	13-11-1724	Montréal	DBCC 268
	François		manulnier	DGFO 419
			horloger	"
Fillion	Joseph	21-08-1726	Québec	DGFO 420
	Joseph		tonnelier	"
Gagnon	Antoine	12-02-1785	Inconnu	DBCC 221
	Zacharie		tanneur	AAQ C #123
Gagnon	Joseph	07-09-1763	Québec	DBCC 222
	Joseph		maçon	AAQ C #45
Gatien	Jean-Baptiste	27-09-1719	Québec	DGFO 470
	Henri		couvreur	RAPQ 20-74
Girouard	Etienne	07-10-1762	Boucherville	DBCC 244
	Antoine		forgeron	AAQ C #30
Griault	Jean-Baptiste	08-02-1758	Québec	DBCC 256
	Etienne		tailleur	AAQ C #19
Guay	Louis-Michel	28-10-1722	Ladon	DGFO 535
	Michel		forgeron	RAPQ 59-142
Hubert	Auguste-David	15-02-1751	Québec	DBCC 272
	Charles		charpentier	DGFC 4-533

Kimber	Théophile	02-09-1758	Québec	DBCC 284
	Joseph		Jardinier	RAPQ 29-65
Labadie	Pierre	15-11-1755	Québec	DBCC 284
	Pierre-Nicolas		tonnelier	AAQ C #12
Lafond	Pierre	15-10-1755	Québec	DBCC 231
	Jean		charpentier	DGFC 5-80
Leclerc	Alexis	02-11-1786	Québec	DBCC 325
	Alexis		sellier	RAPQ 29-60
Leclerc	Pierre	1686	Québec	26
	Robert		charpentier domestique	DGFC 675
Leclerc	Michel-Félicien	10-02-1762	La Prairie	DBC 5-528
	Michel		forgeron	"
Leclerc	Jean-François	04-12-1750	Montréal	DBCC 332
	Charles		forgeron	RAPQ 5-265
LeFrançois	Alexis	22-12-1767	Québec	DBCC 333
	Ignace		forgeron	AAQ C #71
Levasseur	François-Ignace	03-09-1708	Québec	DGFC 730
	Pierre		menuisier	"
Mailoux	Benjamin-Nicolas	29-09-1753	Québec	DBC 5-627
	Benjamin		forgeron	"
Marchand	Etienne	26-11-1707	Québec	DBC 4-550
	Etienne		charpentier	"
Marchand	Pierre	22-04-1732	Québec	DBCC 362
	Etienne		charpentier	DBC 4-55-0
Martin-Bouffie	Pierre	22-01-1781	Québec	DBCC 372
	Antoine		menuisier	RAPQ 29-59
Manage	Jean	02-02-1684	Québec	DGFC 793
	Pierre		charpentier marchand	rec. 1682
Mercereau	Louis-Joseph	15-06-1711	Montréal	DBCC 380
	Pierre		charpentier menuisier	DGFC 798
				"
Morand-Lagrandeur	Antoine-Marie	12-05-1724	Montréal	DGFC 828
	Nicolas		charpentier	RAPQ 5-340
Noiseux	François-Xavier	17-11-1748	St-Foy	DBCC 400
	François-Xavier		barbier-perruquier	PRDH 16-249
Painchaud	Charles-François	09-09-1782	Ile-aux-Grues	DBCC 408
	François		navigateur	"
Paquet	Joseph	20-05-1763	Québec	DBCC 411
	Jean-Baptiste		forgeron	DGFC 6-216
Paquet	Joseph-Michel	27-07-1755	Québec	DBCC 412
	Joseph		tonnelier	AAQ C #18
Paquet	François-Raphaël	08-10-1762	Québec	DBCC 411
	François		brasseur	IJDOS 5-399
Parent	Louis-Laurent	10-04-1723	Montréal	DGFC 877
	Jean-Baptiste		menuisier	"
			potier d'étain	"

Parent	Antoine	27-11-1785	Québec	DBCC 475
	Antoine		barbier-peruquier	AAQ C #126
Petit	François	20-04-1722	Montréal	DGFQ 907 ¹⁴
	François		menuisier	"
Pinot	Alexis	1751	Québec	27
	Alexis		navigateur	DGFC 6-372
Plessis	Joseph-Octave	03-03-1763	Montréal	DBCC 438
	Amable		forgeron	DBC 3-567
Plessis-Belair	François	16-02-1770	Montréal	DBCC 39
	François		tanneur	"
			merchand	AAQ C #83
Pouget	Jean-Bapt-Noël	25-12-1745	Montréal	DBC 5-755
	Paul		tailleur	RAPQ 5-341
Raby	Louis	02-02-1787	Québec	DBCC 459
	Augustin		navigateur	RAPQ 29-35
			inspecteur des pilotes	RAPQ 29-134
Racine	Joseph	26-12-1743	Québec	DBCC 460
	François		menuisier	DBC 4-691
Ranvozye	François-Ignace	07-09-1772	Québec	DBCC 463
	François		orfèvre	DBC 5-778
			merchand	AAQ C #81
Renaud-Cannard	Pierre-Simon	13-02-1731	Québec	DBCC 467
	Pierre		maçon	DBC 4-713
			entrepreneur	"
Resche	Pierre-Joseph	12-06-1695	Québec	DGFQ 973 ¹²
	François		charpentier	"
			menuisier	"
			archer	"
Robitaille	Pierre	11-09-1758	Jeune-Lorette	DBCC 477
	Pierre		tanneur	AAQ C #47a
			merchand	"
Sarrault	Louis-Pascal	19-04-1726	Montréal	DGFQ 1034
	Pierre		maçon	PROH 13-404
Senet-Lachenaye	Esprit-Zéphirin	10-02-1763	Montréal	DBCC 119
	Antoine		maçon	RAPQ 5-244
Signay	Joseph	08-11-1778	Québec	DBCC 499
	François		navigateur	"
Trutault	Joseph-Amable	25-02-1731	Montréal	DBCC524
	Bertrand		forgeron	DGFQ 1096
Varin-Lapistole	Jacques	25-10-1777	Montréal	DBCC 530
	Jacques		orfèvre	DBC 4-812
			joillier	"
			merchand	"
Vézina	Joseph-Marie	24-04-1752	Québec	DBCC 534
	Pierre		forgeron	RAPQ 20-40
Vézina	Pierre	14-07-1777	Québec	DBCC 535
	Antoine		forgeron	RAPQ 29-19
Vézina	François	10-05-1771	Québec	DBCC 534
	François		menuisier	RAPQ 29-47

PAYSANNERIE

Seaubien-Trottier	Jean-Louis	25-12-1787	Sala-du-Febvre	DBCC 29
	Louis		cultivateur	AAQ C #118
Bédard 1	Jean-Baptiste	25-09-1772	Québec	DBCC 36
	Stanislas		cultivateur	arch. du DBC
Bédard 6	Jean-Charles	05-11-1766	Charlesbourg	DBCC 36
	Stanislas		cultivateur	arch. du DBC
Bédard	Louis	13-09-1770	Québec	DBCC 36
	Stanislas		cultivateur	arch. du DBC
Bourg 28	Mathurin	19-06-1744	Acadie	DBCC 4-87
	Michel		cultivateur	?
Brunet-Létang	Théodore	09-11-1773	Montréal	DBCC 344
	Dominique		cultivateur	AAQ C #82
			officier de milice	MSGCF 29-106
Huot	François-Marie	25-02-1784	L'Ange-Gardien	DBCC 275
	François		cultivateur	AAQ C #122
Ralzenne	Amable-Simon	18-09-1719	Sault-au-Récollet	DGFQ 963
	Ignace		cultivateur	DBCC 463
Ralzenne	Joseph-Jérôme	19-03-1768	Oka	"
	Jean-Baptiste		cultivateur	"

AUTRES OCCUPATIONS

Archambault	Pierre-Victor	23-07-1750	Pointe-aux-Trembles	DBCC 14
	Pierre		engagé	IGN ?
Bezeau	Michel-Charles	08-01-1775	Québec	DBCC 52
	Jean		journalier	RAPQ 20-12
Dubord	Jean-Baptiste	01-10-1763	Berthier-sur-mer	DBCC 182
	Michel		courrier du roi	BRH 20-250
Keller	Joseph-Benjamin	30-10-1765	Québec	DBCC 283
	Benjamin		soldat	BRH 47-95
Kelly	Jean-Baptiste	05-10-1783	Québec	DBCC 283
	John		charretier	RAPQ 29-24
Noel	Michel-François	16-08-1773	Québec	DBCC 400
	Joseph		bodeau	AAQ C #90
Normandeau 2	Charles-Daniel	04-06-1706	Charlesbourg	DGFQ 854 29
	Augustin		soldat	"
Petit	Pierre-Florent	19-01-1728	Québec	DGFQ 908
	Pierre		journalier	RAPQ 20-32

OCCUPATION INCONNUE

Alliotte	Bonaventure	20-09-1759	Montréal	DBCC 8
Archambault	Antoine, Laurent	27-10-1768	L'Assomption	DBCC 14
Arsenault	Denis Gabriel	22-02-1761	Lotbinière	DBCC 15
Aubry	Paul Laurent ³⁰	17-07-1756	St-Laurent	DBCC 18
Bardy	François Louis-Martial	24-08-1775	Québec	DBCC 26
Beaumont	Martial Louis ³¹	14-10-1746	Inconnu	DBCC 34
Bédard	François Antoine	10-08-1771	Charlesbourg	DBCC 35
Bédard	Charles Paul-Ambroise	10-03-1754	Charlesbourg	DGFC 2-84
Bédard	Thomas Jean-Charles	01-09-1783	Beauport	DBCC 36
Bédard ⁸	Charles-Joseph Thomas-Laurent	14-10-1747	Charlesbourg	DBCC 38
Bédard	Thomas Pierre-Laurent	07-07-1729	Charlesbourg	DGFC 73
Boissonnault	Thomas-Charles François	31-12-1775	Québec	DBCC 62
Boissonnault ¹	Pierre Joseph-Marie	31-01-1766	St-Frs-de-la-Riv. du-Sud	A.62
Boudrault	Pierre Pierre-Thomas	21-11-1777	Ile-aux-Coudres	32
Brault	Pierre Jean	1743	Acadie	DBCC 84
Brouillet	Séraphin Charles-Ambroise	04-05-1768	Pointe-aux-Trembles	DBCC 85
Carpentier	Charles Charles-Claude ³³	16-04-1723	Québec	DGFC 203
Carpentier ²	Claude Joseph ³³	09-01-1728	Québec	"
Carpentier ²	Claude Étienne-Bona ³⁴	17-09-1716	Québec	"
Choret	Etienne Jacques-Etne ³⁵	28-12-1751	Québec	DBCC 117
Cloutier	Jacques Alexandre	03-11-1688	Château-Richer	DGFC 260
Consigny	Pierre Pierre	02-07-1774	Montréal	DBCC 130
De Lestage ²	François Gélase		Inconnu	

Demers ²	Jean-Louis	12-01-1732	St-Nicolas	DBCC 153
	Louis			
Dorval	Alexis	18-03-1772	Montréal	DBCC 174
	Joseph			
Dorval	Joseph	04-05-1768	Québec	"
	Joseph			
Dorval	Ignace	01-10-1777	Montréal	"
	Ignace			
Dubois	Jean-Baptiste	1751	Montréal	36
	Alexis			
Faucher	Charles	vers 1755	Nouvelle	DBCC 204
	Nicolas			
Félix-Lamédèque	Maurice	12-11-1773	Montréal	DBCC 206
	Pierre-Paul			
Fortin	Barthélemy	22-05-1779	L'Islet	DBCC 214 ³⁰
	Charles-François			
Fortin	Jean-Marie	06-11-1751	St-Joachim	DBCC 214
	Julien			
Gagnon	Prisque	15-12-1752	Château-Richer	DBCC 223
	Prisque			
Galliard	François	04-12-1762	Montréal	DBCC 224
	Pierre			
Gatien	Félix	28-10-1776	Québec	DBCC 228
	Jean-Baptiste			
Gatien	Jean-Baptiste	07-01-1764	St-Joseph-de-Beauce	DBCC 229
	Jean-Baptiste			
Genest	Charles	02-07-1761	St-Jean-Ile-d'Orléans	DBCC 236
	Laurent			
Gosselin	Michel	20-01-1773	Montréal	DBCC 250 ³⁷
	Michel			
Guyon-Durouvray	Jean-Baptiste ³⁸	13-03-1752	Québec	DBCC 200
	Jean-Baptiste			
Hamel	Antoine	14-02-1756	Québec	DBCC 262
	Michel			
Hebert	Jean-François	vers 1764	St-Pierre-Ile-d'Orléans	DBCC 266
	François			
Hotte-Floque	Charles	05-04-1776	Québec	DBCC 270
	Charles			
Hubert-Lacroix ⁶	Louis-Amable ³⁹	11-11-1762	Montréal	DBCC 273
	Joseph			
Huet-Dulude	Pierre	14-02-1760	Boucherville	DBCC 275 ³⁰
	Pierre			
Huot	Pierre	23-08-1751	Château-Richer	DBCC 276
	Jean			
Huppé	Antoine	10-11-1720	Ste-Foy	DGFQ 583
	Jean			
Lamothe	Antoine ⁴⁰	23-11-1759	Québec	DBCC 300
	Jacques			

Lamothe	Louis ⁴⁰	26-04-1764	Québec	
	Jacques			
Leclerc	Jean-Adrien	18-05-1752	Québec	DBCC 326
	Ambroise			
Leclerc	Ignace ⁴¹	16-01-1767	Québec	"
	Ignace			
Leclerc	Janvier ⁴¹	02-01-1773	Montréal	"
	Ignace			
Leduc	Pierre-Nicolas	22-08-1774	Montréal	DBCC 331
	Antoine			
Lenoir	Charles ⁴²	13-07-1753	Montréal	DBCC 339
	Gabriel			
Le Prévost	P.-H.	en 1674	Inconnu	DBC 3-422 ⁴³
Loiseau ²	Claude-Théodore	vers 1730	Inconnu	DBCC 350
Marcheteau	Jean-Baptiste ³¹	25-11-1761	Québec	DBCC 313 ⁴⁴
	Jean-Baptiste			
Marcou	Michel	15-11-1734	Beauport	DBCC 364
	Joseph			
Masse	Michel	02-01-1764	Ste-Foy	DBCC 373
	Michel			
Morin	Joseph	09-12-1756	Québec	DBCC 395
	Basile			
Morin	Jean-Baptiste	21-06-1773	Montréal	DBCC 394
	Jean-Baptiste			
Noël	Jean-Baptiste	11-01-1709	St-Pierre-Ile-d'Orléans	DGFQ 850 ⁴⁵
	Philippe			
Paquin	Jean-Baptiste	09-01-1780	Inconnu	DBCC 413
	Jean-Baptiste			
Paré	Jean-Romuald	07-02-1779	St-Frs-de-la-Triv.-du-Sud	DBCC 414 ⁴⁶
	Louis			
Parant ²	Jean-Baptiste	vers 1717	Inconnu	"
Parent	Basile	03-01-1724	Québec	DGFQ 878
	Mathieu			
Payet	Louis	25-08-1749	Montréal	DBCC 418 ⁴⁷
	Louis			
Picard ³⁶	Pierre	vers 1753	Montréal	48
	Jacques			
Pigeon ¹	François-Xavier	09-11-1778	Montréal	DBCC 433
	Barthélémy			
Proulx	Antoine	15-06-1726	Néuville	DGFQ 949
	François			
Rinfret	Antoine	18-06-1756	Québec	DBCC 473
	Joseph			
Robert-Lapommeraye ⁸	Antoine-Bernard	07-02-1757	La Prairie	DBCC 475
	Pierre			

Rouillard ²	Ambroise Jean	28-03-1693	Québec	DBC 3-618 ⁴⁹
Rouillard	François Jean	02-05-1701	Québec	DGFO 1010 ⁴⁹
Roupe	Jean-Baptiste Samuel	09-01-1782	Montréal	DBCC 480
Serrand	Jacques Pierre	02-05-1758	Québec	DBCC 498
Tétreau	Auguste-Pascal Jean-Baptiste	-02-04-1763	St-Chs-sur-Richelieu	DBCC 511
Toupin	Pierre Jean-Pierre	20-07-1762	Beauport	DBCC 518
Verreau	Jean-Marie François	22-03-1740	Château-Richer	DBCC 533
Verreau	Joseph François	20-03-1754	Château-Richer	DGFC 7-447
Viau ¹	Pierre Pierre	24-07-1784	St-Régis	DBCC 535
Vidal	Jean Antoine	08-01-1764	Québec	DBCC 533
Vinet-Soulligny	Ignace ³¹ Ignace	30-08-1762	Longue-Pointe	DBCC 539

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AAQ	ARCHIVES DE L'ARCHEVECHE DE QUEBEC, Registre C, titres cléricaux
BRH	BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES
DBC	DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU CANADA
DBCC	J.-B.-A. Allaire, <u>Dictionnaire biographique du clergé canadien-français</u>
DGFC	Cyprien Tanguay, <u>Dictionnaire généalogique des familles canadiennes</u>
DGFO	René Jetté, <u>Dictionnaire généalogique des familles québécoises</u>
ECF	Marcel Trudel, <u>L'esclavage au Canada français</u>
EORM	Marcel Trudel, <u>L'Eglise canadienne sous le régime militaire</u>
IGN	INVENTAIRE DES GREFFES DE NOTAIRE
IJDOS	INVENTAIRE DES JUGEMENTS ET DELIBERATIONS DU CONSEIL SOUVERAIN
HLA	Pierre Brault, <u>Histoire de l'Acadie</u>
HA	Christian Roy, <u>Histoire de l'Assomption</u>
MSGCF	MEMOIRES DE LA SOCIETE GENEALOGIQUE CANADIENNE-FRANCAISE
RAPO	RAPPORT DE L'ARCHIVISTE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

NOTES ET RENVOIS

- 1 Momentanément membre du séminaire de Québec.
- 2 Récollet.

3. DBCC le croyait né en France en 1702.
4. DBCC le croyait né en France en 1725.
5. Ces seigneuries étaient en fait celles de son épouse.
6. Sulpicien.
7. DBCC ignorait le lieu exact de sa naissance.
8. Fit carrière au séminaire de Québec, contrairement aux prêtres, faisant l'objet de la note 1, qui décédèrent encore agrégés au séminaire.
9. DBCC le faisait naître en 1738 à St-François-du-Lac sans nommer ses parents. Nous avons cependant choisi dans DGFC le seul homonyme plausible.
10. Vers 1816 ce prêtre émigra en France et fut admis chez les jésuites.
11. En 1806 ce prêtre quitta la vallée du St-Laurent et se fit trappiste au Kentucky.
12. DBCC le croyait né en France.
13. DBCC ignorait le lieu exact de sa naissance et l'identité de ses parents. Nous avons choisi dans DGFC le seul homonyme plausible.
14. DBCC ignorait l'identité de ses parents. Nous avons choisi dans DGFC le seul homonyme plausible.
15. DBCC ignorait l'identité de ses parents. Nous avons choisi dans DGFC, un homonyme qui semblait convenable.
16. DBCC le croyait né à Brille en France. L'identité de ses parents, retrouvée dans DGFC, infirmait cette affirmation.
17. DBCC le croyait né en 1689 et ignorait l'identité de ses parents.
18. DBCC le croyait né à Louisbourg.
19. DBCC le croyait né à St-Augustin de Portneuf.
20. DBCC le croyait né en France. ECRM corrigeait cette erreur. Le lieu de naissance qui figure ici est en fait celui de ses frères et sœurs nés avant et après lui.
21. DBCC le disait né en France mais ECRM en faisait un Canadien. Des indications ultérieures, dont nous avons perdu la référence exacte, nous ont permis d'établir que Pierre était son prénom véritable. Nous avons alors choisi le seul homonyme convenable.
22. DBCC le croyait né en 1718 et ignorait l'identité de ses parents. Nous avons choisi le seul homonyme plausible.
23. DBCC le croyait né en France mais il fut possible de l'identifier avec plus de précision grâce au DBC 4-146 qui parle d'un cousin curé de Trois-Rivières en 1769.
24. DBCC le croyait né le 16-01-1721 et ignorait l'identité de ses parents. Nous avons choisi le seul homonyme convenable.
25. DBCC ignorait le lieu exact de sa naissance et l'identité de ses parents. Nous avons trouvé ces renseignements dans DGFC vol. 3, p. 238.
26. DBCC et ECRM en font un Français. Des sources plus récentes, dont nous avons perdu la référence exacte, nous laissent croire en son origine canadienne. Nous l'avons attribué au seul couple Leclerc parent d'un homonyme à l'époque présumée de sa naissance.
27. DBCC ignorait la date de sa naissance et l'identité de ses parents. Nous avons choisi dans DGFC le seul homonyme plausible.
28. Spiritain.
29. DBCC ignorait le lieu exact de sa naissance, renseignement obtenu dans Petites choses du Fort Saint-Frédéric de Pierre-Georges Roy, p. 188.
30. Petit-fils d'un officier de milice.
31. Petit-fils d'un soldat.

- 32 DBCC ignorait le lieu de sa naissance. Nous avons choisi celui où ses parents s'étaient épousés moins de trois ans auparavant.
- 33 Petit-fils de charpentiers.
- 34 Petit-fils d'un charpentier et d'un cultivateur.
- 35 Petit-fils d'un boulanger.
- 36 DBCC ignorait le lieu de sa naissance et l'identité de ses parents, renseignements retrouvés et complétés grâce aux AAQ.
- 37 Ce prêtre avait deux frères officiers dans l'armée sous le régime anglais.
- 38 Petit-fils d'un négociant.
- 39 Petit-fils de marchands.
- 40 Petit-fils d'un tailleur.
- 41 Petit-fils d'un forgeron.
- 42 Petit-fils d'un tanneur.
- 43 DBCC le dit fils de Jacques Le Prévost et de Jeanne Fauvault. Nous adoptons cependant la version du DBC vol. 3, p. 422, qui met en doute cette origine mais qui suggère toujours une origine canadienne.
- 44 DBCC ignorait le lieu de sa naissance. Nous croyons qu'il s'agissait du même que celui du mariage de ses parents lequel eut lieu moins de cinq ans auparavant.
- 45 Petit-fils d'un domestique.
- 46 DBCC ignorait le lieu de sa naissance. Nous avons choisi le lieu où ses parents s'étaient épousés en 1775.
- 47 Petit-fils d'un maçon.
- 48 DBCC ignorait le lieu de sa naissance. Nous avons choisi le lieu où ses frères et sœurs furent baptisés en 1744, 1745 et 1749.
- 49 Petit-fils d'un charpentier-menuisier-cultivateur (paternel) et d'un menuisier (maternel).

Les historiens de l'Eglise catholique du Canada français ont tellement épilogué sur l'institution elle-même qu'ils ont oublié de s'intéresser aux individus qui en firent une force sociale dominante au XVIII^e siècle. Cette lacune était d'autant moins évidente que, jusqu'à tout récemment, on prétendait que le clergé fut alors un groupe homogène. Toutefois, comme ce groupe social aurait, après 1760, joué un rôle "providentiel" dans la "survie" de la "nation" après l'"exode" des "élites" ou la "décapitation sociale", il eût été intéressant de mieux connaître ces "bienfaiteurs".

C'est dans une optique nouvelle que nous voulons examiner les choses. Grâce à des séries statistiques détaillées couvrant une période qui, tout en n'excluant pas la conquête, nuance son impact, nous comptons découvrir des continuités là où l'on suspectait des cassures nettes et des ruptures là où l'on n'en attendait pas.

Nous nous intéresserons d'abord à l'évolution numérique des effectifs globaux, tant d'origine métropolitaine que d'origine canadienne, du clergé de la vallée du Saint-Laurent. Nous jeterons aussi un coup d'oeil sur les phénomènes de "canadianisation" et de "sécularisation" du clergé. Par la suite, nous nous pencherons, dans deux chapitres successifs, sur l'origine géographique puis l'origine sociale des prêtres canadiens de cette époque.

Nous comptons mettre en relief, dans tous ces domaines, des déplacements ou évolutions s'échelonnant sur une période assez longue, aspects que l'on a oublié de considérer tant la proximité de la conquête offrait une explication facile pour des phénomènes qui marquent la période .